

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE
MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE
Option : ARCHITECTURE et PATRIMOINE

**VERS UN RENOUVELLEMENT URBAIN DU FRAGMENT
SUD-OUEST DU CENTRE HISTORIQUE DE TLEMCEN**
CAS D'ETUDE
REQUALIFICATION DU CINEMA «IFRIQIYA ex LUX»
EN COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE

Devant le jury composé de:

Président:	M. OUADAH F
Examineur:	M. SELKA C
Examineur:	M. KHETABI L
Encadrant:	Mme. BRIKCI S

Présenté par: - RAIS Ahmed Riyad
Matricule: 15089-T-14

- ELYEBDRI Mahmoud Riadh
Matricule : 15052-T-14

Année académique: 2018-2019

Remerciements

Louange à Allah le Miséricordieux, de nous avoir ouvert les yeux et orienté vers le savoir, infime qu'il soit par rapport à l'immensité de sa science, et de nous avoir armé de courage et de persévérance pour mener à terme ce travail.

Nous tenons à adresser tous nos remerciements aux personnes qui nous ont aidé à la réalisation de notre travail.

Nous souhaitons en premier lieu adresser les plus sincères remerciements à notre encadrant, Mme BRIKCI S. dont les directives précieuses et pertinentes nous ont aidé à avancer et terminer ce travail dans la confiance et la reconnaissance.

Nous éprouvons également une profonde gratitude envers M. CHALABI C et M. RACHEDI M. qui ont contribué, par leurs réflexions et leurs remarques à l'approfondissement de cette étude. Aussi, on envoie nos remerciements à M. MERZOUG A, CHIALI M. et M. DIDI I. pour leurs disponibilités et leurs observations méticuleuses qui ont nourri ce travail.

Nous remercions vivement M. SELKA C. et M. KHETABI L, qui nous ont fait l'honneur de juger et d'examiner notre recherche. Nous sommes également reconnaissant à M. OUADAH F. d'avoir aimablement accepté de présider le jury et d'évaluer notre travail.

Nos sincères remerciements aux personnels de différents archives et bibliothèques, qui nous ont toujours obligeamment accueilli et favorablement renseigné.

Nous devons évidemment un grand merci à nos familles: nos parents, sans leur soutien et leur encouragement, ce travail n'aurait pas vu le jour, nos grands-parents, qui ont toujours cru en nous et nous ont donné confiance, et enfin nos frères et nos sœurs, qui nous ont supporté en partageant avec dévouement les moments les plus difficiles de nos études.

L'avènement d'un travail de recherche est souvent tributaire de tant de personnes qu'il est difficile de les toutes mentionner. Nous adressons donc l'expression de notre gratitude, à tous ceux qui ont rendu possible l'achèvement de ce travail.

RAIS Ahmed Riyad

ELYEBDRI Mahmoud Riadh

Dédicaces

A nos chers parents

A nos familles

A nos frères et sœurs

A nos collègues

Aux cinéphiles qui vénèrent la salle autant que le film

RAIS Ahmed Riyad

ELYEBDRI Mahmoud Riadh

Résumé

Les centres historiques en tant que patrimoine sont porteurs de valeurs historiques et singulières, ils représentent des expressions matérielles liées à leur identité. Ces ensembles urbains, qui ont survécu à la débâcle des politiques urbaines, se présentent comme vieux et obsolètes face aux nouvelles exigences fonctionnelles et aux réalités sociales contemporaines, les anciens centres de l'Algérie constituent des exemples illustratifs.

La médina de Tlemcen, à l'instar des villes algériennes, a connu des expériences urbaines et architecturales prégnantes et bouleversantes pendant le colonialisme. Ces opérations sur le tissu urbain initial ont été à l'origine des ruptures et des déchirements entre les différentes strates urbaines.

De ce constat, **reconstruire la ville sur la ville** et **s'appuyer sur l'existant** sont, pour notre travail de recherche, des maîtres mots. Le fragment Sud-Ouest du centre historique de Tlemcen constitue une des parties enclavées nécessitant des opérations pour le réinvestissement de son potentiel patrimonial dévalorisé.

Cette vision sera l'occasion de suggérer quelques axes de réflexions à explorer pour que le **renouvellement urbain** soit une assise pour la revitalisation et la réconciliation entre les différentes entités du centre ancien. Ainsi, il conduira à réintégrer et valoriser les legs architecturaux dans la nouvelle dynamique urbaine.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre travail, développer une stratégie d'intervention urbaine dans une première phase visant la revalorisation du patrimoine bâti du fragment dans une logique de **renouvellement urbain**. La deuxième phase constitue l'intervention architecturale qui est consacrée à une structure coloniale délaissée à savoir la requalification de l'ancien cinéma «Ifriqiya» en complexe cinématographique.

Cette intervention combinant entre urbain et architectural nous sert à trouver un équilibre au sein du centre historique ainsi qu'une préservation de la qualité architecturale et patrimoniale et une reconsidération des édifices patrimoniaux marginalisés.

Mots clés: Centres historiques, Patrimoine, Ensembles urbains, Reconstruire la ville sur la ville, Renouvellement urbain, Réinvestissement, Revitalisation, Revalorisation, Requalification, Cinéma.

ملخص

إن المراكز التاريخية بصفتها تراثا تعد حاملا للقيم التاريخية والاستثنائية، هي تمثل تعبيرات مادية مرتبطة بالهوية. هذه المجمعات الحضرية التي بقيت تصارع الواقع أمام انحرافات السياسات الحضرية، تبدو اليوم قديمة وبالية أمام المتطلبات الوظيفية الجديدة والحقائق الاجتماعية المعاصرة، المراكز القديمة للجزائر تشكل أمثلة توضيحية.

إن المدينة القديمة لتلمسان، على شاكلة المدن الجزائرية، عرفت تجارب حضرية ومعمارية عميقة ومشوهة خلال الفترة الاستعمارية. وكانت هذه العمليات على النسيج الحضري الأولي هي أصل الانقسامات والشقوق ما بين الطبقات النسيجية الحضرية المختلفة.

انطلاقا من هذا الوصف الوضعي، إعادة بناء المدينة على المدينة والاستناد على ما هو قائم بالنسبة لعملائنا البحثي تعتبر مفاهيم رئيسية. الجزء الجنوبي الغربي من المركز التاريخي لمدينة تلمسان يعد أحد الأجزاء المعزولة التي تتطلب عمليات لإعادة استثمار إمكاناتها التراثية الغير مقدر.

هذه الرؤية سوف تكون فرصة لاقتراح بعض محاور التفكير للإستغلال بغية أن يكون التجديد الحضري أساسا لإنعاش ومصالحة بين الكيانات (الأجزاء) المختلفة في المركز القديم. ومن ثم، فإنه سيؤدي إلى إعادة دمج وتعزيز التراكبات المعمارية في الديناميات الحضرية الجديدة.

في هذا السياق يندرج عملنا، وضع استراتيجية للتدخل الحضري في مرحلة أولى تهدف إلى إعادة الاعتبار للتراث المبني الذي يشمل جزء التدخل في إطار منطق التجديد الحضري. اما المرحلة الثانية فهي تشكل التدخل المعماري المكرس للبنائية الاستعمارية المهمة، المتمثلة في إعادة تأهيل السينما السابقة "إفريقيا" إلى مجمع سينمائي.

هذا المزيج من التدخل الحضري والمعماري يخدمنا في إيجاد توازن داخل المركز التاريخي وكذلك الحفاظ على الجودة المعمارية والتراثية وإعادة الاعتبار للمباني التراثية المهمشة.

الكلمات المفتاحية: المراكز التاريخية، التراث، المجمعات الحضرية، إعادة بناء المدينة على المدينة، التجديد الحضري، إعادة الاستثمار، الإنعاش، إعادة الاعتبار، إعادة التأهيل، السينما.

Summary

The historic centers are heritages that holds historic values, they represent material expressions related to their identity . These urban complexes, which survived the debacle of urban policies are old and obsolete in the face of new functional requirements and contemporary social realities, the former centers of Algeria being illustrative examples.

The old City of Tlemcen, like other Algerian cities has experienced urban and architectural transformation, pregnant and upsetting during colonialism. These operations on the initial urban fabric were at the origin of the breaks and rifts between the different urban strata.

From this observation, the main two topics on this research are **rebuilding the city on the city** and **building on the existing one**. The southwestern fragment of the historic center of Tlemcen is one of the landlocked parts requiring operations for the reinvestment of its devalued heritage potential.

This vision will be an opportunity to suggest some lines of thought to explore for **urban renewal** to be a foundation for revitalization and reconciliation between the different entities of the old center. Thus, it will lead to reintegrate and enhance architectural legacies in the new urban dynamics.

On this case our work will address two phases. The first one is developing a strategy of urban intervention that is aimed to upgrade the built heritage of the fragment in a logic of **urban renewal**. The second phase is the architectural intervention devoted to a neglected colonial structure, namely the requalification of the former cinema "Ifriqiya" into a cinema complex.

This combination of urban and architectural intervention serves us to find a balance within the historic center as well as preservation of architectural and heritage quality and reconsideration of marginalized heritage buildings.

Key words: Historic Centers, Heritage, Urban Sets, Rebuilding the City on the City, Urban Renewal, Reinvestment, Revitalization, Revalorization, Requalification, Cinema.

Tables des matières

Introduction générale

Introduction	1
Objet de la recherche	2
Intérêt de la recherche	2
Problématique générale	3
Problématique spécifique	5
Hypothèse de recherche	6
Méthodologie et structure du mémoire	7

Chapitre I: Approche théorique

PARTIE I: Generalites theoriques	9
Introduction	9
1. Patrimoine	9
1.1 Définition.....	9
1.2 Émergence de la notion du patrimoine	10
1.3 Typologie du patrimoine	11
1.4 Valeurs du patrimoine	14
1.4.1 Valeurs traditionnelles.....	15
1.4.2 Nouvelles valeurs	16
1.5 Différentes menaces du patrimoine	17
2. Patrimonialisation	18
2.1 Valeurs de patrimonialisation	18
2.2 Processus de patrimonialisation.....	19
3. Actions sur le patrimoine	19
3.1 Interventions urbaines.....	19
3.2 Interventions architecturales.....	21
4. Acteurs et contexte patrimonial en Algérie	22
4.1 Acteurs nationaux	22
4.2 Contexte patrimonial en Algérie.....	23

4.2.1	Cadre historique:	23
4.2.2	Cadre juridique:	24
5.	Concepts relatifs au centre historique.....	25
6.	Concepts relatifs au cinéma:	28
	Conclusion:	30
	PARTIE II: Production architecturale du XIXème	31
	Introduction:.....	31
1.	Patrimoine du XIXème et XXème siècle:.....	31
1.1	Caractéristiques urbaines et architecturales:.....	31
1.1.1	Caractéristiques urbaines:	31
1.1.2	Caractéristiques architecturales:.....	32
1.2	Prise en charge du patrimoine du 19ème et 20ème siècle:	34
1.3	Règlementation et classification:	35
1.3.1	Cadre législatif:	35
1.3.2	Patrimoine classé des XIX et XX siècles:	35
1.4	Exemples d'intervention:.....	36
1.5	Synthèse.....	37
2.	Evolution des cinémas à l'échelle internationale:	37
2.1	Façades vitrines des cinémas:.....	37
2.2	Evolution de l'architecture des cinémas:	38
2.2.1	Première période à partir de 1920:	38
2.2.2	Deuxième période à partir de 1930 «Age d'or»:	38
2.2.3	Troisième période à partir de 1950 «Ère de la mise aux normes»:	39
2.2.4	Quatrième période à partir de 1970:.....	40
	Synthèse:.....	41
3.	Evolution des cinémas à l'échelle nationale:	41
3.1	Période coloniale	41
3.2	Période post-indépendance:	42
	Conclusion:	44

Chapitre II: Approche analytique

PARTIE I: Analyse urbaine	45
Introduction:	45
1. Présentation de la ville d'intervention «Tlemcen»:	45
1.1 Situation géographique	45
1.2 Situation du centre historique:.....	46
1.3 Lecture historique:	46
1.4 Délimitation du centre historique:	49
1.5 Problématique du tissu urbain du centre historique:	50
1.6 Problématique générale du centre historique:	51
1.7 Présentation des variantes d'étude:.....	51
Synthèse:.....	53
2. Cas d'étude: Fragment Sud-Ouest du centre historique de Tlemcen	54
Introduction	54
2.2 Différentes approches élaborées:.....	55
2.2.1 Approche de structure et de vitalité urbaine:	55
2.2.1.1 Flux de circulation:.....	55
2.2.1.2 Transport et stationnement:	56
2.2.1.3 Fonctions des parcelles (Equipement):.....	56
2.2.1.4 Activités commerciales:	58
2.2.1.5 Diagnostic selon la méthode S.W.O.T:	58
Synthèse:.....	59
2.2.2 Approche typo-morphologique:	60
2.2.2.1 Analyse de la trame parcellaire:	60
2.2.2.2 Etat du cadre bâti:	61
2.2.2.3 Etat des hauteurs:.....	61
2.2.2.4 Diagnostic selon la méthode S.W.O.T :	62
Synthèse:.....	62
2.2.3 Approche paysagère:	62
2.2.3.1 Séquences visuelles	63
2.2.3.2 Diagnostic selon la méthode S.W.O.T :	66
2.2.4 Approche architecturale:	66

2.2.4.1	Habitations:.....	66
2.2.4.2	Equipements:	69
	Synthese:	70
3.	Problématique de la zone d'intervention:.....	70
4.	Approche thématique	73
5.	Stratégie d'intervention:	79
	PARTIE II: Présentation de l'assiette d'intervention	83
	Introduction:.....	83
1.	Présentation du terrain d'intervention:.....	83
1.1	Localisation du terrain:.....	83
1.2	Forme et délimitation du terrain:	83
1.3	La topographie du terrain:	84
1.4	Ensoleillement et vents dominants :	85
1.5	Accessibilité:	85
1.6	Etat de fait :.....	85
2.	Présentation du cinéma «Ifriqiya»	86
2.1	Historique du cinéma Ifriqiya.....	86
2.2	Aspect architectural:	88
2.2.1	Lecture des plans :.....	88
2.2.2	Lecture de la façade.....	89
2.2.3	Mutations au niveau de la façade	89
2.3	Insertion urbaine:	90
2.4	Pathologies relevées sur le bâti existant:	91
3.	Synthèse de l'analyse de site.....	94
4.	Aspect social (questionnaire):	95
4.1	Le déroulement de l'enquête:	95
4.2	Objectifs du questionnaire:	95
4.3	L'analyse et l'interprétation des résultats:.....	95
4.3.1	Identité des répondants:.....	95
4.3.2	L'appréciation des répondants (réponses):.....	96
	Conclusion:	98

Chapitre III: Réponse architecturale

Introduction:	99
1. Phase programmatique:	99
1.1 Hiérarchisation des critères et des perspectives:	99
1.1.1 Critères d'interventions urbaine:	99
1.1.2 Perspectives d'intervention:	99
1.2 Définition du projet:	100
1.2.1 Pour qui? Usagers/utilisateurs:	100
1.2.2 Pourquoi? Cibles du projet:	101
1.2.3 Comment ? Programme:	101
1.3 Analyse thématique:	104
1.3.1 Selon le programme de base:.....	105
1.3.2 Selon le type d'intervention:	109
1.3.3 Synthèse	110
2. Phase conceptuelle:	111
2.1 Genèse architecturale:.....	111
2.1.1 Critères et décisions:	111
2.1.2 Schémas et principes d'implantation:	114
2.1.3 Schémas fonctionnels:.....	117
2.2 Programme spécifique:	118
2.3 Principes des façades:	122
2.3.1 Façade principale:	122
2.3.2 Façades intérieures:	123
2.3.3 Les références stylistiques de l'environnement immédiat:	124
2.4 Approche technique:	126
2.4.1 Structure porteuse:.....	126
2.4.1.1 Structure mixte:	126
2.4.1.2 Structure en béton armé.....	127
2.4.2 Planchers	128
2.4.3 Parois.....	129
2.4.4 Traitement acoustique et thermique	130
2.4.5 Salles de cinéma	130

2.4.5.1	Recommandations générales:	130
2.4.5.2	Recommandations et caractéristiques techniques des salles de spectacle cinématographique:	133
2.4.6	Écran extérieur	135
2.4.7	La circulation verticale	136
2.4.8	Verrière «atrium»	136
2.4.9	Toiture végétalisée	137
2.4.10	Sécurité.....	138
2.5	Description des plans:.....	140
Conclusion:		160

Chapitre IV: Conclusion générale

Conclusion générale	161
Bibliographie.....	156



Table des illustrations

Liste des figures

Figure 01: Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture	7
Figure 02: Valeurs traditionnelles	15
Figure 03: Valeurs nouvelles.....	17
Figure 04: Immeuble d'habitation du style art nouveau	32
Figure 05: Lycée Pierre et Marie Curie Annaba.....	33
Figure 06: Palais du gouvernement	33
Figure 07: Réhabilitation des immeubles à Oran	36
Figure 8: Réhabilitation des immeubles à Oran	36
Figure 09: Théâtre régional de Skikda	36
Figure 010: La centrale hydraulique de Boghni	36
Figure 11: Le cinéma Andaloussia «Oran».....	38
Figure 12: Le cinéma liberté.....	38
Figure 13: Le cinéma Rex	39
Figure 14: Le Gaumont Palace	39
Figure 15: Le cinéma Galactis.....	39
Figure 16: Le cinéma ABC «Beyrouth».....	40
Figure 17: situation de Tlemcen à l'échelle régional/national.....	45
Figure 18: Situation de la ville historique par rapport à la wilaya.....	46
Figure 19: Carte synthèse de la période précoloniale.....	47
Figure 20: Carte synthèse de l'intervention coloniale dans la médina de Tlemcen	48
Figure 21: Délimitation du centre-ville et du secteur sauvegardé	50
Figure 22: Présentation des variantes d'intervention.....	51
Figure 23: Le cinéma Colisée.....	52
Figure 24: Le cinéma Rex	52
Figure 25: Le cinéma Lux	52
Figure 26: Carte de délimitation de l'aire d'étude.....	54
Figure 27: Carte de flux de circulation.....	55
Figure 28: Carte de stationnement.....	56
Figure 29: Photos de la rue «Les Frères Abdeljebbar» illustrant le stationnement illégal	56
Figure 30: Carte d'équipements	57
Figure 31: Ecole primaire «Ahmed Abili»	57
Figure 32: CEM «El Makari».....	57
Figure 33: Carte d'activités	58
Figure 34: Photos illustrant la variété de commerce	58
Figure 35: Carte d'analyse de la trame parcellaire	60
Figure 36: Carte d'état du cadre bâti	61
Figure 37: Carte de gabarit.....	61
Figure 38: Carte de l'analyse paysagère.....	63
Figure 39: Carte des séquences visuelles	63
Figure 40: Photo point de décision 1	64

Figure 41: Photo point de différence	64
Figure 42: Photo point de décision	64
Figure 43: Photo point de richesse	65
Figure 44: Photo point de richesse	65
Figure 45: Photo point de décision	65
Figure 46: Photo panoramique des habitations de type post-colonial	66
Figure 47: Photo panoramique des habitations de type colonial	67
Figure 48: Photo panoramique des habitations de type colonial	67
Figure 49: Photo panoramique illustrant l'hétérogénéité des façades	69
Figure 50: Le musée «ex Medersa»: 1905.....	69
Figure 51: Sonelgaz «ex E.G.A»: 1947	70
Figure 52: La caisse d'épargne: 1938.....	70
Figure 53: Carte des problématiques de la zone d'intervention	72
Figure 54: Carte des stratégies d'intervention de la zone d'intervention	80
Figure 55: Carte des équipements à projeter	81
Figure 56: Carte des équipements à projeter «3D»	82
Figure 57: Situation du site d'implantation	83
Figure 58: Forme et délimitation du terrain.....	84
Figure 59: Schémas de différents niveaux topographiques	85
Figure 60: Accessibilité, flux, état des hauteurs, les fonctions avoisinantes.....	85
Figure 61: Photos illustrant l'existant sur terrain	86
Figure 62: Les différents plans du cinéma Ifriqiya.....	88
Figure 63: Photo illustrant la lecture de la façade du cinéma Ifriqiya.....	89
Figure 64: L'évolution de la façade du cinéma Ifriqiya	90
Figure 65: Carte Synthèse de l'analyse de site	94
Figure 66: Schémas programmatique fonctionnel (plan)	103
Figure 67: Etat de fait (vue en 3D).....	114
Figure 68: Schéma des axes structurants	114
Figure 69: Schéma d'accessibilité et de visibilité	115
Figure 70: Schéma des alternatives d'implantation	115
Figure 71: Organisation spatiale (vue en 3D).....	115
Figure 72: Evolution de la forme (vue en 3D).....	116
Figure 73: Evolution de la forme (vue en 3D).....	116
Figure 74: Volumétrie fonctionnelle du projet	117
Figure 75: Façade principale (vue en 3D)	122
Figure 76: Référence stylistique du bâtiment colonial	122
Figure 77: Référence stylistique de l'extension Nord	123
Figure 78: Référence stylistique de l'extension Sud	123
Figure 79: Résultat du traitement sur le projet	124
Figure 80: Référence stylistique des façades (Fac de médecine + Maison coloniale)	124
Figure 81: Résultat du traitement sur le projet	125
Figure 82: Résultat du traitement sur le projet	125
Figure 83: Schéma illustratif de la répartition structurelle	126
Figure 84: Types de dalles pour les poutres mixtes.....	127

Figure 85: Schéma du système «Tout air»	132
Figure 86: Schéma du système «Sprinklers».....	139

Liste des tableaux

Tableau 01: Définitions du patrimoine selon les différentes sciences	10
Tableau 02: Évolution des salles entre 1955 et 1962	42
Tableau 03: Circuit des cinéma gérés par les APC entre 1968 et 1976.....	42
Tableau 04: Comparaison entre les variantes d'études	53
Tableau 05: Caractéristiques des habitations coloniales	68
Tableau 06: Tableau des exemples thématiques sur les interventions urbaines.....	78
Tableau 07: Tableau des différentes parcelles constituant l'assiette.....	86
Tableau 8: Tableau des pathologies relevées sur le bâti existant	93
Tableau 9: Tableau des fonctions dominantes avec le ratio des surfaces.....	102
Tableau 10: Tableau des exemples thématiques choisis selon le programme.....	108
Tableau 11: Tableau des exemples thématiques choisis selon le type d'intervention.....	109
Tableau 12: Tableau synthétique des exemples thématiques	110
Tableau 13: Tableau des critères et décisions	113
Tableau 14: Tableau du programme spécifique	121

Introduction générale

«Le présent ne peut assimiler l'histoire et le contenu hors de son berceau. Le patrimoine ne doit pas se fossiliser mais au contraire tout en le préservant nous devons l'utiliser, le réadapter à la société présente».

Adolf Loos

Introduction

Le patrimoine, dans toutes ses perceptions, forme la base du développement de chaque société. Il représente l'identité du territoire et de la société, qui constitue le passé et le futur d'un pays¹. Le témoignage du patrimoine bâti est plus expressif, du fait qu'il est diffusé dans le paysage urbain ainsi que dans la mémoire collective sociale. La protection et la préservation est plus que nécessaire pour ces témoins de mémoire et vecteurs de nostalgie.

La décision de conserver, de préserver et de transmettre les éléments constitutifs du patrimoine correspondrait à un besoin précis de l'Etat- Nation². Le patrimoine s'est vu attribuer la mission de fabriquer l'identité, de pallier les différences et les spécificités et d'illustrer une histoire que l'on veut nationale. Elargie à l'ensemble des traces produites, empruntant chacune une période de l'histoire du pays, cette conception a été transmise dans le monde et a fini par s'imposer.

Les enjeux associés au patrimoine urbain et architectural, constituent de nos jours, un souci majeur. Ces derniers vont au-delà de l'identitaire pour englober l'économique, le social et l'environnemental.

L'Algérie possède un riche patrimoine urbain et architectural, et enserme d'innombrables édifices et sites patrimoniaux de diverses époques historiques qui vivent malheureusement un malaise général et qui nécessitent des actions urgentes en vue de leur durabilité.

Toutefois, l'extension urbaine des villes était l'option privilégiée des politiques urbaines, contrairement à la prise en charge du patrimoine légué, notamment celui des tissus urbains des centres historiques. L'intérêt s'est en premier lieu focalisé sur les monuments isolés dans la ville puis il s'est élargi pour intégrer le contexte bâti dans lequel il s'insère. Depuis, le récent concept «**centre historique**» est pris comme étant un ensemble patrimonial urbain.

La théorie de la préservation du patrimoine s'appréhende mieux comme intégré dans un environnement urbain. Cette notion, apparaît au début du XX^e siècle avec G. Giovannoni, qui incorpore le patrimoine bâti dans une conception générale de l'aménagement territorial. Pour lui la ville historique constitue en soi un monument, mais elle est en même temps un tissu vivant, d'où l'interdépendance entre sa valeur muséale et sa valeur d'usage.

Cependant, la dynamique urbaine liée aux tissus anciens ne s'est concrétisée dans l'espace déjà existant que par de simples adaptations fonctionnelles ou bien des interventions

¹ NABILA OULBSIR. Les usages du patrimoine Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930). Ed de la maison des sciences de l'homme. Paris. 2004. p 13.

² Fouad Soufi. Patrimoine en question. Revue algérienne «Insaniyat » d'anthropologie et de sciences sociales. CRASC. Algérie. 12 | 2000.

inadaptées sur le cadre bâti. Il reste que des problèmes demeurent, notamment ceux portant sur le patrimoine bâti vétuste.

Depuis, seule la logique des chiffres démographiques et des quantités de logements à réaliser qui exerce ses effets sur la régulation urbaine. Une dynamique d'extensions spatiale démesurée justifiée par l'urgence des besoins socio-économiques.

Le passage d'un urbanisme d'expansion au profit d'un urbanisme de transformation nécessite un réajustement des politiques urbaines et la reconsidération des potentialités du patrimoine comme catalyseurs de mutations sociales et économiques.

Les tentatives de revitalisation des centres anciens représentent un enjeu important pour une nouvelle dynamique. Cette opération repose sur la conjonction complexe d'instruments d'urbanisme, la législation, les modes de financement et sur de vigoureuses politiques publiques.

Le revirement des outils de l'action publique urbaine permet l'idée neuve de «**reconstruire la ville sur elle-même**» qui est en diamétrale opposition avec les principes qui ont primé auparavant.

La présente étude s'évertuera d'éclaircir les fondements nécessaires prouvant l'intérêt qu'on doit attribuer au patrimoine urbain, afin de revaloriser et de conserver ces anciens tissus urbains à travers une lecture consciente de leur originalité et spécificité.

Cette recherche tentera d'établir une base théorique référentielle pour la reconsidération de ce patrimoine à travers la projection de nouveaux aménagement urbains, ainsi qu'à renouveler le regard sur des structures architecturales délaissées et marginalisées du fragment d'étude.

Objet de la recherche

Maintes civilisations se sont relayées à Tlemcen, faisant de ce vaste territoire, à travers ces passages, une ville très riche en histoire. En effet, l'ancienne capitale du Maghreb recèle des témoins tangibles d'une mémoire à travers son parc loin d'être négligeable en sites et monuments historiques.

Et afin de répondre aux préoccupations de la problématique, notre étude s'étale sur le fragment «**Sud-Ouest**» du centre historique, nous nous intéressons à conférer une nouvelle image possible au **patrimoine historique du XIX et XX siècle** et son réinvestissement dans la vie contemporaine.

Intérêt de la recherche

Notre travail de recherche aborde la problématique englobant le centre historique et son articulation avec les nouvelles extensions.

Vu la progression inexorable d'un processus de marginalisation et de dégradation du patrimoine urbain et architectural hérité, notre recherche s'est focalisée sur le développement d'une approche d'intervention sur notre fragment. Il est composé essentiellement de tissus hétérogènes mêlant entre les diverses strates urbaines qui souffre de rupture et de délaissement de legs patrimoniaux visant la réconciliation entre le centre ancien et les nouvelles extensions et la réintégration de ses structures abandonnées dans la nouvelle dynamique urbaine.

Notre intervention va permettre non seulement un renouvellement et une revitalisation du centre historique, «**reconstruire la ville sur elle-même**», mais aussi la valorisation de la production architecturale et urbaine des XIX et XX siècles à travers la récupération des édifices patrimoniaux délaissés à savoir l'ancien «**cinéma Ifriqiya**».

Problématique générale

La ville historique englobe donc des réalités urbaines très différentes, parfois opposées dans ses caractéristiques historiques, culturelles et spatiales. Elle peut contenir des couches architecturales issues de différentes époques, elle peut présenter à l'intérieur des ruptures, des discontinuités qui constituent un trait essentiel de son identité et d'autres qui, au contraire, sont l'expression des «déchirements» qui la dégradent, tels que les vides provoqués par les écroulements, ou des développements récents comme les percées routières ou opérations de rénovation imparfaites, des immeubles modernes³.

Aujourd'hui, ces vieux centres sont très dégradés et constituent une menace pour ses occupants, ils sont délaissés, obsolètes et insalubres. Pour cela une nouvelle conscience patrimoniale dans le but de les adapter aux nouvelles exigences fonctionnelles et aux réalités sociales de la vie contemporaine est plus que nécessaire.

L'Algérie, a subi un vaste champ d'expériences urbaines et architecturales qui ont été à l'origine des réalités urbaines très différentes.

Certainement, les interventions les plus prégnante ont vu le jour en Algérie, ainsi que les opérations urbanistiques les plus intéressantes.

Le tissu colonial a porté de nouveaux tracés orthogonaux avec des voies larges donnant l'aspect d'une ville occidentale. Des équipements ont été réalisés aux cœurs des centres existants, tels l'église et la poste à Tlemcen. Ces transformations sont aussi marquées par le franchissement des limites et les constructions en hauteur formant des façades urbaines.

³ LAURA Bertelot. «Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir». Mémoire de Master en tourisme & développement. Université de Toulouse le Mirail. 2008. P14.

Introduction générale

Actuellement, à la suite de grands bouleversements spatiaux ces centres historiques apparaissent comme des ensembles composés essentiellement de la juxtaposition de tissu traditionnel et colonial. La dualité des deux systèmes urbains, stimulait une ville résultante hybride et qui a fini par s'imposer.

A ce titre, en Algérie, la production architecturale et urbaine des XIX et XX siècles, issue de la présence française dans notre pays, en est le meilleur témoin. Du fait de la complexité de la situation, bien que la valeur d'usage de cet héritage soit bien admise, la reconnaissance patrimoniale reste toujours complexe, ambigu et fortement problématique.

La situation du patrimoine peut être saisie au regard des faits et des opinions. Les faits manifestent la limite des politiques urbaines et la dégradation ascendante du patrimoine hérité en Algérie.

La négligence, le manque d'entretien et les interventions inadéquates ont bien surgi après l'indépendance de façon variable et criante. Ces derniers ont gravement altéré ou partiellement détruit ce patrimoine.

Ces valeurs architecturales et urbanistiques, constituent un sujet de recherche à investir dans les cercles de réflexion universitaire, néanmoins toute tentative d'inscription comme «patrimoine national» semble représenter un projet peu croyable⁴.

Cependant l'héritage de l'époque coloniale du XXe siècle reste le plus visible et englobe un nombre important d'édifices religieux, industrielles et culturels à l'image des salles de cinéma. Ces lieux d'art sont malheureusement désertés et snobés à nos jours, leur valeur architecturale et historique d'antan n'est plus.

Ainsi des actions s'imposent, elles s'inscrivent dans la perspective de renouvellement de la ville sur elle-même et la mise à terme de l'extension démesurée. Le réinvestissement des tissus urbains existants permet de: rétablir les équilibres sociaux, diminuer la pénurie foncière, et lutter contre l'étalement urbain. Cela nous permet d'atteindre les objectifs de développement urbain ainsi que la remise en valeur du patrimoine.

De cette problématique on a dégagé la questions suivante:

Peut-on assurer à travers un renouvellement urbain, le réinvestissement et la réintégration du potentiel patrimonial dévalorisé ?

⁴ La place du patrimoine des XIX et XX siècles dans le corpus des édifices protégés représente moins de 6% du patrimoine national protégé ce qui, illustre très bien la très faible prise en charge et l'absence d'intérêt envers ce patrimoine récent.

Problématique spécifique

«Je ne puis jamais, parlant cinéma, m'empêcher de penser "salle" plus que film»

Roland Barthes

Sur les terres de notre Algérie indépendante, les bâtisses françaises des XIX et XX siècles demeurent à nos jours. La problématique liée à ce type d'édifices est celle d'un patrimoine architectural colonial négligé et délaissé que l'on veut méconnaître.

A l'aube de l'indépendance, un esprit d'enjambement –volontaire ou non- a exclu un pan entier de l'histoire récente des villes algériennes.

La ville historique de Tlemcen renferme un nombre important de sites et d'édifices historiques, notamment ceux qui marquent d'une manière indélébile l'empreinte de la présence coloniale. Les salles de cinéma témoignent, et s'inscrivent en diapason avec cette négligence généralisée envers la production architecturale de XX siècle.

Comme partout en Afrique, l'avènement du cinéma en Algérie est lié au fait colonial. En 1964, le président Ahmed Benbella proclama la nationalisation des salles de cinéma héritées de l'époque coloniale, elles étaient au nombre de 458. **Le cinéma-théâtre «LUX»**, présente l'exemple parfait, victime d'une lecture partielle, longtemps peu valorisée, et non reconnue, il endure l'abandon martelé des autorités ainsi que celui de son public d'antan.

Les salles obscures constituent un type d'édifice à valeurs multiples à la fois architecturale, urbaine, socioculturelle, économique et politique. La question de leur disparition des salles de cinéma est une problématique d'actualité. Les unes se dégradent en douceur et tombent en ruine, d'autres ont subi des interventions et ont été réouvert mais sont toujours méconnaissables par les citoyens.

Le parc des salles comptait 458 salles cédées par un passé récent. Actuellement, le constat est alarmant, une déchéance de 389 salles de cinéma, il n'en reste que 69 encore, témoignant de l'importance puis de la décadence de ce patrimoine. Doit-on permettre indéniablement, la disparition de ce patrimoine, vecteur de nostalgie et d'identité, témoin physique d'une mémoire récente ?

Le cinéma a perdu de sa monumentalité symbolique et architecturale d'autrefois qui était une partie intégrante sociale et urbaine de la ville. Actuellement, cet édifice (**le cinéma Ifriqiya**) est malheureusement soumis à un ensemble de problèmes dont:

- L'absence d'une prise en charge par l'état.
- La décrépitude du cadre bâti.
- L'absence d'une politique de préservation et de modernisation du parc des salles.
- La perte de valeur d'usage et délaissement

Le ministère a engagé, dans le cadre de sa politique de modernisation des salles de cinéma, ou de ce qu'il en reste, un chantier de réhabilitation des cinémas à l'échelle nationale. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de réaménagement et de mise à niveau des salles. Les opérations menées s'éloignant de la vision patrimoniale restent en deçà des attentes, une cessation d'activité problématique, vu que la majorité des salles de cinéma sont fermées et non exploitées.

En comparant avec la politique de préservation du patrimoine des salles obscures à l'échelle internationale, le constat est inquiétant, un retard remarquable de l'Algérie à reconnaître ce patrimoine et à le considérer pour ses valeurs intrinsèques, ainsi, de déterminer le rôle que pourrait jouer une opération de réhabilitation sur la structure cinématographique.

La réutilisation des édifices coloniaux revient souvent à nos jours, avec le développement de la notion de réintégration et d'adaptation du patrimoine bâti dans la dynamique urbaine. Une conservation des valeurs patrimoniales, architecturales et socio-culturelles à **travers le cinéma Ifriqiya** nécessite la génération de nouvelles fonctions afin de permettre sa réintégration dans l'espace urbain.

Le cinéma Ifriqiya «ex Lux» constituera un support consistant et favorable pour illustrer l'importance, les valeurs et la spécificité architecturale des salles obscures, et cela pour illuminer l'attachement et le lien inaltérable entre ces témoins physiques et la mémoire collective vivace.

Notre cas d'étude, nous permettra de révéler l'impact de délaissement des salles de cinéma sur l'espace urbain et sa structuration, ainsi que sur l'attractivité et la dynamique urbaine du cadre étudié, garante de l'attachement de la collectivité à cette centralité.

De cette problématique on a dégagé la questions suivante:

Quelle stratégie faut-il adopter pour la requalification et la réintégration du «cinéma Ifriqiya» dans la dynamique urbaine de la ville historique de Tlemcen?

Hypothèse de recherche

Pour pouvoir bien agir contre les effets de délaissement et la non fonctionnalité, et en réponse aux problématiques posées, l'hypothèse de recherche s'articule autour des points majeurs qui sont:

- Une stratégie qui va se porter essentiellement sur la revitalisation de notre fragment d'étude, à travers une démarche de renouvellement urbain qui assure la réintégration du patrimoine bâti et la mise en valeur de ses qualités afin d'améliorer le cadre urbain du centre historique de Tlemcen.

Introduction générale

- La valorisation de la production architecturale des XIX et XX siècles par la réutilisation des structures abandonnées à savoir l'ancien «**cinéma Ifriqiya**»: à travers la récupération des friches urbaines avoisinantes et l'introduction de nouvelles extensions permettant une mixité fonctionnelle et un discours conciliateur entre l'architecture traditionnelle et moderne.

Méthodologie et structure du mémoire

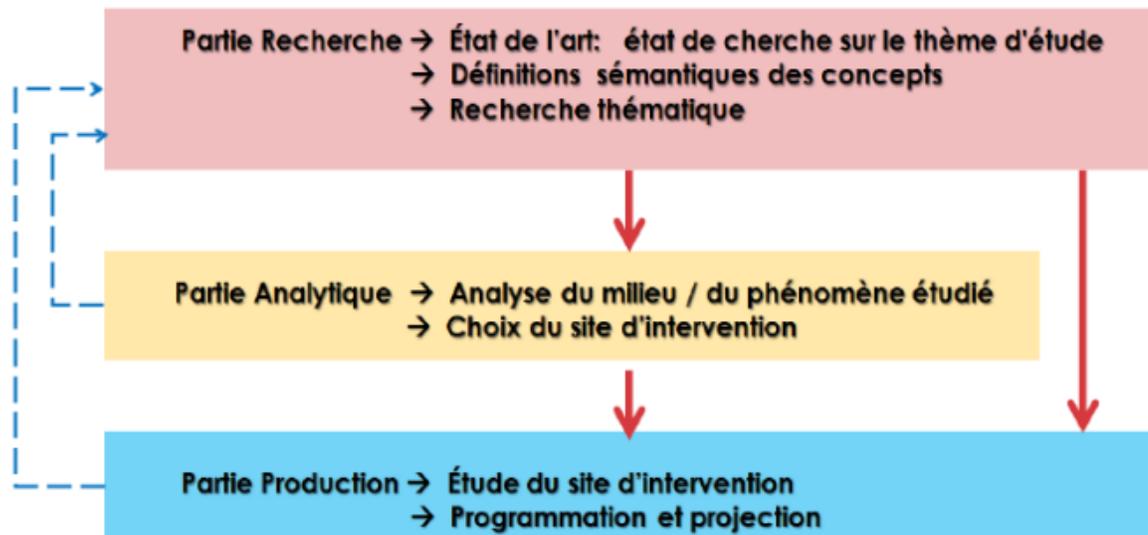


Figure 01: Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture

Source: séminaire sur la méthodologie

Introduction générale

- La partie introductive comprends une introduction générale, la problématique générale, et la formulation de la problématique spécifique.
- Ensuite, la présentation de l'objet de recherche, l'intérêt de recherche, et les hypothèses proposées

Chapitre I: Approche théorique

- **Dans la première partie**, l'objectif est de mieux comprendre les différents concepts relatifs à notre recherche à travers la présentation des définitions du patrimoine, son émergence, ses typologies et son évolution historique. Ensuite nous penchons sur les concept clés concernant le cinéma et les diverses interventions urbaines et architecturales.
- **Dans la deuxième partie**, on présente un aperçu sur le patrimoine du 19ème et 20ème siècle et sa situation en Algérie ainsi qu'à Tlemcen.
- Ensuite, on expose l'évolution de l'architecture des cinémas et son langage visuelle. La fin de cette partie est consacrée à l'avenement du cinéma en algérie, son evolution historique ainsi que sur le plan juridique.

Chapitre II: Approche analytique

- **La première partie** comprend une lecture urbaine de la médina de Tlemcen et de la zone d'intervention (fragment Sud-Ouest). Une étude sera élaborée selon plusieurs approches afin de soulever les problématiques liées à notre zone d'intervention ce qui nous permettra d'esquisser une stratégie d'intervention urbaine capable de solutionner les dysfonctionnements relevés.
- **La deuxième partie** sera consacrée pour la présentation de l'assiette d'intervention à travers une lecture générale du site en se focalisant sur le cinéma Ifriqiya. Nous allons s'intéresser aussi à l'aspect social en présentant le questionnaire effectué ainsi que ses résultats.

Chapitre III: Réponse architecturale

- Ce chapitre inclut deux phases complémentaires, en premier lieu la phase programmatique qui comprends hiérarchisation des critères et des perspectives d'intervention, la définition du projet ainsi que son programme de base. En second lieu la phase conceptuelle qui s'étale sur plusieurs volets: structurel, stylistique et fonctionnel que constitue notre réponse architecturale.

Conclusion générale

Chapitre I

Approche théorique

«[...]Ainsi, durant les six mille premières années du monde, [...], l'architecture a été la grande écriture du genre humain».

Victor Hugo

PARTIE I: GENERALITES THEORIQUES

Introduction

Dans ce chapitre on va mettre la lumière sur les définitions des différents concepts et termes clés qui vont revenir tout au long de notre travail de recherche. A commencer par la notion du patrimoine, son émergence, ses typologies en passant par les acteurs et les actions du patrimoine ainsi que les législations internationales et nationales.

1. Patrimoine

1.1 Définition

Selon Larousse : Le mot patrimoine est issu du latin « Patrimonium » et c'est l'ensemble des biens hérités du père et de la mère ; un bien qu'on tient par héritage de ses ascendants.

Selon l'UNESCO : «le patrimoine est l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et qui nous transmettons aux générations à venir, nos patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Ce sont des pierres de touche, nos points de références, les éléments de notre identité».

Selon Françoise CHOAY : «un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains»¹.

Le sens attribué au mot patrimoine diffère d'un domaine à un autre. Le tableau ci-dessous résume les définitions selon les différents usages :

¹ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. Edition du seuil. Paris. 1992,1996, 1999. P.9.

Catégorie des sciences	Définitions
Les historiens	Le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent ¹
Les sociologues	Le patrimoine et le lieu social sont les constituants de l'identité ² .
Les économistes	Le patrimoine est assimilé à un stock susceptible de porter des revenus et est donc de la nature du capital, d'éléments conçus comme ressources économiques ³ .
Les législateurs	L'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants ⁴ .
Science de la terre et de la vie	Le patrimoine est l'héritage d'un environnement physique, géographique et vivant (flore, faune). Ce patrimoine est modifié par les activités humaines (il peut être détruit). Il influe en retour sur les structures des sociétés, les cultures et les comportements collectifs ⁵ .

Tableau 01: Définitions du patrimoine selon les différentes sciences

Source: Mémoire de magister de Mme. Kharbouche Soumia

1.2 Émergence de la notion du patrimoine

Françoise CHOAY explique dans son livre de référence «L'allégorie du patrimoine» que le concept du patrimoine n'a pas toujours été existant dans l'histoire, jusqu'à la renaissance il a pu prendre une valeur importante tel qu'on la connaît aujourd'hui.

¹ Henry ROUSSO. Le regard de l'histoire : l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France: Entretiens du patrimoine, Cirque d'hiver. Editions Fayard. 2003. Introduction générale.

² Dominique POULOT. Patrimoine et modernité. Éditions l'Harmattan. 1998. P.110.

³ Ibid.

⁴ Encyclopédie Universalis

⁵ Ibid

Dans notre étude, il est indispensable de présenter une précision à cette vaste notion car elle présente un ensemble de legs matériels et immatériels partagé par toute une population. Dans cette catégorie s'intègre le patrimoine bâtis qui nous intéresse dans notre cas d'étude.

A partir de ça Françoise CHOAY a pu introduire la notion des monuments historique qu'elle définit comme Artefact élaboré par une communauté pour se remémorer même pour d'autre génération de personnes, évènements ou des croyances.

La vraie apparition du concept monument historique revient à la renaissance, un nouvel intérêt a vécu le jour pour les civilisations antiques aussi les legs hérités de ces derniers sont étudiés par des penseurs de la renaissance et plusieurs opérations d'interventions de préservation sont entreprises.

A la première fois à Rome et s'ensuite dans le reste de l'Europe en période de fascination pour les héritages matériels beaucoup plus antique portant un témoignage.

Le lendemain de la révolution industrielle, l'histoire a vécu un tournant très important on changera le statut monument historique encore une fois.

Selon Françoise CHOAY, la révolution industrielle comme rupture avec les modèles industriels traditionnels ouvrait une irréductible fracture entre deux périodes de création humaine la coupure de l'industrialisation est demeurée l'infranchissable ligne entre un avant ou se trouve cantonne le monument historique et un après avec le quel débute la modernité.

Durant cette période les premières législations ont commencé sur la restauration tel qu'une discipline entière mais ces interventions restent que ponctuelles sur des monuments a grande valeur jusqu'à début du XXème siècle.

1.3 Typologie du patrimoine

On définit plusieurs types ou catégories de patrimoine.

Selon Dominique Poulot dans son livre intitulé "patrimoine et modernité" : « Le patrimoine relève d'un emploi métaphorique : on parle, en effet, d'un patrimoine non seulement historique, artistique ou archéologique, mais encore ethnologique, biologique ou naturel, non

seulement matériel, mais immatériel, non seulement national ou local, régional, mais mondial, universel¹.

A. Le patrimoine culturel

En Algérie, dans l'article 02 de la loi 98-04 du 15/06/1998, le patrimoine culturel national est défini comme étant "Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours².

Dans une vision culturelle, le patrimoine peut se définir comme étant "l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.) soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) et qui est préservé, restauré, sauvegardé et généralement montré au public.

B. Le patrimoine matériel

Ce patrimoine représente les productions matérielles de l'homme et se divise en quatre catégories :

- **Les paysages** : C'est le résultat d'une action séculaire de l'homme sur son milieu.
- **Les biens immobiliers** : C'est aussi bien les bâtiments de différents usages qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural spécifique.
- **Les biens mobiliers** : Dans cette catégorie rentrent aussi bien les œuvres d'art que les ustensiles d'usage domestique ou professionnel.

¹ Dominique Poulot. Op.cit. P.7.

² Voir journal officiel de la REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 22, 24 Rabie Ethani 1429, 30 avril 2008.

Les produits : Les produits résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de cultures, d'élevage, de transformation et de préparation¹.

C. Le patrimoine immatériel

L'UNESCO définit ce type de patrimoine comme suit : « On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, les représentations, expressions, connaissance et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés...Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leurs procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

D. Le patrimoine urbain

Le «patrimoine urbain» est considéré comme un tissu urbain fortement structuré, hérité du passé puis transmis aux générations futures grâce à l'action de l'État. Cette expression occidentale utilisée à partir de la fin du XIXe siècle puis proposée pour la première fois par G. Giovannoni en 1931².

Cette notion comprend « tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIXème siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés »³.

Le patrimoine urbain est considéré comme un ensemble urbain et non pas une somme de différents monuments pris isolément. C'est une nouvelle façon de voir et de conserver les ensembles anciens, qui a pour but la conservation de l'histoire, de l'art et de la vie présente⁴.

¹ 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT). Ljubljana (Slovénie). 16-17 septembre 2003. Édition du conseil de l'Europe. Décembre 2004. P. 75 et P.76)

² CHOAY F. Op.cit. P 132.

³ CHOAY F. Op.cit. P 56.

⁴ LAURA Berteloot. Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir. Master 2 Tourisme & Développement. Université de Toulouse le Mirail. 2008. P 12

E. Le patrimoine architectural

Selon le centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREC): le patrimoine architectural englobe les monuments historiques, c'est-à-dire les édifices classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le patrimoine architectural constitue un ensemble biens plus vaste qui comprend également le patrimoine que l'on qualifie parfois de non protégé, de pays ou de proximité¹.

L'expression «patrimoine architectural» est considérée comme comprenant les biens immobiliers suivants²:

- **Les monuments:** on entend par monuments toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.
- **Les ensembles architecturaux:** par ce qualificatif on désigne tout groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.
- **Les sites:** les sites sont des œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituent des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

1.4 Valeurs du patrimoine

La conservation du patrimoine historique, sous toutes ses formes et de toutes les époques, trouve sa justification dans les valeurs qu'on attribue à ce patrimoine.

¹ Le patrimoine architectural: Un marché en construction, Céreq «Centre D'études et de Recherches sur les Qualifications». Direction de la publication: Hugues Bertrand. Rédaction: Isabelle Bonal. Commission paritaire n°1063 ADEP. Céreq Bref n° 183. FÉVRIER 2002. P 1

² Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe. Grenade. Octobre 1985. Article 1.

Les valeurs du patrimoine sont multiples, la mise en théorie de ces valeurs s'est effectuée pour la première fois en 1903 par Alois Riegl «Le Culte moderne des monuments»¹.

1.4.1 Valeurs traditionnelles

Le système de valeurs d'Alois RIEGL²

En 1903, RIEGL publie: «Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse », ouvrage central, où il analyse le monument d'un point de vue social et culturel. Dans cet ouvrage, l'auteur propose une série de valeurs essentielles à l'évaluation patrimoniale et à l'élévation d'une structure au statut de monument, à savoir la définition de deux catégories de valeurs qui s'opposent qui sont:

A. Les valeurs de remémoration (du passé)

Sont basées sur la capacité d'un monument à évoquer, à informer ou à rappeler. Car tout objet singulier ou ordinaire du passé traversant le temps se patrimonialise. Elles comprennent deux valeurs distinctes:

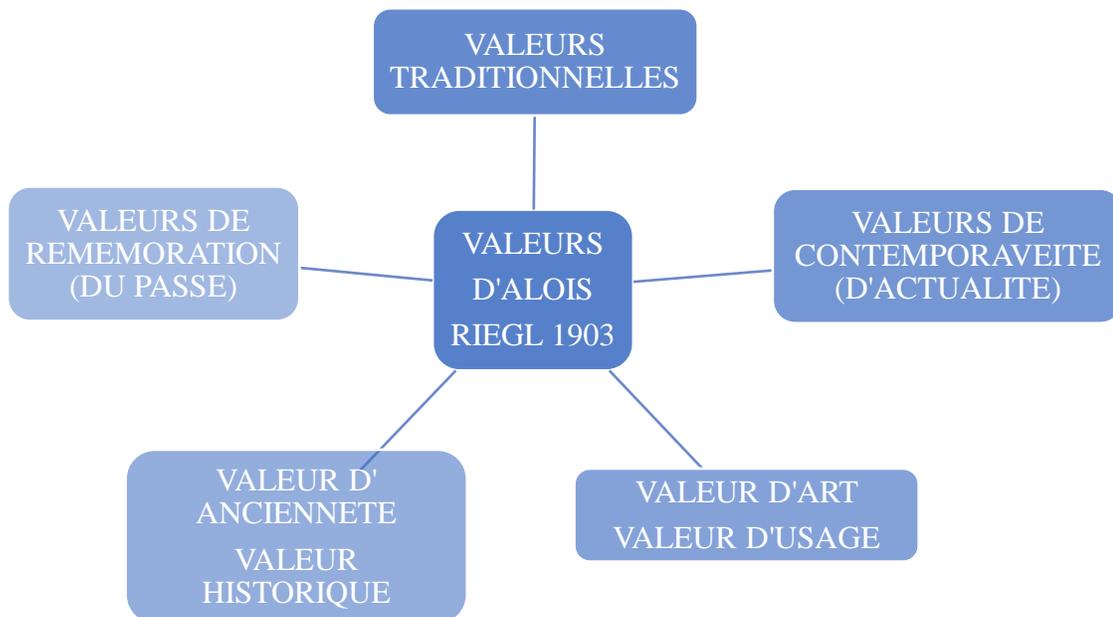


Figure 02: Valeurs traditionnelles

Source: Auteurs

¹ Alois Riegl. Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen und sein Entstehung. Vienne. 1903. Les références renvoient à la première édition française, traduite de l'allemand par Daniel Wiczorek, «Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse», avant-propos de Françoise Choay. Paris, Éditions du Seuil. 1984.

² BOUMEDINE AMEL. Reconnaissance patrimoniale acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbès. Mémoire de Magistère. Université d'Oran (USTO). 2007.P 19.

- **La valeur d'ancienneté** « à plus un objet est ancien, plus il a de la valeur. Elle renvoie à l'âge de l'édifice et au temps qui s'écoule. Elle implique l'abondance des choses à leur destin naturel aboutit dans tous les cas, à un conflit avec la valeur de contemporanéité».
- **La valeur historique** «souligne la dimension du patrimoine en tant que témoin du passé. Elle insiste sur l'état originel du patrimoine. Cette valeur implique avant tout une attitude conservatrice et une opération de restauration à l'identique».

B. Les valeurs de contemporanéité (d'actualité)

Sont basées sur le fait que tout « monument » ou objet et œuvre peut être considéré comme l'égal d'une création moderne et récente. A ce titre le monument doit présenter l'aspect d'une création moderne, c'est-à-dire une « parfaite intégrité inentamée par l'action destructrice de la nature » et comprend:

- **La valeur d'art** « est divisée en deux catégories : la valeur relative, qui concerne les œuvres anciennes accessibles et la valeur de nouveauté qui renvoie à l'apparence intacte des œuvres».
- **La valeur d'usage** « souligne les nécessités actuelles d'utilisation du patrimoine. L'introduction de cette dernière valeur est fondamentale car elle transforme la notion traditionnelle de patrimoine en la faisant passer de l'idée de trace à l'idée de capital. »

1.4.2 Nouvelles valeurs

Le monde est en perpétuel mouvement et évolution car « la ville d'aujourd'hui a changé de caractère et la politique de gestion actuelle implique l'association des deux notions, patrimoine et développement qui mènent à envisager l'intégration d'autres valeurs nouvelles» qui sont présentés dans la figure qui suit:

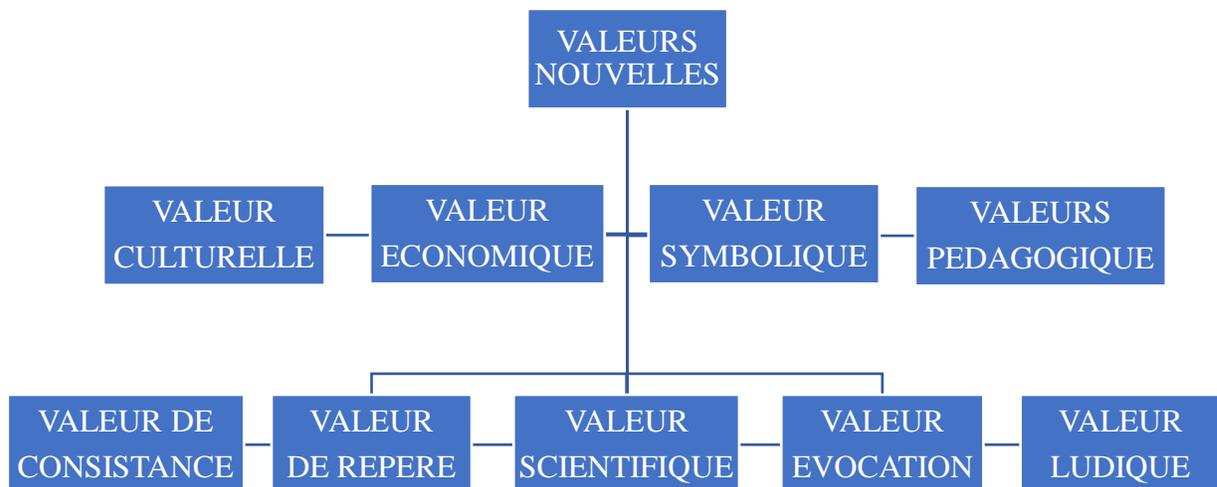


Figure 03: Valeurs nouvelles
Source: établie par l'auteur

1.5 Différentes menaces du patrimoine

Le patrimoine peut disparaître lorsqu'il est affecté par l'un des risques suivants :

- La dégradation naturelle
- Le pillage
- Le piétinement et la sur-fréquentation
- L'urbanisation
- Le dépaysement
- La disparition du patrimoine immatériel
- La faible sensibilité aux valeurs patrimoniales

La source de ces risques diffère, certains risques sont engendrés de fait de la nature, d'autre de fait de l'homme mais que tous ces derniers sont décisifs et nuisibles et que la meilleure solution pour la préservation du patrimoine reste la sensibilisation des citoyens ainsi que l'intervention des acteurs qui gèrent le patrimoine¹.

¹ KHERBOUCHE Soumia. Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural -Le cas de la ville historique de Tlemcen-. Magister en Architecture. UABB. 2012.

2. Patrimonialisation

«La patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement et de revalorisation d'espaces désaffectés»¹.

Dans la littérature, c'est l'action de donner un caractère patrimonial à un objet.

Dans la conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) ils déclarent: "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens"².

Selon Guy DI MEO, la patrimonialisation est un processus qui part de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par des phases essentielles de sa sélection, de sa justification, de sa conservation, et de son exposition³.

2.1 Valeurs de patrimonialisation

Selon Choay et Bourdin, toute revendication patrimoniale se base sur quatre valeurs:

- L'historicité
- L'exemplarité
- La beauté
- L'identité

En effet, un bien ne peut être considéré en soi comme un élément patrimonial s'il ne revêt pas d'un caractère patrimonial par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale.

Une autre valeur vient s'ajouter à celles citées ci-dessus, il s'agit de la valeur économique, car selon (Veschambre, 2007) "*pour qu'il y ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il*

¹ NOROIS, n°185, 2000-1. Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit, sous la direction d'Arnaud Gasnier.

² 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT). Op.cit. P 75

³ GUY Di Meo, processus de patrimonialisation et construction des territoires. Cour de géographie. Université de Bordeaux 3. P 2

y ait une légitimation "scientifique" par les spécialistes du patrimoine, il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique".

2.2 Processus de patrimonialisation

En général, les processus de patrimonialisation ont besoin d'évènements déclencheurs pour qu'ils soient enclenchés. Ces processus s'enclenchent aussi en général comme réponse à une remise en cause ou comme une prise de conscience d'un risque de disparition ou de détérioration d'un objet patrimonial.

Les processus de patrimonialisation peuvent être ramenés à six étapes successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection, de sa justification, de sa conservation et de son exposition.

3. Actions sur le patrimoine:

3.1 Interventions urbaines:

A. La requalification urbaine:

La requalification est définie comme une acquisition d'une qualification nouvelle. C'est l'action de refaire la ville, une opération portant sur l'amélioration des espaces urbains.

«D'après le sens du verbe « qualifier » (donner une nouvelle qualification, aptitude, qualité ou valeur) la requalification d'un quartier paupérisé ou d'une ville dégradée désignera l'action par laquelle ce quartier ou cette ville reprennent leur dynamique et retrouvent leurs aptitudes à jouer pleinement leurs fonctions en tant qu'espaces urbains épanouis. Ces fonctions peuvent être perdues comme le cas d'une ville historique ou d'un quartier ancien dévitalisé et qu'on cherche à remettre en valeur, comme elles peuvent ne jamais exister et qu'on cherche, dans ce cas, à créer.... C'est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues»¹.

¹ Aba SADKI. La requalification urbaine : "Recommencer la ville à zéro" entre exigences sociales et impératifs techniques.2010. www.zizvalley.com/Article/2568.html.

B. La réhabilitation urbaine:

La réhabilitation comprend les améliorations matérielles qui sont nécessaires pour utiliser de façon adéquate une structure vide ou mal employée. La réhabilitation devrait toujours impliquer une réutilisation aussi proche que possible de la fonction originale pour faire en sorte que l'intervention et la perte de valeur culturelle soient aussi réduites que possible, ce qui s'inscrit également dans la logique économique»¹.

C. La revitalisation urbaine:

«Revitaliser, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien public. Les approches patrimoniales, économiques, environnementales et socioculturelles ne s'opposent pas, non seulement elles se complètent mais leur articulation conditionne le succès sur le long terme»².

D. Le renouvellement urbain:

«Il concerne une partie du patrimoine existant qui a vieilli ou qui ne répond plus aux exigences actuelles et qui mérite donc à cet effet d'être renouvelée³». Le renouvellement urbain désigne avant tout un processus de production de la ville à partir de ses tissus existants.

Le renouvellement urbain autrement définit comme «un nouveau mode de développement et de fonctionnement de la ville visant à économiser les espaces et l'énergie et à régénérer les territoires urbains dégradés»⁴.

¹ ICCROM. Guide de la gestion des sites du patrimoine culturelle mondiale. Rome. 1996. P 93.

² UNESCO. Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable. Juillet 2008.

³ Ibid.

⁴ Jegouzo Yves. Droit de la ville et droit dans la ville. 2001.

3.2 Interventions architecturales:

A. La réhabilitation:

La réhabilitation fait partie des techniques de conservation du patrimoine la plus répandues, elle peut être légère, moyenne, lourde ou exceptionnelle. Elle se définit comme étant l'action d'amélioration sans changement d'usage, « ... une pratique ancestrale d'amélioration et de renouvellement de la forme bâtie sur elle-même, qui accompagne l'évolution des façons d'occuper l'espace. On inclut dans cette acception les interventions qui s'efforcent de conformer un bâtiment à des usagers qui se sont modifiés ou à des occupants qui ont changé»¹.

Selon BOULON-FAHMY «gamme d'actions plus ou moins importantes pour rendre à l'ouvrage ses capacités d'usage ou changer sa destination. La réhabilitation c'est la réutilisation de structures bâties qui conserve les éléments constitutifs de cette structure en particulier les éléments porteurs, le clos, le couvert. On parle de réhabilitation si on peut conserver la structure spatiale de l'édifice.

B. La restauration:

Selon la charte de Venise, la restauration se définit ainsi: La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument².

¹ Pascale JOFFROY. La réhabilitation des bâtiments conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements. Éditions Le Moniteur. Paris. 1999.

² Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964). Article 09.

C. La rénovation:

D'origine latine «Rénovation» désigne l'action de remettre à neuf quelque chose. Améliorer en donnant une forme nouvelle, moderne, remettre à neuf¹.

La rénovation d'un bâtiment consiste aussi en son amélioration fonctionnelle, physique ou esthétique sans modifier sa vocation. Elle peut être envisagée dans les cas suivants:

- La vétusté et la mauvaise qualité du bâtiment.
- L'inadaptation aux normes et aux conditions de vie (inadaptation à la circulation mécanique, la rénovation d'une cuisine ou une salle de bain...).

D. La requalification:

C'est une réhabilitation qui porte sur le côté fonctionnel, incluant la possibilité de changement de la fonction et d'usage.

E. L'extension:

C'est l'action de faire prolonger ou agrandir un bâtiment pour fournir un espace plus vaste et une capacité d'accueil plus importante ou pour avoir la possibilité d'ajouter une nouvelle fonction selon le besoin.

F. La restructuration/La reconstruction:

C'est construire de nouveau, la reconstruction peut faire appel à de nouveaux matériaux, comme aux anciens, ou les deux en même temps, le but étant de rétablir des éléments détruits ou de leurs parties.

4. Acteurs et contexte patrimonial en Algérie:

4.1 Acteurs nationaux:

Au niveau national, il existe aussi plusieurs associations ou organismes qui ont pour objectif la sauvegarde du patrimoine national.

- ✓ **Sous-direction des monuments et sites historiques:**

¹ Petit Larousse illustré, Dictionnaire encyclopédique pour tous. Librairie Larousse. Paris. France. 1983.

Située au niveau du ministère de la communication et de la culture : suivre et contrôler les opérations d'identification de classement et de valorisation des monuments et sites.

✓ **OGEBC:**

Le 1er janvier 2007 l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques est transformé en Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, un établissement public à caractère industriel et commercial.

✓ **Direction de la culture de la wilaya:**

Bureau des monuments et des sites historiques au service du patrimoine culturel

✓ **L'agence nationale des secteurs sauvegardés:**

Assure la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de secteur sauvegardé (PPSMVSS)

✓ **Associations**

Elles se spécialisent dans la prise en charge la sensibilisation et la défense des sites et monuments historiques

4.2 Contexte patrimonial en Algérie:

4.2.1 Cadre historique:

Des trois grandes périodes par lesquelles est passée l'Algérie (Précoloniale «avant 1830», Coloniale «1830 – 1962» et Postindépendance «depuis 1962»), il y a toujours eu un rejet par rapport à la période coloniale, ressentie comme une période d'ennemie, une période destructrice de valeurs, mais qui par rapport au patrimoine algérien, apporte beaucoup et représente un enjeu dans une société à la recherche de ses repères identitaires.

Nabila OULEBSIR, architecte et historienne algérienne, traite le cas de l'Algérie dans son ouvrage « Les usages du patrimoine », elle lance sa vision spécifique sur le patrimoine en Algérie et son évolution urbaine et architecturale. A savoir celle de «l'élaboration de l'idée patrimoniale en Algérie et comment cela a contribué à créer une identité algérienne propre»¹.

¹ OULEBSIR, Nabila. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris.

Pour elle la notion du patrimoine suit toujours un mouvement d'appropriation et d'indentification, là où la sélection des objets et leur conservation jouent un rôle essentiel.

En effet, la tradition islamique n'accorde pas une grande importance aux biens matériels, considérant que rien n'est éternel, elle insiste bien plus sur la transmission immatérielle des biens. Aussi, le concept de « contemplations des ruines et l'aspect esthétique des monuments portant la marque du temps » n'existe pas dans la culture arabo-berbère¹.

L'émergence de la notion de patrimoine s'est donc manifestée avec l'arrivée des colons français, apportant avec eux cette fascination pour les monuments anciens.

4.2.2 Cadre juridique:

La réglementation algérienne a connu deux lois en matière de conservation du patrimoine

L'ordonnance n°67-281 du 20/12/1967 relative aux fouilles et la protection des sites et monuments historique. Elle constituait la référence en vigueur en matière de gestion du patrimoine culturels jusqu'en 1998.

La loi 98-04: Actuellement, afin de combler le vide juridique pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine, des textes de lois sont apparus précisant les conditions d'intervention sur des sites et monuments historiques². Elle a permis d'ancrer pour la première fois le patrimoine culturel dans ses dimensions matérielles et immatérielles, à la réalité territoriale et historique de notre pays. Loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Publiée dans le journal officiel de la république algérienne n° 44 du 22 Safar 1419 correspondant au 17 juin 1998.

Cette loi expose les trois modalités de protection du patrimoine bâti ainsi que les acteurs et les mécanismes intervenant dans leurs mises en application à savoir :

- L'inventaire supplémentaire
- Le classement
- Le secteur sauvegardé

¹ Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004. Préface de D. Nordman.

² Voir article: Zakia HAMMOUNI, Patrimoine (... , Il y a beaucoup à faire ...). Revue : vie de ville.

5. Concepts relatifs au centre historique:

a) La ville historique:

Elle est une unité urbaine, un «établissement humain» dans laquelle se concentrent la plupart des activités humaines présentant des caractéristiques historiques et qui témoigne d'un ensemble d'événements passés à travers un passage d'une civilisation. La ville historique est aussi une structure vivante qui exprime l'évolution de la société et de son identité culturelle¹.

Les villes historiques représentent la dimension historique et singulière d'un lieu et d'un contexte social. Elles donnent un visage aux lieux, et aux agglomérations. Préserver un centre ancien c'est alors préserver l'identité d'un lieu, l'identité de la population qui y vit, dans un monde qui privilégie la standardisation et prétend souvent faire du passé une table rase.

b) Le centre historique:

Françoise CHOAY le définit comme étant: «Le noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif».

Lieu de naissance de la cité, il représente donc la partie la plus ancienne. C'est le noyau originel qui, parfois n'occupe plus la partie vraiment la plus centrale. Il correspond au noyau ancien et le lieu d'origine de la ville. Héritier d'une vieille organisation et riche patrimoine historique².

L'ICOMOS le définit comme étant un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des moments particuliers de l'histoire, indépendamment à la référence au temps car il peut même se rapporter à des moments historiques récents³.

c) Le centre ancien:

«Constitue le noyau initial à partir duquel la ville s'est étendue, on peut dire que l'histoire d'une ville est souvent celle de son centre historique construit, il y a longtemps. Donc on peut conclure que l'essence d'une ville est sa centralité»⁴.

¹ ICOMOS, Une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels Vol.3, Ravello, Italie., 1976, p 895.

² J. Beaujeu-Garnier. «Comparaison des centres villes aux Etats-Unis et en Europe» in «Annales de géographie».

³ ICOMOS. Op.cit. P 89.

⁴ ICOMOS. Op.cit. P 365.

d) Centre-ville, centre ancien ou centre historique?

La notion de centre-ville renvoie à l'idée d'un espace au cœur du système. Pour faire centre, un territoire doit concentrer des fonctions rares et incontournables et doit être à la croisée de voies de communication facilitant son accessibilité. Les symboles du pouvoir y sont fréquemment regroupés (mairie, église,...), avec des commerces et des services rares, des distractions de qualité¹.

Alors que la notion «centre ancien» fait référence à l'âge de ce centre, à son antériorité par rapport au reste de la ville qui s'est construit à partir de cette première inscription spatiale. Elle soulève par ailleurs la question de l'existence d'un éventuel patrimoine à gérer, et par conséquent d'un héritage².

e) Centre/centralité:

Les géographes tels que Beaujeu Garnier décrivent le centre comme étant «...La partie fondamentale de l'organisation urbaine, celle qui assure la vie et l'activité. C'est le siège du pouvoir organisateur public et privé, spontané ou réglementé qui assure le développement urbain et régit les rapports avec la périphérie rurale ou urbaine...»³.

f) La médina⁴:

C'était la ville intégrée et intégrante, unité sociale de référence, habitat exclusif à la consolidation du sédentarisme. Espace perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent et aux activités marchandes qui la soutiennent malgré les remparts qui la ferment et la protègent de la menace des envahisseurs. A l'intérieur de ses murailles germe un tissu social vivant avec ses passions d'amour et de guerre capable de construire au fil de l'histoire, ses

¹ Brigitte Bertoncello. Cité dans l'article «Centres anciens, entre vitrine de ville et gestion de la pauvreté: une question de développement». Université Aix-Marseille I. P 01.

² Ibid.

³ Jacqueline Beaujeu Garnier «la géographie urbaine». Cité par Nadia Kerdoud. «Nouvelles centralités, périphéries spontanées; Cas de Oued Skhoun à Guelma» .Mémoire de Magistère. UMC, 2000. P 30.

⁴ UNESCO. Médinas: sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel. Édition du centre du patrimoine mondial, n°9. Paris. Décembre 1995.

propres signes d'identité et la traduction des modes de vie à travers la création littéraire et artistique, ainsi que par l'expression architecturale et artisanale.

g) Le secteur sauvegardé:

Ce sont le plus généralement des villes historiques, des centres anciens marqués par une longue histoire urbaine. Ce sont des milieux urbains «caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui par l'homogénéité et leur unité historique et esthétique et présentant un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur»¹.

Ces secteurs sont dotés d'un «plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés » (PPSMVSS) codifié par le Décret exécutif N° 03-324 du 5 octobre 2003.

h) Le patrimoine urbain:

La notion du patrimoine urbain comprend «tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés»².

i) Les friches urbaines:

C'est un «espace délaissé par une activité humaine antérieure ayant eu un impact fort, attendant un réemploi hypothétique, situé en périphérie ou au cœur de l'urbain».

On peut cependant distinguer les friches selon leurs natures (par exemple, terrain à l'abandon et/ou bâtiments vacants), leurs modes d'occupation antérieure (friche industrielle, commerciale, militaire)³.

¹ Voir le journal officiel algérien n°44 de la 37° année du 17 juin 1998. Article 41 de la loi 98 -04 relative à la protection du patrimoine culturel.

² CHOAY F. Op.cit. P 56.

³ JEAN-PAUL carrière, CESER Centre-Val de Loire. Requalification des friches urbaines. Juin 2015.

j) Les vides urbains:

Il s'agit des espaces libres dans un milieu urbain, définis par contraste par rapport aux bâtiments (pleins). Ils sont donc entourés, bornés ou jalonnés par des espaces construits¹.

Les vides urbains constituent des espaces abandonnés en ruine ou des espaces fonctionnels tels que les espaces libres et les placettes.

6. Concepts relatifs au cinéma:

A. Le cinéma:

Le cinéma peut prendre plusieurs sens selon Larousse:

- ✓ L'art de composer et de réaliser des films cinématographiques.
- ✓ Procédé permettant de procurer l'illusion du mouvement par la projection, à cadence suffisamment élevée, de vues fixes enregistrées en continuité sur un film.
- ✓ Salle de spectacle où l'on assiste à des projections cinématographiques.

Le cinéma est un art du spectacle, il est couramment désigné comme le «septième art»². L'art cinématographique se caractérise par le spectacle proposé au public sous la forme d'un film, c'est un mécanisme composé d'image en mouvement accompagné d'une bande sonore. C'est la succession rapide de ces images qui par illusion fournit une image animée aux spectateurs.

B. Les types de cinéma:

a) Par nombre de salle:

- ❖ De 2 à 7 salles (complexe)
- ❖ De 8 à 15 salles (multiplexe)
- ❖ De 16 à 60 salles (mégaplexe)

b) Cinéma de la ville:

Dans cette catégorie on classifie les cinémas qui se trouvent dans le tissu urbain, et dont la capacité dépasse les 700 places, et à qui on attribue les films de première exclusivité, les

¹ UNESCO: méthode d'analyse morphologique du tissu urbain traditionnel .P 25.

² Ernest Flammarion. «Histoire du cinéma mondial, des origines à nos jours ». Paris. 1949.

Approche théorique

grands distributeurs privilégient l'exclusivité de leurs films à ce genre de salles, elles ont dans la majorité des cas toute une façade bien marquée, elles ne sont pas intégrées avec un autre immeuble.

c) Cinéma de quartier:

Les cinémas de quartiers sont de petites salles qui ne dépassent pas les 700 places, attachés à l'identité de leurs quartiers. Ce sont des salles de seconde zone, quand un film sort pour la première fois il arrive sur ces écrans en seconds temps. Souvent ils possèdent une petite façade, ou intégrés dans des immeubles.

d) Le ciné parc (le drive-in):

C'est une forme de cinéma en plein air composée d'un grand écran, d'une cabine de projection, d'un espace de vente de nourriture et d'un grand parking destiné aux voitures. Grâce au drive-in, les personnes peuvent voir les films depuis leurs voitures.

e) Les cinémas en plein air:

On désigne habituellement sous le terme cinéma en plein air toute activité de projection de films effectué en plein air, que cette activité soit payante ou gratuite. De très nombreux festivals proposent de telles séances en plein air, pour des raisons pratiques évidentes (confort des spectateurs, météo favorable, tourisme), le cinéma en plein air se pratique principalement en été.

f) Ciné théâtre:

C'est des salles de théâtre où on peut faire des projections cinématographiques souvent dans un cadre culturel de découverte de films de genre ou populaires. Il propose donc un programme artistique, une programmation cinématographique avec des rencontres thématiques et des soirées ciné-débats, ainsi que des conférences.

C. Le cinéma, son invention et son évolution:

• La naissance du cinéma:

En 1895, les frères Lumière inventent le cinématographe. C'est un appareil qui projette des images animées sur un écran.

Le 28 décembre 1895, à Paris, a lieu la première projection publique et payante. Ce jour-là, une dizaine de films muets en noir et blanc sont présentés. Ils ne durent à l'époque qu'une minute. «L'Arroseur arrosé», le premier gag du cinéma, fait éclater de rire tous les spectateurs.

- **Au temps du cinéma muet:**

Au début, les films sont muets et en noir et blanc. Un pianiste ainsi qu'un bruiteur sont là pour compenser le manque de son tandis que pour les dialogues des intertitres apparaissent à l'écran.

- **Le cinéma se met à parler:**

En 1894, l'américain Edison tente de synchroniser un appareil enregistreur, le phonographe, avec les images animées de Kinétoscope. Les films chantants apparaissent alors petit à petit. Pour cela, les chanteurs sont d'abord filmés puis leurs voix sont enregistrées à part. Lors de la projection, on fait coïncider l'image et le son. « Le chanteur de Jazz », le premier film sonore, est réalisé en 1927. Il n'y a pas encore de dialogues mais des musiques sont synchronisées avec l'image. Le premier film parlant « les lumières de New York », quant à lui sort sur les écrans en 1928.

- **L'apparition de la couleur:**

Diverses méthodes ont été employées depuis le début du cinéma, pour coloriser les films: d'abord au pinceau, directement sur la pellicule, image par image puis au pochoir dans des ateliers spécialisés. L'image couleur est obtenue grâce à l'assemblage de trois pellicules possédant les couleurs primaires (bleu, jaune, rouge). Cette technique s'appelle Technicolor.

Conclusion:

Dans cette partie, nous avons tenté de cerner le champ théorique relatif à notre travail de recherche. Ensuite on s'est focalisé sur la terminologie liée à notre problématique générale et spécifique. Dans la partie suivante nous allons essayer de présenter le patrimoine du XIXème et XXème siècle et l'évolution de l'architecture des cinémas.

PARTIE II: PRODUCTION ARCHITECTURALE DU XIX^{ème} ET XX^{ème} SIECLE

Introduction:

L'héritage de XIX^{ème} et XX^{ème} siècle contribue aujourd'hui fortement à la structuration des espaces, à l'enrichissement des typologies architecturales et à la définition de l'image urbaine¹.

Dans ce chapitre nous allons étudier ce type de patrimoine et le regard des Algériens envers cet héritage. A la fin nous nous pencherons sur l'évolution de l'architecture des cinémas sur le plan international et national.

1. Patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle:

Toute construction espace ou site dans un milieu urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation qui a vécu entre 19^{ème} et 20^{ème} siècle, ou elle été marqué d'une évolution significative durant cette période, évènement historique lié à cette période, dont la valeur esthétique, historique, architecturale, artistique ou autre justifiant leur protection.

L'héritage colonial forme un très large champ partant du simple monument historique à l'ensemble urbain en passant par l'architecture industrielle et les fermes coloniales. En plus du patrimoine bâti, il englobe, un ensemble de productions littéraires, artistiques, culturelles et autres»².

1.1 Caractéristiques urbaines et architecturales:

1.1.1 Caractéristiques urbaines³:

Les débuts de la colonisation seront marqués par des interventions radicales sur les tissus urbains existants, les structures des villes algériennes vont subir de profondes mutations, percés de voies, démolitions, transformations de bâtiments existants. Après, la production des villes Algériens sous la colonisation est calquée sur les modèles européens en appliquant les principes suivants:

¹ Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR. Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie-Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés. Revue UMMTO. Tizi Ouzou. 2014. P 02.

² Mechta K. De l'authenticité à l'innovation dans le Maghreb, architecture et urbanisme, patrimoine, tradition et modernité. Publisud. P 43.

³ CHAOUI Fatima Zohra. Réhabilitation du patrimoine architectural du 20^{ème} siècle. Master 2 en architecture. Université de Tlemcen. 2018. P 17.

- La régularité du tracé et la proportion: le découpage de la ville en îlots, selon un plan en échiquier, des îlots de formes régulières (rectangulaires, triangulaires, trapézoïdales).
- L'importance donnée à l'aménagement de l'espace public : L'espace public représente un lieu d'échange et de communication, il se trouve sous plusieurs formes : rue, place, jardin.
- Le traitement des relations entre les différents quartiers militaires, civils, et indigènes.
- La répartition des édifices publics : l'emplacement de chaque équipement est déterminé par une règle afin que chacun puisse être à la portée de remplir son objet principal. La ville doit posséder les cinq édifices de base qui sont : la mairie, l'église, la justice de paix, l'école et le presbytère

1.1.2 Caractéristiques architecturales:

A. Style néoclassique:

Il s'agit d'une architecture classicisante, d'appartenance européenne, qui trouve origine en 1750 dans la référence gréco-romaine pour devenir l'architecture officielle de l'empire français pendant 70 ans, elle représentait une mission civilisatrice des bourgeois européens concurrents et combattants l'architecture Algérienne et la production Autochtone. Ce style a pour but de donner un aspect monumental aux édifices publics, avec le développement d'un confort urbain pour les colons, fondé sur l'esthétique, l'hygiène et l'agrément¹. En Algérie ce style est connu pour : Utilisation de la symétrie- Ouvertures en hauteur- Emploi des colonnes et des ordres - Fronton triangulaire ou segmentaire - Motifs de décoration sont très variés, le principal motif est le balcon surchargé de décor.



Figure 04: Immeuble d'habitation du style art nouveau
Source: Magazine petit futé. Jean-Paul LABOURDETTE

B. Style néo mauresque:

Au début de 20^{ème} siècle, les villes Algériennes se voient dotées d'une nouvelle image qui est l'image du protecteur ou « le style Jonnart ». En 1903 le gouverneur Charles Célestin Jonnart imposa un style nouveau qui devait s'inspirer de l'architecture arabe, et qui pourrait identifier l'ensemble des communautés. A l'époque plusieurs associations ont été créés parmi

¹ Chabi Ghalia. «Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19^{ème} et début 20^{ème} siècles». Université de Bejaïa. Mémoire de Magister. Octobre 2012. P 11.

Approche théorique

lesquelles «le comité de la vieille Alger» présidait par Henri Klein en 1905¹, ses membres dénonçaient la destruction des anciennes bâtisses arabes qui, selon l'administration coloniale gênaient l'extension de la ville européenne.

Les immeubles conçus dans cette période présentaient une façade avec des citations directes du langage mauresque avec des éléments de référence néo- mauresque employés tel que: portes monumentales - emploi des arcs outrepassés, à lambrequin, en stalactite... - emploi de la coupole, des merlons et pinacles - soubassement des murs en carreaux de faïence - encadrements des baies sont revêtus de carreaux de céramique aux motifs très variés de fleurs et d'arabesques - utilisation de l'élément minaret dans les édifices publics



Figure 05: Lycée Pierre et Marie Curie Annaba
Source: www.annaba-patrimoine.com

C. Style moderne:

Vers la moitié du 20^{ème} siècle après les dommages causés par la guerre mondiale, la révolution industrielle avait transformé radicalement les villes. Beaucoup d'édifices et logements nouveaux furent construits. Pour reconstruire d'une manière rapide simple et plus économique, un nouveau style est apparu basé sur le rationalisme et le pluralisme les formes étaient si simple et pure (La production la plus efficace découle de la rationalisation et de la standardisation qui agissent directement sur les méthodes de travail tant dans l'architecture moderne (conception) que dans l'industrie du bâtiment (réalisation).

En effet, les CIAM ont été l'instrument par excellence à travers lesquels les idées de l'architecture et de l'urbanisme moderne ont été propagés à travers le monde générant un style international, tout ça était regroupés dans « la Charte d'Athènes » un document qui était mis au point à la suite d'un congrès international d'architecture moderne (1933). À



Figure 06: Palais du gouvernement
Source: <http://www.premier-ministre.gov.dz>

¹ Merdji Samir. Métamorphose architecturale du paysage, Constantine de la ville coloniale à la nouvelle ville urbaine. Université de Constantine. Mémoire de Magister. juillet 2010. P 95.

partir de cette période l'Algérie devient un vaste champ d'expérimentation d'idées nouvelles¹.

Le mouvement caractérise essentiellement par: Forme pure et simple - Transparence (utilisation de verre) - La composition volumétrique asymétrie - Absence d'ornementation - Le pluralisme (toutes les façades ont la même importance) - Le rationalisme (symbole de progrès et de liberté).

1.2 Prise en charge du patrimoine du 19ème et 20ème siècle²:

Pour avoir une vision diversifiée, nous abordons la prise en charge du patrimoine du 19ème et 20ème siècle en France (du fait que la politique patrimoniale Française constitue une source pour l'élaboration de la politique patrimoniale Algérienne après l'Indépendance), en Tunisie (à savoir un pays qui a connu la colonisation Française) et en dernier nous penchons sur la prise en charge de ce dernier en Algérie.

➤ **Prise en charge du patrimoine du 19ème et 20ème siècle en France:**

Dans les premiers temps les édifices de cet époque ne possédaient pas un grand intérêt certains ont été démolis tel que les Halles de Baltard - Paris en 1970. A partir de cette date un grand regard a été conféré pour la protection de ces édifices, certains sont classés d'autres inscrits dans l'inventaire supplémentaire. Un label « patrimoine du 20ème siècle » a été créé en 1999 afin d'identifier les édifices et les ensembles urbains méritant d'être reconnus comme étant un patrimoine national.

➤ **Prise en charge du patrimoine du 19ème et 20ème siècle en Tunisie:**

Le patrimoine de cette époque a été longtemps négligé, c'est en 1989 qu'une réelle prise en charge de ces legs a vu le jour par le classement du premier monument à savoir le palais Nejma Ezzahra de Sidi Bousaid construit entre 1912-1922.

C'est aussi avec l'élargissement de la notion du patrimoine en Tunisie avec la loi n°94-35 du 24 Février 1994 relative au code du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels que le patrimoine datant de cette période a pu être protégé.

➤ **Prise en charge du patrimoine du 19ème et 20ème siècle en Algérie:**

Aujourd'hui en Algérie, les constructions de cette période présentent de plus en plus des signes inquiétants de vieillissement et posent de graves problèmes de dégradation. Les éléments essentiels qui identifient cette architecture sont en train de disparaître sous les effets du temps.

¹ Foura Mouhamed. Le mouvement moderne de l'architecture: Naissance et déclin du concept de l'architecture autonome. Revue sciences & technologie. N°12. Constantine. Décembre (1999). P 94.

² Benammar N. La réhabilitation comme stratégie de préservation de l'immeuble patrimonial de la période coloniale à Tlemcen: Cas d'étude de l'ancienne église Saint Michel et de l'ancienne mairie. Thèse de magister. Université de Tlemcen. 2015. P 45.

1.3 Règlements et classification:

1.3.1 Cadre législatif:

Les deux principales lois de l'Algérie indépendante en matière de protection du patrimoine, l'**ordonnance 67-281** du 20 décembre 1967 et la **loi 98-04** du 15 juin 1998, constituent aujourd'hui l'essentiel de l'arsenal juridique.

En élargissant la notion de biens culturels au patrimoine immatériel ignoré jusque-là, la nouvelle loi 98-04 du 15 juin 1998 constitue une réelle avancée. Elle définit la notion de patrimoine culturel, comme «l'ensemble des biens culturels immobiliers, mobiliers et immatériels»¹.

Les biens culturels immobiliers comprennent les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux². Les biens culturels mobiliers quant à eux concernent le produit des explorations archéologiques, les objets d'antiquité, les éléments résultant du morcellement des sites historiques, le matériel anthropologique et ethnologique, les biens culturels liés à la religion, l'histoire de l'évolution sociale, économique et politique, les biens d'intérêt artistique, les manuscrits et incunables, livres, documents ou publications d'intérêt spécial, les objets numismatiques ou philatéliques et les documents d'archives³.

Etablir une relation entre l'identité culturelle et la dimension patrimoniale, constitue un indice d'une nouvelle politique envisagée envers la question identitaire et la mémoire collective.

Sur le terrain, les résultats restent en deçà des attentes, faute de décrets d'application. La loi devient souvent inopérante et crée un décalage important entre les textes promulgués et leur mise en œuvre.

1.3.2 Patrimoine classé des XIX et XX siècles:

L'Algérie compte sur son territoire un nombre considérable de sites et monuments historiques témoins indéniables de sa diversité et de son épaisseur culturelle. Les 43138 monuments et sites historiques inscrits sur la liste du patrimoine culturel national en 2000, sont loin de couvrir l'ensemble des édifices, des sites et des ensembles urbains, villageois, etc. de valeur architecturale, artistique, historique méritants d'être classés⁴.

¹ Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR. Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie-Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés. Revue UMMTO. Tizi Ouzou. 2014. P 07.

² Voir la loi 98-04, article 8.

³ Voir la loi 98-04, article 50.

⁴ Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR. Op.cit. P 12.

Approche théorique

La production architecturale et urbaine riche et variée des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles à travers l'ensemble du territoire, n'est pas vraiment exprimée, un nombre limité de **22 monuments** et sites historiques classés ont été répertoriés. Illustration d'un délaissement et d'une absence flagrante d'une politique de sauvegarde et de mise en valeur des constructions datant de l'époque de l'occupation française.

L'examen détaillé des critères de classement révèle que dans de nombreux cas, ces édifices ont été consacrés plutôt pour leur valeur symbolique qu'architectural ou artistique. Ainsi les classements des établissements pénitenciers ou de la maison dite des «22 » à titre d'exemple, commémorent des événements historiques et obéissent avant tout à une volonté de reconnaissance des actes de résistances du peuple algérien durant l'occupation coloniale¹.

1.4 Exemples d'intervention:



Figure 010: La centrale hydraulique de Boghni
Source: <http://www.dircultureto.dz>



Figure 09: Théâtre régional de Skikda
Source: www.lematindalgerie.com



Figure 8: Réhabilitation des immeubles à Oran
Source: <http://forum.binyen.com>



Figure 07: Réhabilitation des immeubles à Oran
Source: <http://forum.binyen.com>

¹ Ibid.

1.5 Synthèse:

Il n'existe pas de réelles opérations de réhabilitation de ce bâti ancien. Les seules opérations entreprises jusqu'à ce jour sont de simples opérations ponctuelles de ravalement de façades par reprise de la peinture, procédé qui ne prend pas en considération les éléments architectoniques et leurs restitutions¹.

Le constat est inquiétant, certains legs du patrimoine colonial ont déjà profité des opérations de réhabilitations. D'autres, malgré leur classification comme patrimoine national sont entrain de subir le délaissement et la marginalisation. La qualité des opérations menées relève les doutes, certaines interventions sont inadéquates et participe à défigurer l'édifice.

2. Evolution des cinémas à l'échelle internationale:

L'architecture des cinémas est une architecture moderne qui s'appuie sur le langage visuel, c'est une architecture qui dialogue avec l'art cinématographique. Afin de rendre notre étude cohérente, il fallait la centrer sur l'architecture occidentale des cinémas, celle qu'on retrouve dans les cinémas de Tlemcen. La période évoquée correspond à la première existence du cinéma «la fin du 19^e siècle», sachant que à partir des années vingt débute les prémices de nos recherches car c'est à cette période que se démocratisent les salles du cinémas.

Aussi dans le contexte de l'Algérie, la présence des cinémas permet d'étudier plusieurs exemples et ainsi de mener l'étude de cette évolution sur le front local et international. Cette abondance des cinémas en Algérie était d'ailleurs une décision politique pour élargir la diffusion d'un genre de cinéma émergent à l'époque, le cinéma de propagande coloniale².

2.1 Façades vitrines des cinémas:

Il est évident de souligner l'importance de la façade dans les cinémas, et expliquer pourquoi le langage architectural des cinémas a été majoritairement exprimé par sa façade.

Pendant une longue période les cinémas étaient du domaine privé, propriétés des familles, ces dernières ne pouvaient donc pas acquérir de grands lots de terrains pour la construction de leurs édifices. On remarque donc que la majorité des cinémas édifiés entre 1920 et 1950, disposent des parcelles de trois mitoyennetés, ou enclavés dans l'urbanisme des îlots, n'offrant donc qu'une seule façade pour exprimer tout langage propre à cette architecture.

¹ Boumaza W, Boulkroune H. Spécificités du patrimoine architectural Méditerranéen. Revue sciences & technologie. Université Badji Mokhtar. Annaba. 2015. P 123.

² Stora B & Abdelkader Benali. «Le Cinéma colonial au Maghreb» L'imaginaire en trompe-l'oeil. Ed CERF. Paris. 1998. P 50.

2.2 Evolution de l'architecture des cinémas:

Dans cette petite description de l'architecture des cinémas, recueillie depuis l'ouvrage «architecture de cinémas», nous allons relever surtout la philosophie de cette évolution de l'architecture cinématographique, qui se veut de plus en plus autonome détachée de l'architecture des salles de spectacles simples, cette évolution s'est poursuivie jusqu'à l'époque contemporaine avec des changements comme les mises aux normes de sécurité, l'expansion des surfaces et des espaces, et la subtilité dans le langage, pour créer une architecture qui se démarquer notamment par sa façade.

2.2.1 Première période à partir de 1920:

Les premières salles de cinéma commencent à apparaître dans les 1920, le langage architectural est encore étroitement lié à celui des salles de spectacles, car les cinémas étaient la reconversion de ces dernières.

On relève donc des façades d'une sobriété et simplicité extrême, les bâtiments ne présentent des espaces limités généralement à un hall d'entrée et à la salle, alors que la cabine de projection n'existait pas à l'époque et la projection se faisait sur le même niveau que l'écran.

En France, le cinéma «liberté» un des premiers cinéma de Paris, située dans le 12e arrondissement, rue de Lyon, fut inauguré en 1927. Il présente une façade des plus simples.



Figure 12: Le cinéma liberté

Source: <http://www.lesamisdulouxor.fr>



Figure 11: Le cinéma Andaloussia «Oran»

Source: <http://guide-oran.com/le-familia/>

2.2.2 Deuxième période à partir de 1930 «Age d'or»:

Les prestigieux établissements construits dans les grandes villes entre 1930 et 1939 permettent d'observer l'émergence d'une architecture spécifique, dont la modernité vient célébrer celle du spectacle cinématographique.

Ces cinémas des années 30 voit apparaître déjà les codes de cinémas qui vont constituer le premier langage visuel :

La verticalité/monumentalité: les cinémas se trouvaient mitoyens avec des bâtiments d'habitation, il était donc nécessaire de montrer la rupture dans la façade urbaine, avec une

Approche théorique

architecture verticale, portée sur la monumentalité, que les entrées seront notamment dégagées le plus possible et on n'hésitera pas à orner la façade.

L'écran: la composition de la façade puisait dans le langage cinématographique pour l'exprimer architecturalement, ainsi la première idée aussi naïve qu'elle puisse être a été la métaphore de l'écran du cinéma, ainsi on remarque dans les cinémas de cette époque de grandes formes rectangulaires sur la façade.

Le parcours: la notion de parcours à l'intérieur de l'édifice commencent à apparaître avec l'agencement des espaces comme le foyer, véritable point de rencontres lors des entractes, la cabine de projection prend un volume à part tout en haut, pour une meilleure qualité de projection.



Figure 13: Le cinéma Rex

Source: revue Architecture n° 6, juillet, 1933



Figure 14: Le Gaumont Palace

Source: <http://archiwebture.citechailot.fr/awt>

2.2.3 Troisième période à partir de 1950 «Ère de la mise aux normes»:

La période des années 50 va voir l'émergence des mises aux normes de sécurité, face à l'influence de plus en plus forte des salles de cinéma, ainsi que «l'incendie de Laurier Palace» qui est l'une des pires tragédies de XXe siècle à Montréal. Le 9 janvier 1927, un incendie dans un cinéma cause la mort des 78 enfants. Certains cinémas, déclarés dangereux, ferment leurs portes. D'autres doivent se conformer à des règlements de sécurité. Véritable tournant dans l'histoire des cinémas, on adopta des mesures de sécurité plus strictes touchant tous les espaces des cinémas.



Figure 15: Le cinéma Galactis

Source: <https://paperblog.fr/2196702/cinema-galactis/>

La période a aussi connu une continuité dans l'évolution du langage de la façade, puisqu'on commençait à utiliser l'enseigne.

L'enseigne: afin de créer un langage nocturne, ce nouveau paramètre développé plus tard par Robert Venturi, s'inscrit dans le paysage urbain et vient renforcer l'image qu'ont désormais les cinémas. C'est aussi la période où on tentera d'exploiter de nouvelles compositions dans les façades avec plus de subtilité pour exprimer la verticalité.

2.2.4 Quatrième période à partir de 1970:

Les complexes multisalles se définissent comme un moyen d'exploitation alternatif à la baisse de la fréquentation, ou comme une deuxième génération de salles voulant se substituer aux salles mono-écran¹.

Du point de vue architectural, les complexes multisalles seront caractérisés par la rationalisation des espaces et des décors², ce qui va se traduire par la division des anciennes salles jugées trop grandes et couteuses, la suppression des balcons et de tout rajout décoratif, la réduction des espaces d'accueil pour en gagner plus de places. Les multisalles s'inscrivent dans une logique d'austérité qui prévoit, outre la rationalisation des espaces, la réduction des dépenses.

A partir de 1990, l'avènement des multiplexes qui s'inscrivent dans une stratégie globale de renouvellement de la dynamique cinématographique.

Les multiplexes se distinguent par des espaces très accueillants proposant plusieurs prestations annexes, telles que les parkings, les petits commerces d'accompagnement. C'est une typologie qui répond à un impératif économique de rentabilité en revoyant radicalement le rapport du cinéma à la ville³.

Les façades quant à elles sont à la pointe de la technologie, il s'agit d'une réinterprétation contemporaine des éléments de façades relevés comme l'enseigne et la monumentalité, la métaphore de l'écran est reprise sur toute la façade qui est un moyen d'expression visuel.



Figure 16: Le cinéma ABC «Beyrouth»
Source: <https://www.beirut.com/l/50965>

¹ Forest C. «L'industrie du cinéma en Afrique» Introduction thématique. Revue Afrique contemporaine. 2011/2 n°238. P 59-73. <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-2-page-59.htm>.

² Ibid. P 62.

³ Landais Ch. «Le cinéma comme objet d'architecture», in «le cinéma dans la cité». Edition du Felin. Paris 2001. P 108.

Synthèse:

L'analyse de l'évolution de l'architecture cinématographique et notamment celle des façades nous a permis de relever les différents codes du langage qui sont: **la verticalité/monumentalité, l'écran, l'enseigne.**

L'analyse suivante, nous permettra une comparaison entre l'évolution internationale et nationale, pour ressortir les problèmes qui freinent cette pratique en Algérie.

3. Evolution des cinémas à l'échelle nationale:

Dans cette partie on s'intéressera aux salles de cinéma en Algérie en général. En premier lieu d'un point de vue chronologique où on fera une rétrospective de l'histoire des salles de cinéma, ensuite on essayera de comprendre l'évolution du cadre juridique des salles obscures.

3.1 Période coloniale

Le cinéma s'est introduit en Algérie avec le colonialisme français. Car la France a vu naître le cinéma en **1895** et cela avec les frères Lumière et comme l'Algérie avait un gouvernement général pourvu des pouvoirs exécutifs français et qui exerçait ses prérogatives selon les recommandations et inscriptions de ce gouvernement, on peut dire que le cinéma s'est introduit à peu près à la même époque.

Déjà en **1895** Felix Mesguich, un natif d'Alger et collaborateur des frères Lumière tourne les premiers films documentaires tels «la Rue Bab Azzon» et «Prière du muezzin»¹.

Les premières années de **1908 à 1914** le cinéma a connu une forte domination des grands monopoles français tels qu'Omnia, Pathé, Gaumont, puis dans les années 1920 suivi leur liquidation sous l'effet de la concurrence américaine². A côté il y'avait un service cinématographique de l'armée qui a été créé en 1914 et qui dépendait du haut commandement de l'armée française.

Au-delà de l'organisation, entre **1911 et 1954** quatre-vingt films sont tournés en Algérie, sans compter les documentaires à caractère ethnologique et folklorique. Ils dégagent la plupart un caractère raciste par le biais de thématiques où la colonisation devient sorte de vertu civilisationnelle bénéfique.

¹ EL Kenz N. L'odyssée des cinémathèques, la cinémathèque algérienne, à la recherche d'une mémoire perdue. Algérie. ANEP. 2003. P 72.

² Maherzi L. Le cinéma algérien, institution, imaginaire, idéologie. Société nationale d'édition et de diffusion. Algérie.1980. P 38.

Approche théorique

On compte 371 salles de cinéma au format 35mm sur tout le territoire national au lendemain de l'indépendance et 129 de cinéma au format 16mm¹ ce nombre est deux fois plus élevé que le nombre de salles de cinéma au Maroc et en Tunisie.

Beaucoup de salles de cinéma ont vu le jour sur le territoire, pendant cette période. On peut dire que la totalité des salles que compte l'Algérie aujourd'hui ont été construites en cette époque. De plus la fréquentation n'a cessé de s'accroître pendant la colonisation. Les salles ont connu beaucoup de spectateurs certes, mais la plupart se trouvant être des ou exceptionnellement des musulmans habitant la ville, ça restait une activité réservée aux colons, c'étaient des édifices construits par les européens pour les européens.

ANNEE	NOMBRE DE SALLES	TAUX D'ÉVOLUTION	RECETTES EN (nouveau franc)
31 / 12/ 1955	312		34.240 .556
31/ 12/1960	365	16.90%	43.694.953
31/ 12/ 1961	368	0.82%	37 .747.080
31/ 12/1962	371	0.81%	18.873.540

Tableau 02: Évolution des salles entre 1955 et 1962

Source: El Kenz N. Op.cit. P 88.

3.2 Période post-indépendance:

Au lendemain de l'indépendance, la population algérienne n'ayant que la rue et le café comme lieux de distraction, cristallisera son attention sur le cinéma qui deviendra ainsi un de ces espaces privilégiés.

Les salles de spectacles ont été placées sous la tutelle de l'État après le départ, de leurs propriétaires européens.

Le **19 août 1964**, le président Ben Bella proclame la nationalisation totale des salles de spectacles. Le décret 64-241 du 19 août 1964² légalise cette déclaration et confie la gestion des salles de cinéma au CNCA³, le **17 mars 1967** un autre texte confie la gestion des salles aux communes⁴.

Année	Total des salles
1968	296
1 969	296
1970	290
1971	293
1972	293
1973	310
1974	315
1 975	317
1976	322

Tableau 03: Circuit des cinémas gérés par les APC entre 1968 et 1976

Source: Maherzi. L. Op.cit. P 177

¹ El Kenz N. Op.cit. P 88.

² Maherzi L. Op.cit. P 70.

³ Centre national du cinéma algérien.

⁴ Voir décret n° 67-53 du 17 mars 1967 relatif à la concession aux communes de l'exploitation des fonds de commerce de spectacle cinématographique. JORA. n° 26 du 28.03.1967. P 262.

Le nombre de salles acquises par les communes n'a cessé de s'accroître. L'état des salles aussi n'a cessé de se détériorer, car les conditions de projection et de sécurité étaient déplorables, et l'approvisionnement en pièces détachées pour les cabines de projections était un réel problème pour la projection cinématographique, ainsi les salles de cinéma ont perdu tout leur prestige d'antan.

En **1973** après une gestion désastreuse des salles par les communes, elles sont restituées à l'ONCIC¹. L'exploitation, pendant cinq ans, des films américains relance de façon spectaculaire les recettes de l'ONCIC qui connaît alors sa période la plus glorieuse.

Les salles de cinéma sont réparties en diverses catégories suivant l'ordre chronologique de projection des films, l'ordonnance du 17 mars 1967 hiérarchise la classification des salles de spectacles cinématographiques comme suit²:

Circuit A : Salle hors catégorie (grand standing)

Circuit B : Salle de première catégorie (grand centre).

Circuit C : Salle de deuxième catégorie (ville de moyenne importance).

Circuit D : Salle de troisième catégorie (quartier).

Cette classification arbitraire de l'ordre de projection dans le circuit de distribution a provoqué des reproches des communes défavorisées, à l'encontre de l'ONCIC. Ainsi ce système de classification et hiérarchisation des programmes a renforcé les salles isolées rurales ou marginales comme les salles dites Art et Essai.

Dans les années **1980** la gestion des salles de cinéma est mise en location-gérance aux privés, plus de 150 salles entre 1982 et 1988 ont changé de propriétaires. Privé des ressources provenant des recettes cinématographiques, l'ONCIC décline, devenant une charge pour l'État.

En **1984** l'ONCIC est dissous, et un bon nombre de salles de cinéma qui étaient la propriété des collectivités vendues à des particuliers, qui les transforment, dans le meilleur des cas, en salles de projection de vidéos pirates le plus souvent.

Quelques salles sont restées propriété de l'Etat, mais la majorité, sont aux mains de gestionnaires privés, cette situation continue jusqu'à nos jours. Pour celle qui sont restée aux mains de l'Etat leur situation n'a cessé de se détériorer, écrans déchirés, la qualité du son défaillante, projecteurs qui ne fonctionnent pas, ce qui a dégradé de plus en plus l'état de la pratique cinématographique en Algérie.

A la **fin des années 1980 et début des années 1990** avec l'apparition de la parabole, et la montée de l'intégrisme, les gens ne trouvaient plus raison d'aller au cinéma on prendra la citation suivante:

¹ Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique.

² El Kenz N. Op.cit. P 158.

«A partir de 1990 le cinéma est devenu interdit, impie; les terroristes ont visé des salles. A Alger, le casino et le Midi-Minuit ont été attaqués, il y a eu des morts. Il était devenu impossible de tourner dans les rues, les entreprises d'État ont fermé. On peut prendre deux années repère : 1975, Palme d'or pour Lakhdar Hamina, et surtout 45 millions d'entrées en Algérie pour une population d'environ 30 millions. 2000 : zéro production, zéro salle, zéro distributeur, zéro billet vendu»¹.

En 2010 la ministre de la culture propose la récupération des salles actuellement sous contrôle des collectivités locales. Un budget sera dégagé pour réhabiliter ces salles afin qu'elles soient cédées en gérance à des entreprises de jeunes

La loi a été voté par l'APN, à la fin de l'année 2010, Aujourd'hui on compte quarante salles de cinéma qui ont été récupérées sur le territoire par le ministère. C'est l'une des premières initiatives pour relancer le cinéma depuis les années 1990.

Conclusion:

De ce qui a été présenté dans les précédents chapitres, on peut déduire que le patrimoine du XIXème et XXème siècle à savoir les salles de cinéma jouent un rôle majeur dans la culture sociétale et la ville, ces legs sont particuliers, les préserver permettra de conserver une culture et un loisir.

Dans le chapitre suivant, nous allons délimiter notre fragment d'intervention et procéder à un diagnostic urbain pour ressortir les problèmes, afin de parvenir à une meilleure stratégie d'intervention.

¹ Boujema Karèche Directeur de la Cinémathèque d'Alger. Hors-série cahiers du cinéma. Février 2003.

Chapitre II

Approche analytique

«Quand nous décrivons une ville, nous sommes interpellés principalement par sa forme. [...] On peut entendre l'architecture de la ville de deux manières: ou bien l'on assimile la ville à un grand "artefact" [...] ou bien l'on se réfère à des fragments plus limités de l'ensemble urbain, à des faits urbains caractérisés par leur architecture, et donc par leur forme».

Aldo Rossi

PARTIE I: ANALYSE URBAINE

Introduction:

Dans le présent chapitre, nous allons opérer un ensemble d'analyses et de lectures, qui nous servent de diagnostic à plusieurs échelles, allant du centre historique de Tlemcen, passant par le fragment d'étude choisi jusqu'à l'assiette d'intervention.

A la lumière de cette approche analytique, nous essayerons de cerner les problématiques liées à notre zone d'étude, afin de pouvoir élaborer la stratégie d'intervention et la programmation adéquates.

1. Présentation de la ville d'intervention «Tlemcen»:

Tlemcen, ville qui revêt un intérêt historique, culturel, spirituel et touristique, de son passé glorieux et prospère, de sa médina et ses monuments et de ses sites naturels, est une «ville d'art et d'histoire» comme l'a dénommée Georges Marçais.

1.1 Situation géographique

La ville de Tlemcen est située au Nord-Ouest de l'Algérie à 170 km au Sud-Ouest d'Oran, à 520 km au Sud-Ouest d'Alger, et frontalière du Maroc à 76 km à l'est de la ville marocaine d'Oujda. Tlemcen, érigée dans l'arrière-pays, est distante de 40 km de la mer dispose d'une façade maritime de 120 km et d'une superficie de 9017,69 Km².¹ Elle est délimitée par:

- Au Nord par la Méditerrané
- Au Sud par la wilaya de Naâma
- A l'Est par Ain Temouchent et Sidi Belabès
- A l'Ouest par : Oujda (Maroc)

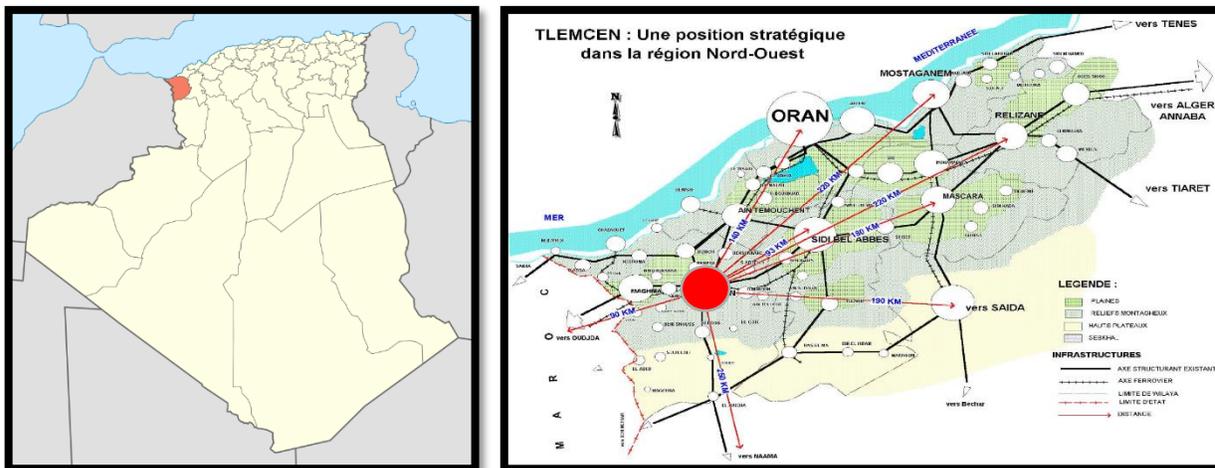


Figure 17: situation de Tlemcen à l'échelle régional/national
Source: ANAT, PDAU du groupement Tlemcen, Mansourah et Chetouane, 2007

¹ Voir le rapport final de la révision du PDAU, Groupement Tlemcen-Mansourah-Chetouane-Béni Mester. Élaboré par L'A.N.A.T.

1.2 Situation du centre historique:

Commune urbaine chef lieu de la wilaya, d'une superficie de 47km². Le noyau historique de Tlemcen se situe au Sud de la ville de Tlemcen, il est délimité par:

- Au Nord UA.6 Kiffane
- Au Sud UA.4 : Zone Sud Hartoun kalaa birouana.
- A l'Est UA.2 : El Hartoun – Riat El Hammar-La garre
- A l'Ouest UA.3 : Bel Air – Bel Horizon-Grand Bassin

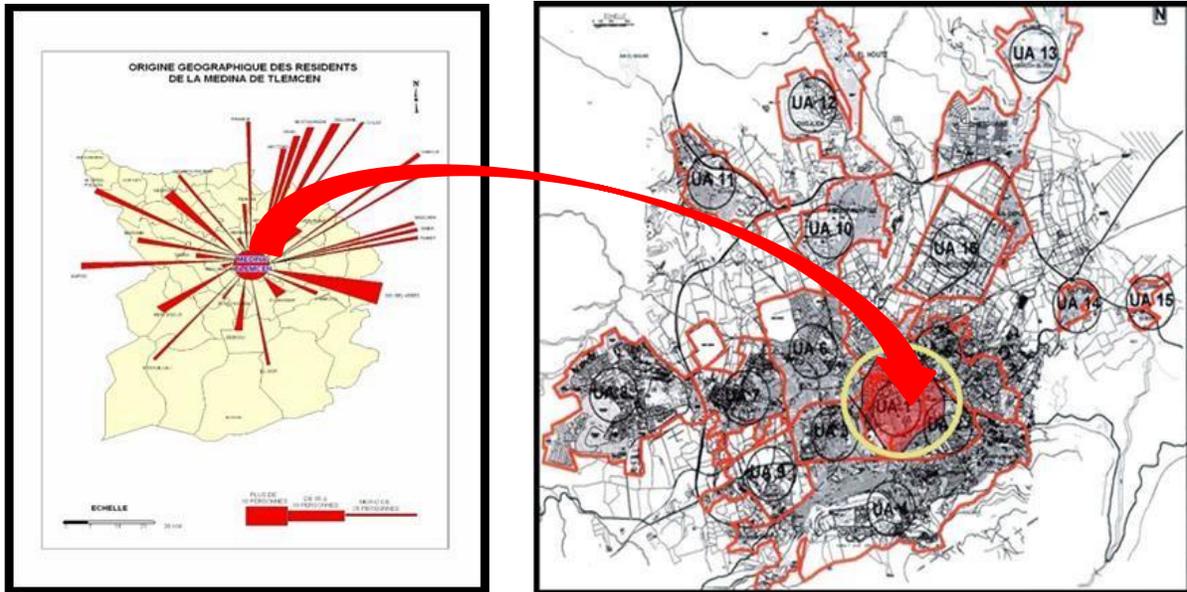
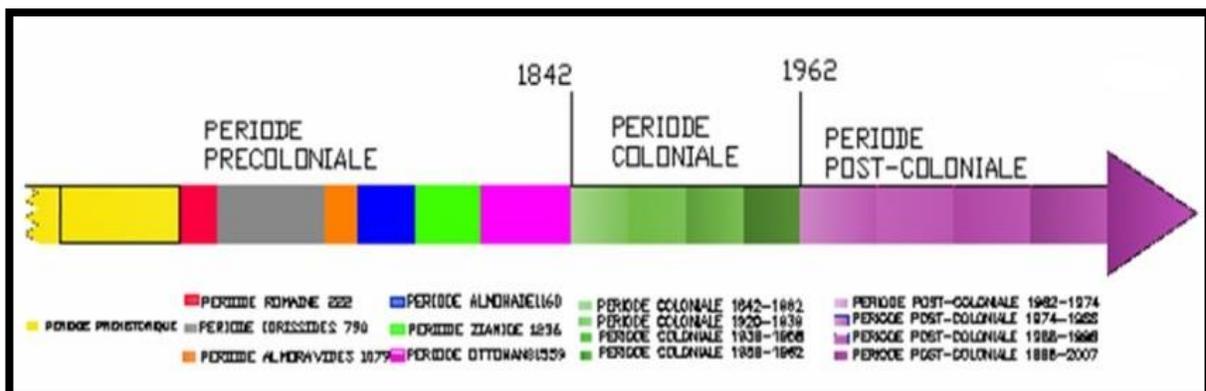


Figure 18: Situation de la ville historique par rapport à la wilaya
Source: ANAT, PDAU du groupement Tlemcen, Mansourah et Chetouane, 2007

1.3 Lecture historique:

Tlemcen a toujours exercé une fascinante et irrésistible attraction sur les population proches et lointaines, par son site aussi bien naturel qu'urbain, elle a connu le passage de plusieurs civilisations laissant derrière elles des traces qui représentent actuellement le patrimoine principal de la ville.



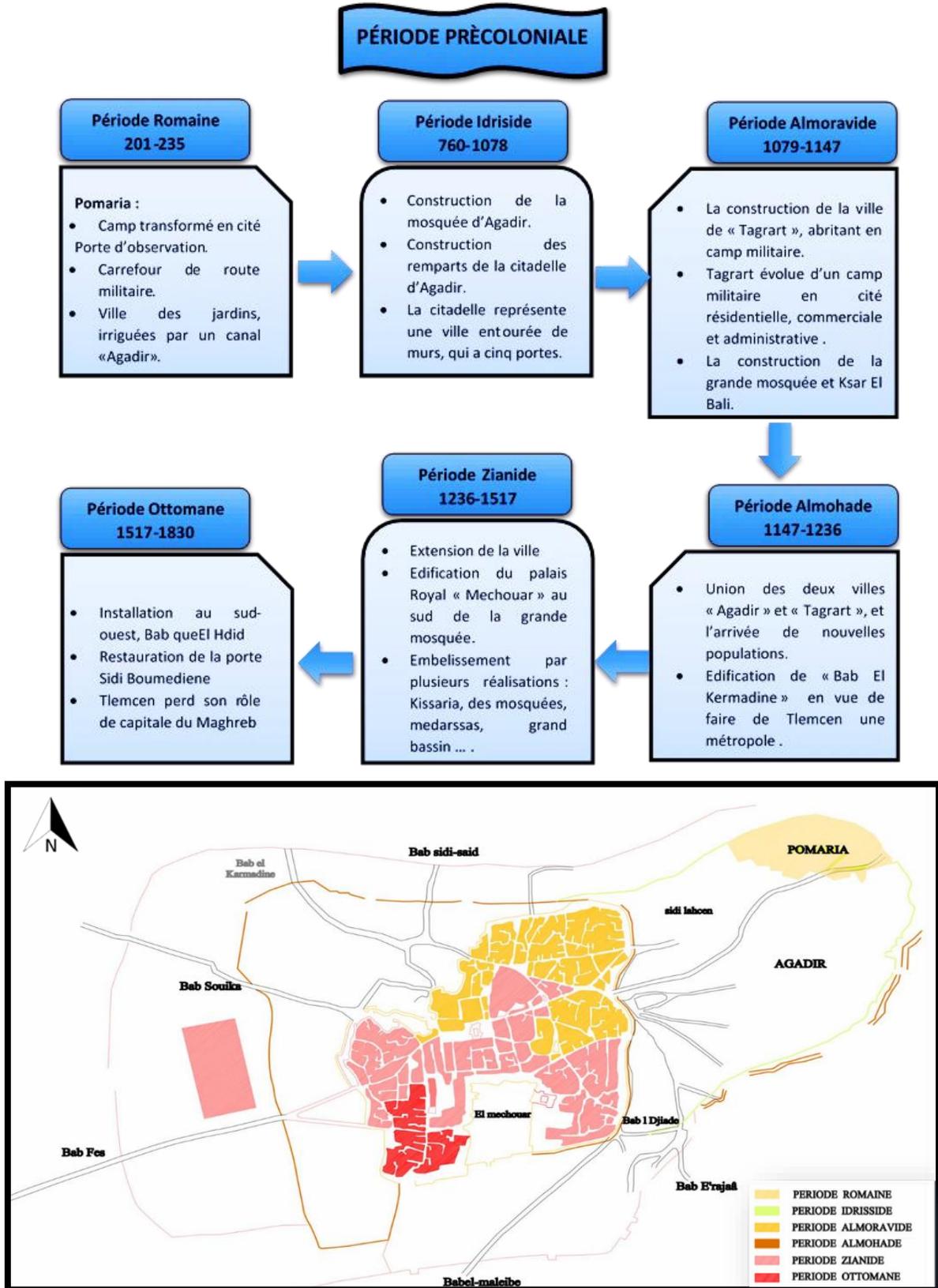


Figure 19: Carte synthèse de la période précoloniale
 Source: Thèse de doctorat KASSAB BABA-AHMED

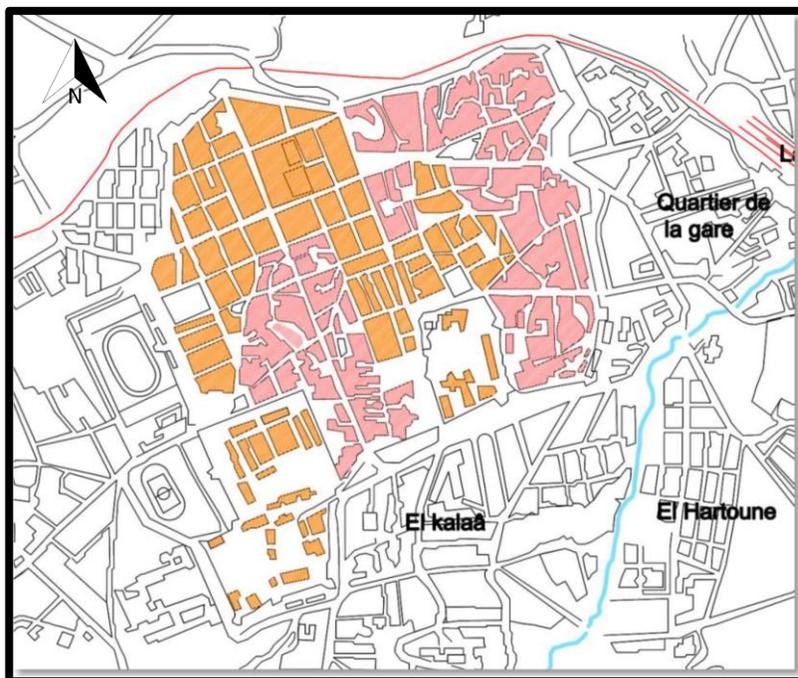
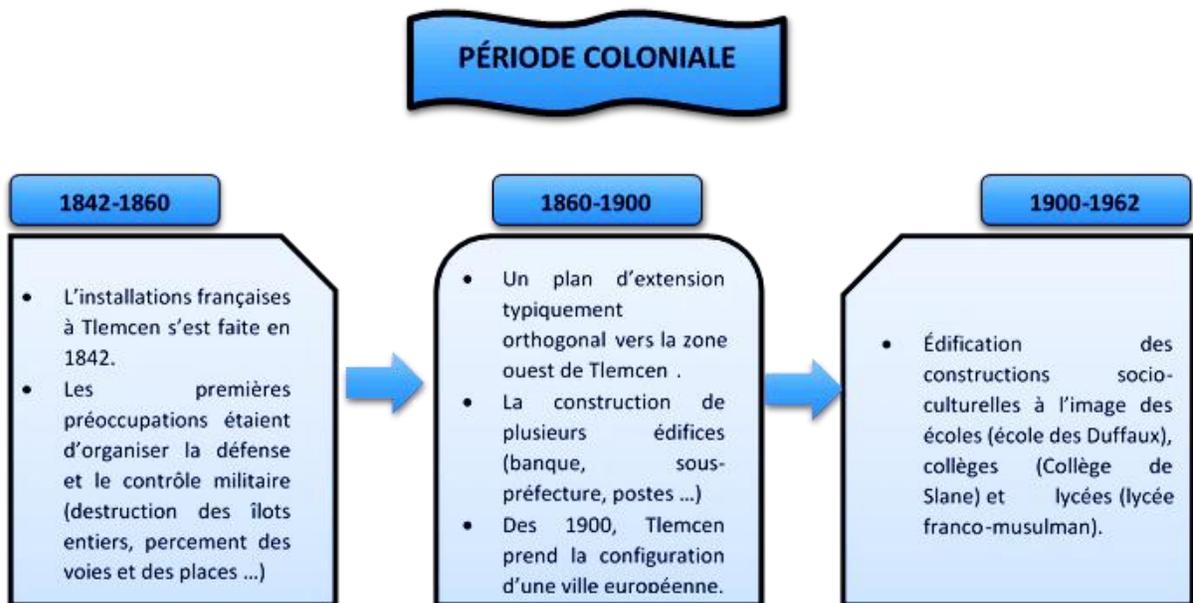
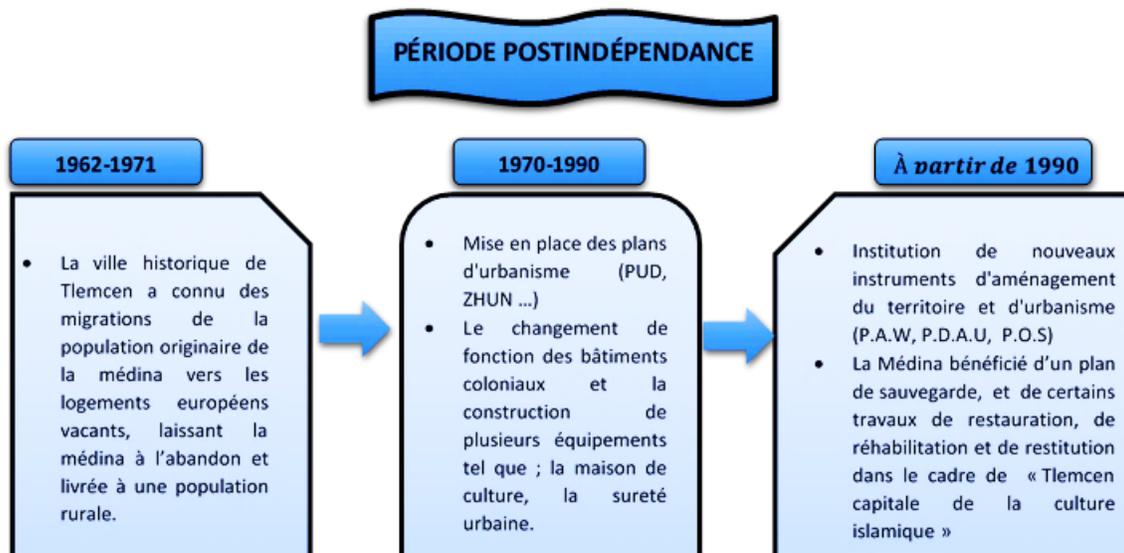


Figure 20: Carte synthèse de l'intervention coloniale dans la médina de Tlemcen
Source: Thèse de doctorat KASSAB BABA-AHMED



1.4 Délimitation du centre historique:

✓ **Selon le PDAU**, le centre ville de Tlemcen est délimité par:

- Au Nord: par le chemin de fer et l'enceinte médiévale (Bâb El Karmadine).
- A l'Est par: par la périphérie d'Agadir.
- Au Sud par: le boulevard Hamsali Sayah.
- A l'Ouest par: l'allée des pins.

✓ **Selon le secteur sauvegardé¹:**

Le centre historique de Tlemcen a bénéficié d'un secteur sauvegardé par le décret exécutif n°09-403 du 29 Nov 2009. Le secteur sauvegardé dénommé vieille ville de Tlemcen, comprend une surface de 51 hectares et il est délimité:

- Au Nord : boulevard Kazi Aouel Mohamed.
- Au Sud : boulevard Hamsali Sayah.
- A l'Est : boulevard Gaouar Hocine.
- A l'Ouest : boulevard de l'indépendance, Rue commandant Djabar, rue des frères Abdel Djabbar, rue commandant Hamri Mohamed, Bab El-Hdid, caserne Miloud, Ras El Qasba.

¹ Voir JO n°71 du 02/12/2009 portant le décret exécutif n°09-403 du 29 Nov 2009 pour la création et la délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen.

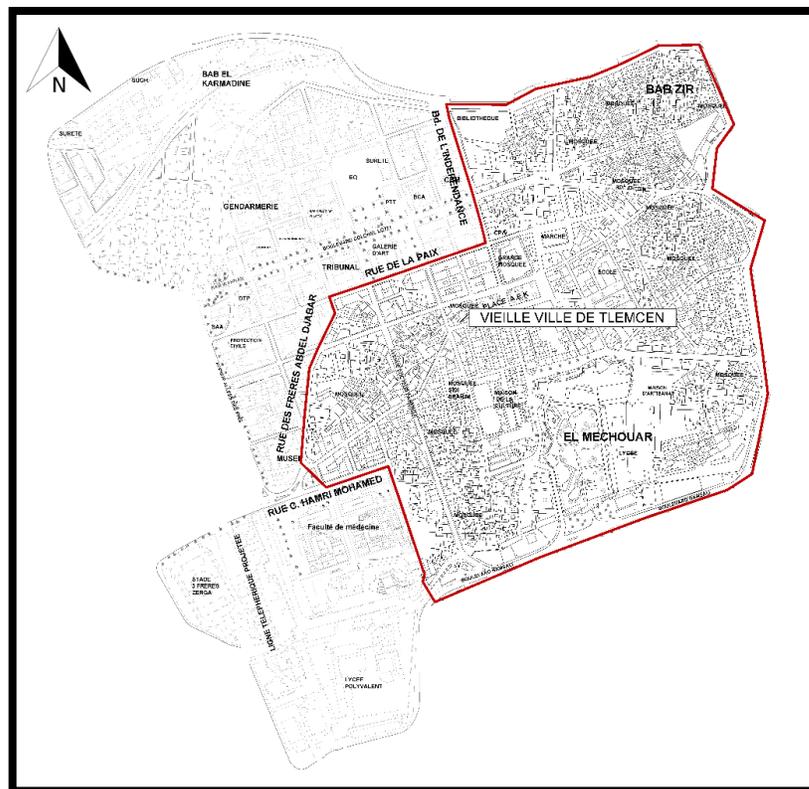


Figure 21: Délimitation du centre-ville et du secteur sauvegardé
Source: Auteurs sur fond de PDAU

1.5 Problématique du tissu urbain du centre historique:

Issu de l'alignement et des opérations de restructuration menées pendant la période coloniale, ces maisons de typologie traditionnelle, se sont trouvées ainsi mutilées d'une partie de leur espace intérieur. Ils ont les mêmes caractéristiques du tissu colonial. La rue est assez large, bordée d'immeubles de 2 à 5 niveaux, caractérisée par des commerces avec vitrines qui occupent une surface importante des rez-de-chaussée des immeubles¹.

Une série d'interventions coloniales et post-coloniales a donné naissance à de multiples équipements de caractères différents: la caserne d'Isly reconvertie en faculté de médecine, des occupations militaires formant une rupture urbaine ainsi que des legs patrimoniaux et des structures de permanence dévalorisés.

L'analyse typo morphologique de la Médina, nous fait ressortir que son organisation urbaine est caractérisée par la juxtaposition de deux types de structures urbaines: l'ancien tissu et les deux autres tissus qui ont des empreintes de la colonisation, chacun a ses caractéristiques différentes par rapport à l'autre.

¹ Voir Pos de la médina de Tlemcen.

1.6 Problématique générale du centre historique:

- Rupture urbaine entre le centre et la nouvelle périphérie
- Structure urbaine traditionnelle inadapté à la vie urbaine moderne
- Déficit en matière des airs de stationnement
- Réseau viaire étroit mal adapté à la circulation mécanique
- Dégradation et mal exploitation du patrimoine datant du 19^{ème} et 20^{ème} siècle.
- Absence des équipements touristiques et de loisirs.
- Déclin de l'activité artisanale et son absence dans le centre historique.
- Dépeuplement de la population de la Médina

1.7 Présentation des variantes d'étude:

Le choix de la variante que nous allons étudier s'est établie à partir d'une comparaison entre trois propositions qui se situent dans le centre historique de Tlemcen et représentent une production architecturale et urbaine datant du période du 19^{ème} et 20^{ème} siècle, souffrant d'une négligence et une méconnaissance :

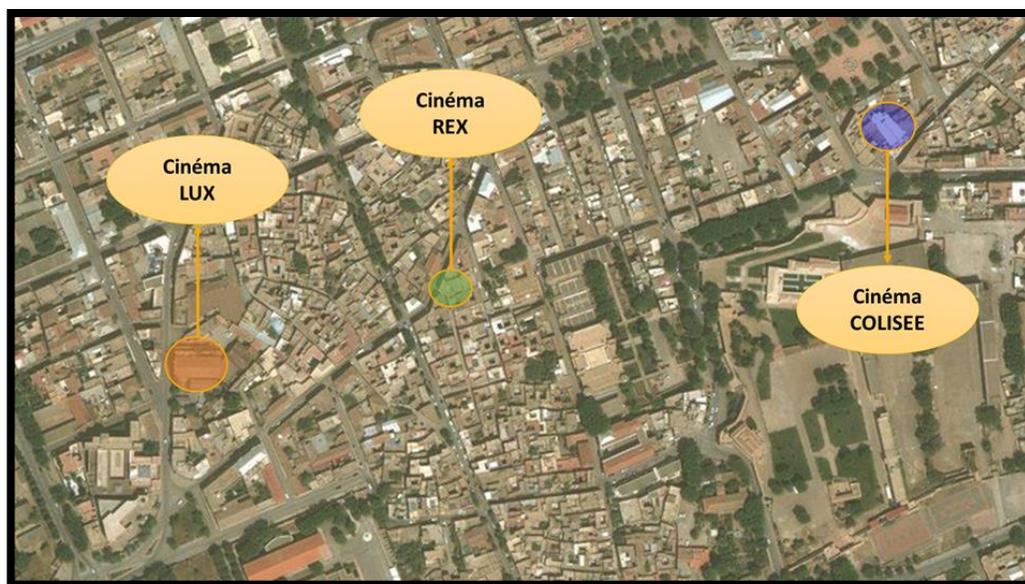


Figure 22: Présentation des variantes d'intervention

Source: Photo Google earth traitée par l'auteur

Une comparaison entre les trois cinémas existants dans le centre historique de Tlemcen qui s'intègrent dans la production architecturale du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, nous permettra d'établir le choix et d'exposer les différentes propositions qui sont:

- Site -01-: Le premier cinéma se situe dans la rue «Les Frères Abdeljebbar».
- Site-02-: Le deuxième cinéma se situe dans la rue «Bataille fellaoucene».
- Site-03-: Le troisième cinéma se situe dans la rue «Frères Ibn Chaker».

Approche analytique

Les critères de choix entre les variantes sont: la valeur patrimoniale, l'accessibilité et la visibilité, la fréquentation, la valeur architecturale et la possibilité d'intervention.

Le cinéma Colisée: présente peu d'options d'interventions vu:

- La récente réhabilitation (2011).
- L'étroitesse des passages.
- L'espace d'intervention très limité.



Figure 23: Le cinéma Colisée
Source: Auteurs

Le cinéma Rex: présente peu d'options d'interventions vu :

- L'étroitesse des passages.
- Le peu de visibilité.
- L'espace d'intervention très limité.
- Pas d'aire de stationnement à proximité.



Figure 24: Le cinéma Rex
Source: Auteurs

Le cinéma Lux situé rue «Les Frères Abdeljebbar» et présente plusieurs avantages:

- La forte visibilité et lisibilité du site
- La mixité fonctionnelle exprimée par une densité d'équipements à caractère éducatif, administratif et commercial.
- La facilité de l'accessible depuis différentes parties de la ville.
- La proximité de plusieurs structures de permanence.
- Le site présente une surface assez suffisante afin de projet un programme qui réponds au exigences fonctionnelles et techniques.
- L'existence de friches urbaines avoisinantes permettant une probable extension.



Figure 25: Le cinéma Lux
Source: Auteurs

Tableau de comparaison:

	Valeur patrimoniale	Accessibilité et visibilité	Fréquentation	Valeur architecturale	Possibilité d'intervention	Résultat
Cinéma Colisée	★★★	★★	★★★	★★		3
Cinéma REX	★★★	★★	★★★	★★	★	2
Cinéma LUX	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	1

Tableau 04: Comparaison entre les variantes d'études
Source: Auteurs

Synthèse:

- L'analyse urbaine du centre ancien de Tlemcen nous a permis de définir les différents privilèges que possède ce dernier, à savoir sa valeur historique et identitaire ainsi que la diversité des équipements qui renforce son rôle de centralité. Cependant, les incohérences structurelles et les dysfonctionnements urbains restent visibles et nécessitent des stratégies d'interventions afin d'améliorer le cadre de vie et l'image globale du centre historique.
- En comparant les données structurantes de chaque variante ainsi que les avantages et les inconvénients de chaque site, accessibilité, perméabilité, et structure de forme, notre choix s'est porté sur **le cinéma Ifriqiya** (ex Lux).

2. Cas d'étude: Fragment Sud-Ouest du centre historique de Tlemcen

Introduction:

Notre intérêt concernant l'intervention sur un cinéma vétuste de la période coloniale et suite à la problématique dégagée liée au centre ancien, orientent notre choix vers le fragment Sud-Ouest du centre historique abritant un cinéma délaissé et un tissu urbain formé principalement de juxtaposition entre tissu traditionnel et colonial. Une stratégie d'intervention sera élaborée à la base de plusieurs analyses qui servent à cerner les problématiques du fragment.

2.1 Présentation et délimitation de l'aire d'étude:

Vu que la ville de Tlemcen a connu sa grande extension vers l'Ouest donc notre étude sera focalisée sur **le fragment Sud-Ouest** du centre ancien qui constitue un espace de transition entre la ville ancienne et la 1ère extension extra muros, un tissu mixte composé de structure traditionnelle autrefois superposée d'une structure coloniale, riche d'édifices de fonction varié.

Il constitue au vrai sens une porte urbaine qui permet d'accéder à "la médina de Tlemcen" pour pouvoir caractériser le secteur sauvegardé¹.

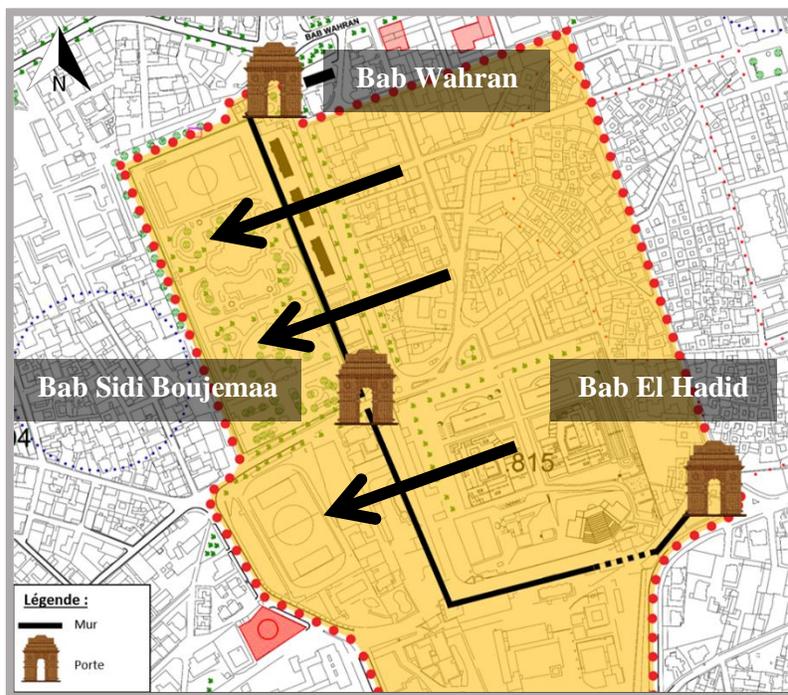


Figure 26: Carte de délimitation de l'aire d'étude

Source: Auteurs sur fond de PDAU

¹ SEBBAGH & DEHBI. La Requalification De L'axe Urbain Allée Des Pins Autant Que Porte Du Centre Ancien. Master 2 en architecture. Université de Tlemcen. 2017. P 43.

2.2 Différentes approches élaborées:

2.2.1 Approche de structure et de vitalité urbaine¹:

L'approche de structure et de vitalité urbaine intervient dans la continuité de la genèse historique, elle ponctue et montre surtout les différents changements qui se sont progressivement installés dans l'ère contemporaine, les cartes traitées après des investigations sur terrain concernent surtout les flux de circulations et les différentes activités dans la zone d'étude, servent à déterminer les paramètres qui dirigeront par la suite la fonction et l'échelle d'un bâtiment qui constituera le projet ponctuel.

2.2.1.1 Flux de circulation:

Un flux dense de circulation mécanique domine dans les artères de la rue de Paris et la rue «Bataille fellaoucene», par contre la rue «Les Frères Abdeljebbar» et la rue «Palestine» subissent un flux mécanique amoindri dû au manque d'activités commerciales.

Un flux moyen de circulation piétonne présent dans les rues «Hamri Ahmed et Des Frères Abdel Djebar» et un peu plus dense dans la rue de paris et la rue bataille fellaoucene.



Figure 27: Carte de flux de circulation
Source: Auteurs sur fond de PDAU

Chevauchement entre la circulation mécanique et la circulation piétonne au niveau des voies commerciales (rue Bataille Fellaoucene, rue de Paris ...).

¹ EPAU/UPM. Méthode de réhabilitation d'un centre historique : diagnostic du quartier Ben M'hidi - Alger. Ed Alternatives Urbaines. Alger. 2013.

2.2.1.2 Transport et stationnement:

Le transport universitaire et les taxis desservent efficacement notre zone d'étude, elle jouit donc d'une bonne accessibilité. Par contre, une importante circulation mécanique additionnée à l'étroitesse des rues, engendre un encombrement quotidien, même les rues secondaires se retrouvent encombrées.

Pour le centre-ville, et notamment la vieille ville de Tlemcen, l'offre de stationnement est très en deçà de la demande estimée, essentiellement pour absorber le stationnement de longue durée. Le stationnement vient réduire la largeur des rues (rue Les Frères Abdel Djebbar) allant jusqu'à le stationnement illégal et abusif sur les trottoirs

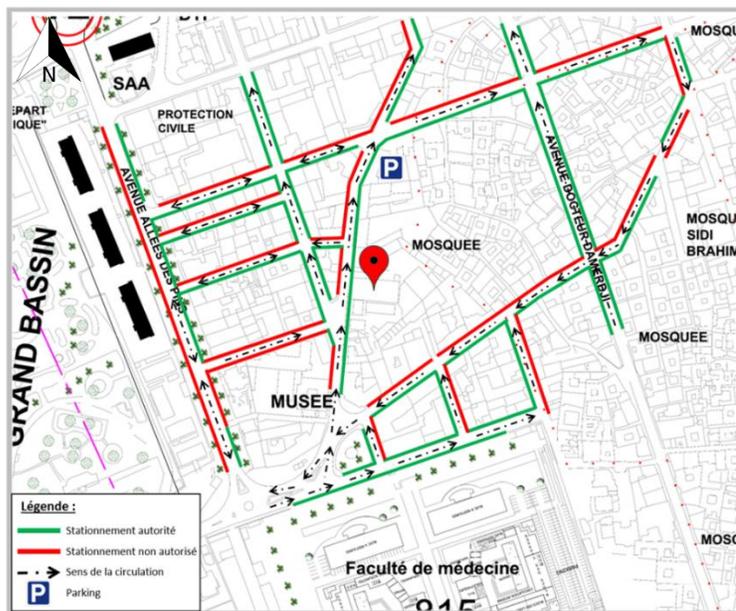


Figure 28: Carte de stationnement
Source: Auteurs sur fond de PDAU



Figure 29: Photos de la rue «Les Frères Abdeljebar» illustrant le stationnement illégal
Source: Auteurs

2.2.1.3 Fonctions des parcelles (Equipement):

Le relevé des équipements montre une forte présence des équipements d'enseignements et d'éducation. On note aussi un groupement d'équipements culturels formé autour de l'aire d'étude. La zone et ses environs contiennent aussi d'autres équipements à l'échelle de la ville qui sont des points de repère importants

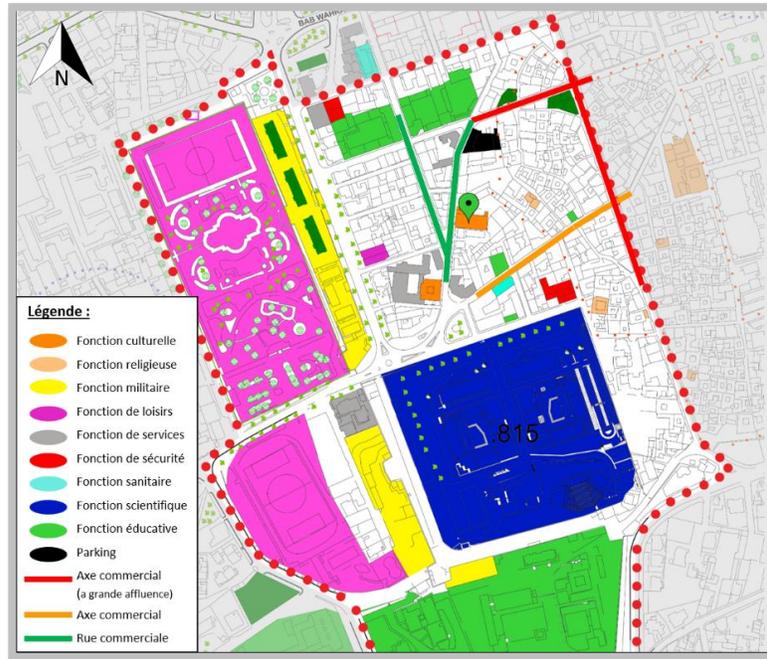


Figure 30: Carte d'équipements
Source: Auteurs sur fond de PDAU



Figure 31: Ecole primaire «Ahmed Abili»
Source: Auteurs



Figure 32: CEM «El Makari»
Source: Auteurs

2.2.1.4 Activités commerciales:

La rue «Les Frères Abdeljebbar» par sa position stratégique subit des influences de toutes les artères dont il est le point de départ. Notre zone est marquée par la forte présence du commerce d’habillements. On note également la concentration des boutiques destinées aux femmes.

La densité des commerces est établie selon une hiérarchie déterminée par la fréquentation piétonne sur la rue donnée, ainsi il existe: un axe commercial à grande affluence, un axe commercial, rue commercial.

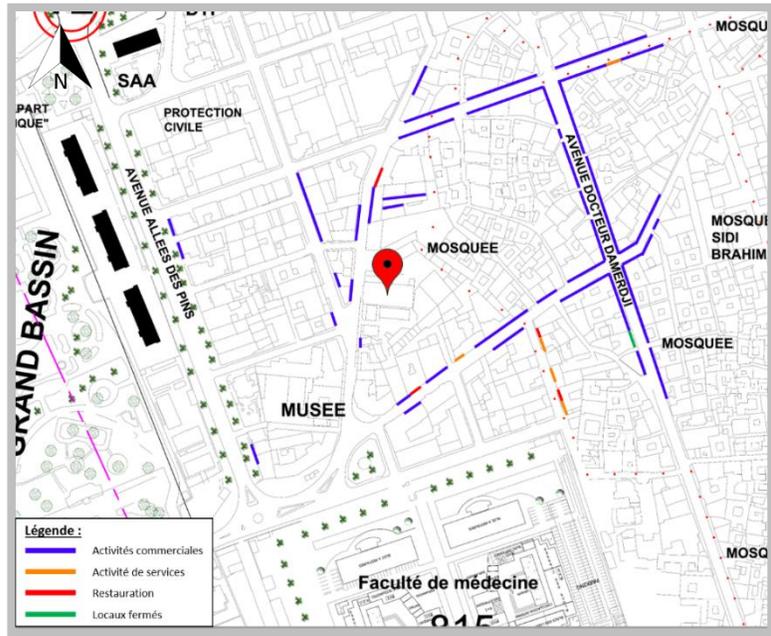


Figure 33: Carte d’activités
Source: Auteurs sur fond de PDAU



Figure 34: Photos illustrant la variété de commerce
Source: Auteurs

2.2.1.5 Diagnostic selon la méthode S.W.O.T:

Mobilité urbaine	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> * Zone bien accessible. * Présence d’un parking à étages (sur la rue «les freres abdeljebbar») a exploiter. 	<ul style="list-style-type: none"> * Manque d’espace de stationnement. * Présence d’une importante circulation mécanique (bruit, pollution etc)

Approche analytique

	* Sous-dimensionnement du réseau viaire par rapport au flux mécanique
Opportunités	Menaces
* Présence des moyens de transport universitaires.	* dégradation de la voirie à cause de la dense circulation mécanique.

Fonctionnement urbain	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> * Présence de plusieurs fonctions: Patrimoniale, Culturelle, Commerciale, Administrative. * Proximité de la rue de Paris et la rue Commeandant Djaber (centralité commerciale). * Proximité des équipements à vocation d'éducation et de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> * Muséification et mal exploitation du patrimoine bâti. * Présence d'un potentiel sous exploité qui est le cinéma vu sa valeur architecturale et patrimoniale. * Perte de fonctionnement de la production du 20ème siècle (ex cooperative SAAP) qui se trouve sur la rue «Les Freres Abdeljebbar» * Défuguration identitaire de la place des Moudjahidines. * Manque des équipements de loisir.
Opportunités	Menaces
* La zone est marquée par un caractère de formation.	* Délaissement du potentiel patrimonial (centre de torture– cinéma Ifriqiya ...)

Synthèse:

La zone d'étude bénéficie d'une grande densité commerciale, néanmoins la rue «Les Frères Abdeljebbar» bénéficie d'une activité amoindrie, du à la présence des équipements et des friches urbaines délaissées.

L'aire d'étude jouit d'une bonne accessibilité, elle est bien desservie par les différents moyens de transports (bus, taxis ...). Le point négatif reste la circulation mécanique encombrée et l'étroitesse des rues qui entraîne le stationnement illégal.

2.2.2 Approche typo-morphologique:

L'analyse typo-morphologique permet de cerner la forme urbaine, et en décélant les variantes, elle a un rapport direct avec la forme du projet et l'établissement de l'idée d'implantation du projet (épousant la forme urbaine en continuité ou en rupture).

On analysera la forme d'îlot et celle des parcelles, mais aussi les différentes hauteurs et les masques solaires que ça implique. Pour cette étape la zone analysée est réduite par soucis de précision, nous aurons donc des indications sur les gabarits et les morphologies à suivre dans notre projet.

2.2.2.1 Analyse de la trame parcellaire:

La différence formelle des îlots a une relation avec la genèse historique du site, on souligne que la trame urbaine autour de la rue «Freres Abdeljebbar» est constituée d'un tissu traditionnel (côté Est de la rue) et d'une partie planifiée (côté Ouest de la rue), percée des voies neuves et forme d'îlot régulière (plan Mauger).

On constate que le tissu urbain est une composition très diversifiée faite de trois types de parcellaires :

Dans le tissu traditionnel, un **parcellaire trapu désaxe crénelé** caractérisé par l'étroitesse des passages et l'orientation différente. C'est un accollement de type de parcellaire crénelé, déformé.

Tandis que, le tissu colonial présente un système **parcellaire non déformé et crénelé** en damier, formant des îlots quadrilatères réguliers.

La partie Ouest se caractérise par des **îlots de taille importante** où il y a une meilleure fluidité et perméabilité de la circulation



Figure 35: Carte d'analyse de la trame parcellaire

Source: Auteurs sur fond de PDAU

2.2.2.2 Etat du cadre bâti:

La majorité des batisses s'illustrent en état acceptable, tandis que d'autres souffrent d'un manque d'entretien et d'une dégradation remarquable le cas de certaines maisons dans le tissu traditionnel.

On distingue certaines parcelles qui abritent des hangars datant de l'époque coloniale dans un état de délaissement et de dégradation, du généralement au létiges judiciaires.



Figure 36: Carte d'état du cadre bâti
Source: Auteurs sur fond de PDAU

2.2.2.3 Etat des hauteurs:

Les hauteurs dans notre zone d'étude varie entre le RDC, R+1, R+2 et R+3, la forte présence du gabarit R+1 est expliquée par la dominance de l'habitat individuel dont le RDC est généralement dédié aux commerces.

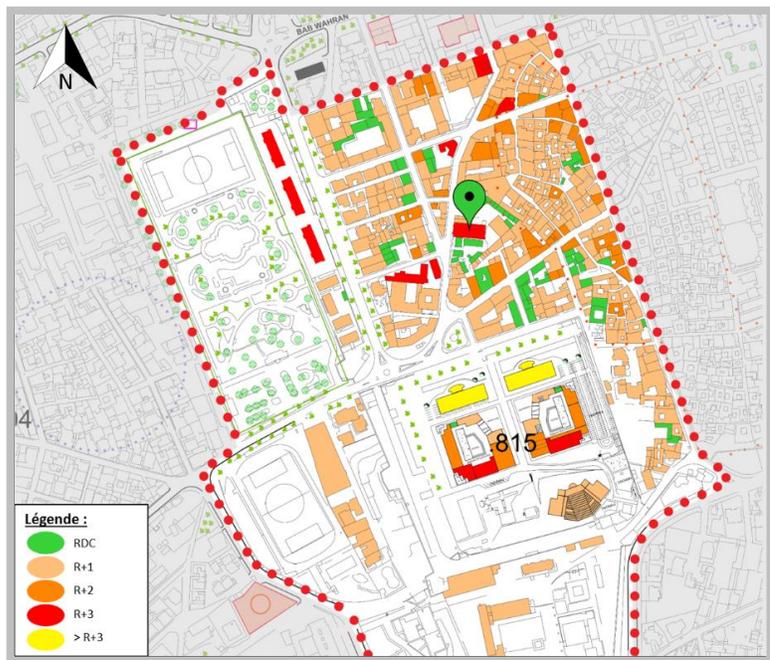


Figure 37: Carte de gabarit
Source: Auteurs sur fond de PDAU

2.2.2.4 Diagnostic selon la méthode S.W.O.T :

Bâti	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> * Edifices patrimoniaux de différentes époques témoignent de la richesse et la diversité patrimoniale. * Présence de la production architecturale du XIXème et XXème siècle. * Diversité en matière de style architectural. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'état de certaines habitations. * Les constructions renouvées ne respectent ni le cachet architectural ancien, ni les matériaux traditionnels. * Des espaces en ruine non exploités.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> * Toutes les habitations ont presque la même hauteur de RDC à R+01 (mis à part certains équipements). * Une forte présence des équipements d'enseignement et d'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'ancienneté, la vétusté et la dégradation des habitations. * Introduction des styles architecturaux différents (non traditionnels) * Méconnaissance envers la production architecturale du XIXème et XXème siècle.

Synthese:

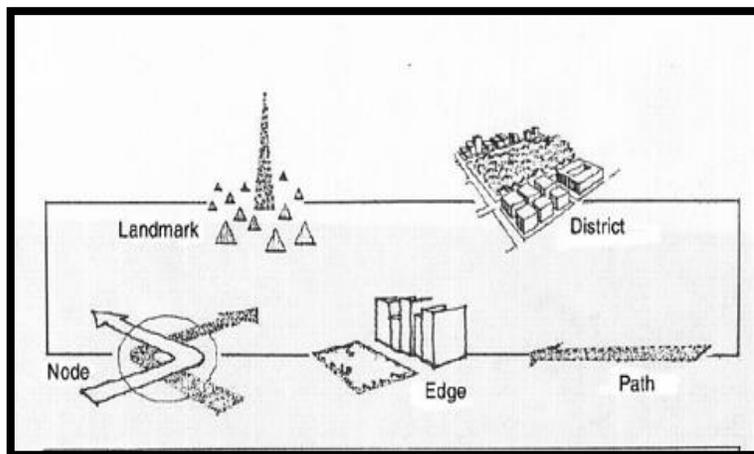
L'évolution de l'urbanisation de la zone étudiée et notamment celle de la rue «Les Freres Abdeljebbar» a eu un impact direct sur la morphologie des parcelles et des îlots qui affichent une différence indéniable entre le tissu traditionnel et le tissu colonial.

Le gabarit de la zone est assez homogène, avec un gabarit moyen de R+1, par contre des incohérences de gabarit et de surfaces ont été relevés dans les parcelles de notre îlot d'étude.

2.2.3 Approche paysagère:

«Il y a un plaisir particulier à regarder une ville, si banale que puisse être la vue» -**Kevin Lynch**-

La méthode suivie lors de cette phase est celle utilisée par Kevin Lynch sur les 3 villes de Boston, Jersey city et Los Angeles, sa définition des 5 cinq composantes a prendre en compte lors d'une analyse paysagère: les voies, les limites, les quartiers, les nœuds, les points de repères.



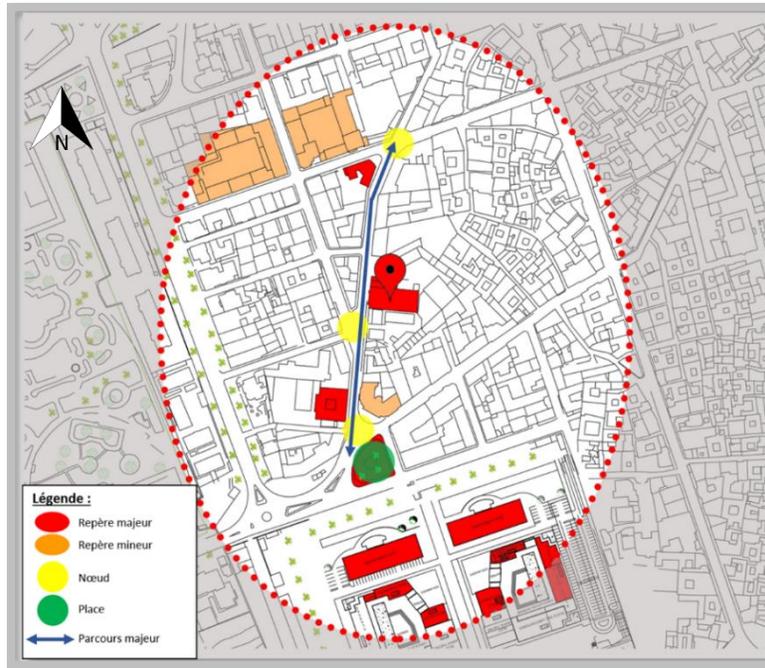


Figure 38: Carte de l'analyse paysagère
Source: Auteurs sur fond de PDAU

2.2.3.1 Séquences visuelles:

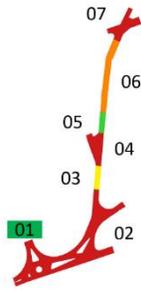
Puis on délimitera le parcours à suivre, dans notre cas d'étude on optera pour celui de la rue «Des Frères Abdel Djebar», ce choix nous permettra de saisir la totalité des séquences de perceptions qu'on pourra rencontrer dans le parcours, les séquences visuelles seront relevées selon la méthode de panerai.



Figure 39: Carte des séquences visuelles
Source: Auteurs sur fond de PDAU

A. Point de decision 1&2:

Point de decision à l'intesection de la rue «Bataille fellaoucene» et la rue «Les Freres Abdeljebbar», offrant un effet de choix, d'ouverture et de dégagement.



Point de decision à l'intesection de la rue «Bataille fellaoucene» et la rue «Les Freres Abdeljebbar», offrant un effet de choix, d'ouverture et de dégagement.



Figure 40: Photo point de décision 1

Source: Auteurs

B. Effet de difference:

Un effet de différence est à relever à l'approche de la parcelle d'étude, effet du a une différence de gabarit et au traitements des façades.

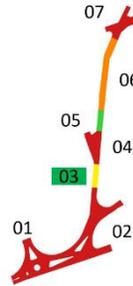


Figure 41: Photo point de différence

Source: Auteurs

C. Point de decision:

Point de decision à l'intesection de la rue «Palestine» et la rue «Les Freres Abdeljebbar», offrant un effet de choix, d'ouverture et de dégagement.

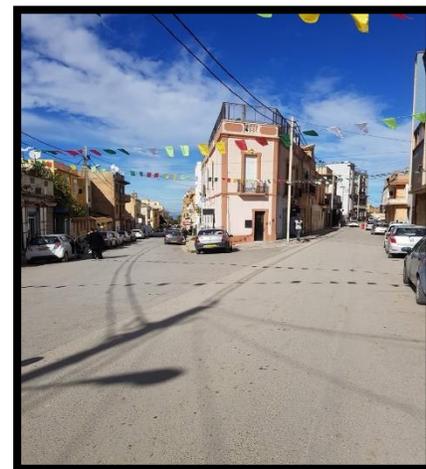


Figure 42: Photo point de décision

Source: Auteurs

D. Effet de richesse:

La façade en saillie du cinéma «Ifiriquia ex: Lux» qui constitue le premier événement visuel, offre une richesse esthétique et aussi une confusion d'identification de la fonction du bâtiment.

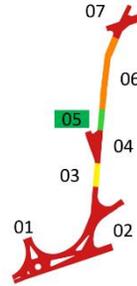


Figure 43: Photo point de richesse
Source: Auteurs

E. Effet de perspective:

Un effet de perspective sur toute la longueur de la rue du aux parois des immeubles et aux poteaux.

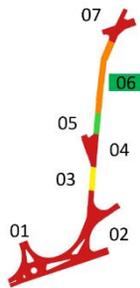


Figure 44: Photo point de richesse
Source: Auteurs

F. Point de décision:

Point de décision à l'intersection de la rue «Les Freres Abdeljebbar» et la rue «Commandant Djaber», offrant un effet de choix, d'ouverture et de dégagement.

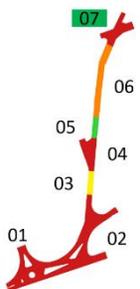


Figure 45: Photo point de décision
Source: Auteurs

2.2.3.2 Diagnostic selon la méthode S.W.O.T:

Paysage urbain	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">* Traitements de façades diversifiés témoignent de la richesse paysagère.* Alignement et contunuité des batisses sur les voies avec un RDC réservé au commerce.* Présence de végétation au niveau de la place «Des Moudjahidines».	<ul style="list-style-type: none">* Des façades difigurées par les rajouts ainsi que leur mauvaise état.* Une façade qui présente en générale une hétérogénéité marquante (dans une même construction, on voit une variété de couleurs, de textures).* Habitations rénovées qui ne respectent pas le cachet architectural de la zone.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">* La possibilité de plusieurs opérations patrimoniales sur les édifices historiques.	<ul style="list-style-type: none">* Risque de disparition de la production architecturale du 19^{ème} et 20^{ème} siècle

2.2.4 Approche architecturale:

La façade est une composante majeure d'un édifice. Elle est l'intermédiaire et la transmission d'extérieur à l'intérieur. Les opérations d'analyse des façades permettent souvent de comprendre les caractéristiques spécifiques de l'époque. Cela nous permet de connaitre, d'identifier, lire et analyser les façades le long de la rue «Des Frères Abdel Djebbar».

2.2.4.1 Habitations:

A ce propos, on distingue, deux formes de bâtisses:

- A. **De type post coloniale**, marquée par la simplicité des formes, et par l'utilisation de nouveaux matériaux de construction.



Figure 46: Photo panoramique des habitations de type post-colonial

Source: Auteurs

- B. **De type colonial**, clairement distinguable grâce à ses caractéristiques.

Constructions avec un style néoclassique de la première phase «1830-1854» (dépouillé)¹:



Figure 47: Photo panoramique des habitations de type colonial
Source: Auteurs

La typologie dominante des immeubles présents étaient si simple; Ces constructions à caractère modeste témoignent de l'état d'urgence et de la précarité de cette époque, avec des formes parallélépipédiques presque cubique. Ce style de construction était sans aucune décoration et les fenêtres sans encadrement, c'étaient des rectangles vides dans la façade.



Figure 48: Photo panoramique des habitations de type colonial
Source: Auteurs

<ul style="list-style-type: none"> • Gabarit • Hiérarchisation • Rythmicité 	<ul style="list-style-type: none"> - R+1/R+2. - Hiérarchisation horizontale: 2 à 3 travées. - Hiérarchisation verticale: répartition tripartite: RDC/corps/toiture - Alignement des baies et absence de la symétrie. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Pierre de taille/bois 	

¹ Chabi Ghalia. Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19eme et début 20eme siècle. Octobre 2012. P11.

Approche analytique

<ul style="list-style-type: none"> • Baies 	Porche	- Présence de porche simple ou absence totale.		
	Porte	- En bois ou en fer et modestement décoré. - Parfois en un seul vantail. - Les moulurations en bois ont souvent une forme rectangulaire.		
	Fenêtre	- Grande dimension. - Un simple encadrement pour les fenêtres.		
	Balcon	- Balcon filant. - En fer forgé ou moulé. - Utilisation des motifs surchargés.		
<ul style="list-style-type: none"> • Ornementation 		- Absence d'ornementation - Utilisation des bandeaux de séparation.		
		- Utilisation des chaînes de refond aux deux extrémités de la façade.		
		- Utilisation des mascarons: un ornement sous forme d'une figure humaine		

Tableau 05: Caractéristiques des habitations coloniales

Source: Auteurs

C. **Homogénéité des façades:** Nous remarquons, à ce point :

- De nouveaux matériaux, de nouvelles textures exogènes, apparues dans l'ancien quartier.
- Une façade qui présente en générale une hétérogénéité marquante (dans une même construction, on voit une variété de couleurs, de textures).



Figure 49: Photo panoramique illustrant l'hétérogénéité des façades

Source: Auteurs

2.2.4.2 Equipements:

La transition entre les styles et la diversité au sein de la rue, est beaucoup plus claire à comprendre désormais, à travers les équipements, elle répondait à des règlements urbains, architecturaux, et politique.

Style néo-mauresque



Figure 50: Le musée «ex Medersa»: 1905

Source: Auteurs

Style International Style



Figure 51: Sonelgaz «ex E.G.A»: 1947
Source: Auteurs

International avec des nuances du néo-mauresque



Figure 52: La caisse d'épargne: 1938
Source: Auteurs

Synthese:

La façade est un élément architectural chargé de plusieurs significations, il a connu plusieurs changements à travers l'histoire de l'architecture. Notre zone marque une prédominance de l'architecture coloniale.

En effet les styles architecturaux sont différents les uns des autres en termes d'éléments architecturaux et non pas d'époques. Le langage ornemental utilisé qui symbolise la culture et la variété ainsi que la politique coloniale du moment.

3. Problématique de la zone d'intervention:

A partir de l'analyse urbaine effectuée sur la zone d'intervention, et le diagnostic par la méthode S.W.O.T, nous avons relevé les potentiels que possède la zone d'étude qui se traduit par sa situation stratégique ainsi que son attractivité due à la présence de plusieurs équipements de différents caractères, mais il souffre aussi de différents désordres dont nous allons citer:

Infrastructure et mobilité urbaine:

- Réseau viaire inadapté par rapport au flux mécanique
- Conflit entre la circulation piétonne et motorisée
- Problèmes de stationnement
- Densité de flux (mécanique et piéton) entraînant un problème de circulation
- Surcharge au niveau des points d'accès

Fonctionnel:

- Présence des friches urbaines.

Approche analytique

- Négligence de la richesse patrimoniale (centre de torture, cinéma Ifriqiya, Bordj Saffarine ...)
- Non exploitation ou absence des espaces publics.
- Tissu résidentiel dense.
- Absence d'attractivité au niveau de la rue «Les Frères Abdel Djébar»
- Déséquilibre entre les différentes artères de la zone d'étude (en matière d'ambiance et dynamique urbaine, commerce et service)
- Migration pendulaire

Paysage urbain:

- Déformation de l'image de la ville par la présence de l'habitat précaire.
- Insuffisance des espaces verts à l'intérieur du centre mise à part le grand bassin.
- Absence d'une texture singulière du sol et hétérogénéité des façades le long de certaines voies
- Rupture urbaine (des espaces clôturés): présence d'un mur aveugle qui gâche la façade (occupations militaires)

La carte suivante dégage les principaux problèmes et dysfonctionnements qui seront situés et représentés par des signes répartis selon trois grandes catégories: Fonctionnel, Infrastructure et mobilité urbaine et Paysage urbain.



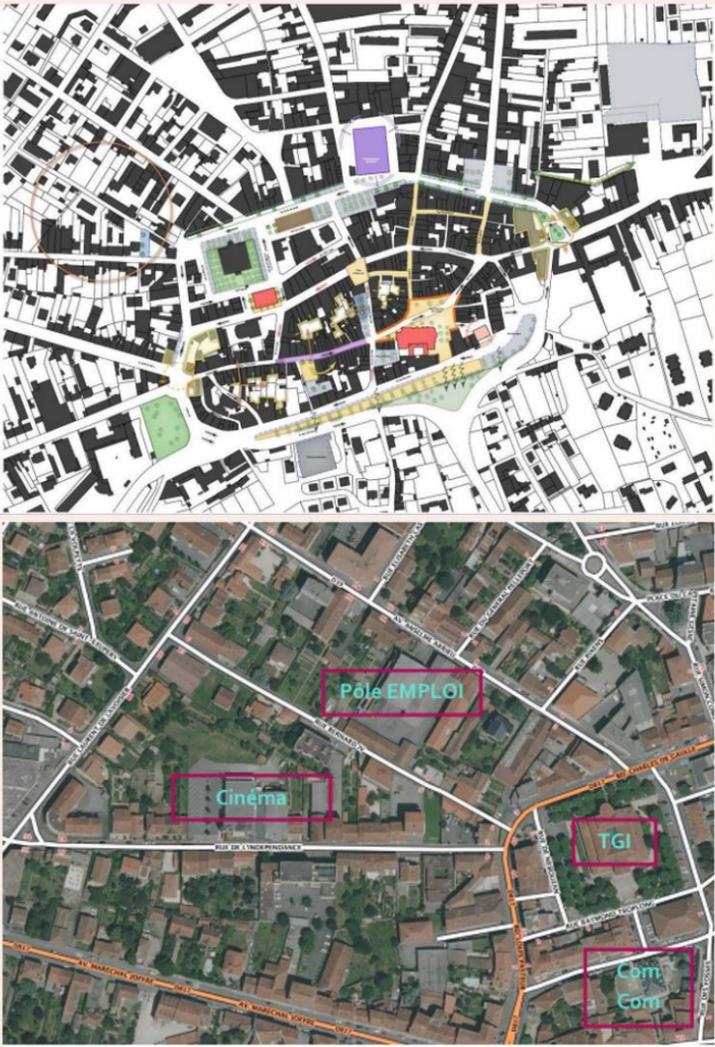
Figure 53: Carte des problématiques de la zone d'intervention
Source: Auteurs sur fond de PDAU

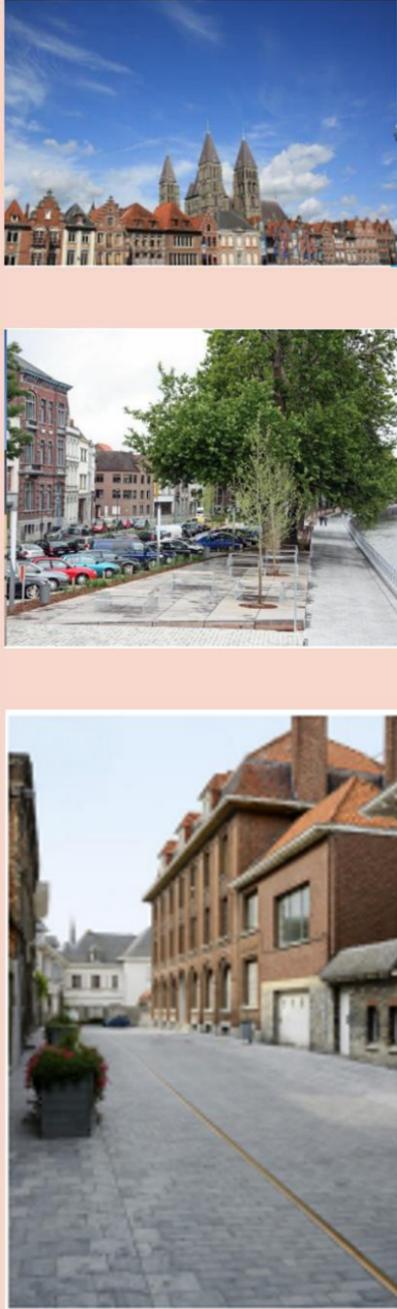
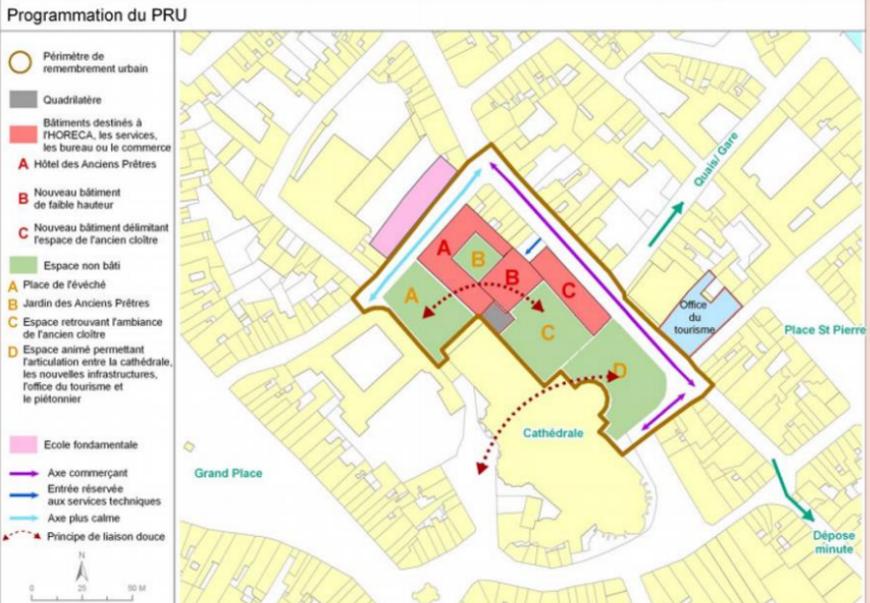
4. Approche thématique:

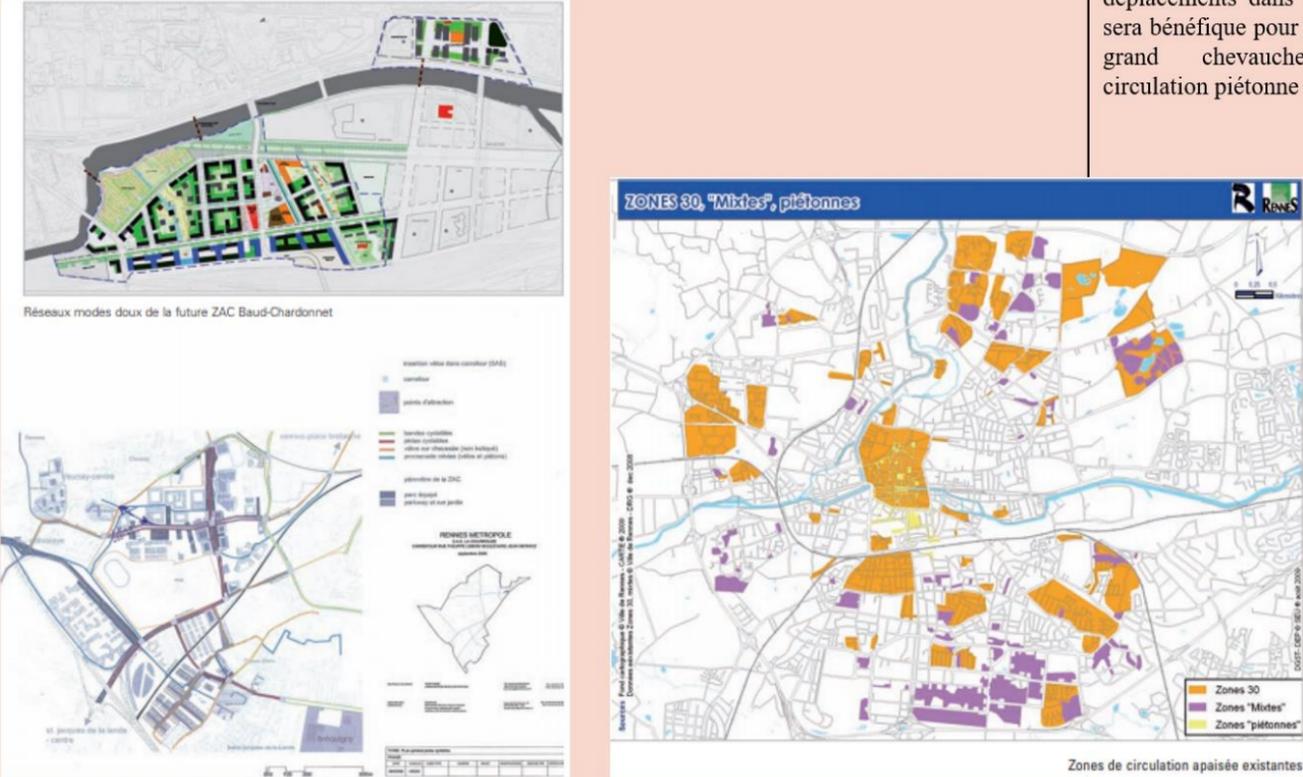
Suite au diagnostic urbain établi de notre fragment d'étude, une série d'exemples thématique de cas similaires à notre zone d'intervention seront exposés. Ils serviront par la suite d'appui pour l'élaboration de notre stratégie d'intervention.

Notre recherche thématique sera répartie en trois catégories:

- A. La première:** Renouveau urbain du centre ancien dans une logique de revalorisation dont on s'est appuyé sur trois exemples:
- Projet de renouvellement urbain – Saint Gaudens (France)
 - La revitalisation intégrée du coeur de ville de Tournai (Belgique)
 - Un schéma des modes de déplacements doux (Rennes)
- B. La deuxième:** Requalification des friches urbaines ou on a traité deux exemples:
- La courtille de Villers et la Tour Saint-Jacques (Bruxelles)
 - Espace pour la Mémoire et la Promotion des Droits de l'homme (Buenos Aires)
- C. La troisième:** La restauration et la valorisation de structures de permanences à travers l'exemple de La tour d'angle dite «Tour Anneessens» (Bruxelles)

Exemple	Présentation	Problématique/Intervention	Synthèse
Renouvellement urbain du centre ancien dans une logique de revalorisation			
<p>Projet de renouvellement urbain – Saint Gaudens (France)</p> 	<p>Située en région Midi-Pyrénées, au Sud-Ouest du département de la Haute-Garonne, la commune de Saint Gaudens bénéficie d'une situation géographique stratégique au centre des Pyrénées, à proximité de la métropole toulousaine et de l'Espagne.</p> <p>La commune de Saint-Gaudens comptait 11 199 habitants au dernier recensement INSEE 2012, sur une surface communale de 33,18 km², soit une densité de population de l'ordre de 337,5 habitants au km². On peut noter que la commune a connu une perte de croissance depuis 1975.</p> 	 <p>Les principaux enjeux mis en exergue sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ S'appuyer sur les atouts paysagers pour composer les nouveaux quartiers. ○ Protéger les éléments les plus remarquables du patrimoine ○ Encourager la mutualisation des équipements sur la commune (sportifs, publics,...) et plus largement à l'échelle intercommunale. ○ Restructurer les entrées de ville diluées par l'étalement urbain. ○ Continuer les efforts d'amélioration de l'assainissement (exutoire naturel = Garonne) ○ Améliorer et sécuriser les déplacements et liaisons douces aux abords des équipements scolaires existants mais aussi des équipements publics, services et commerces. ○ Continuer à diversifier l'offre de logements dans un objectif de mixité urbaine et sociale. 	 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une diverse richesse architecturale et patrimoniale mais dans un quartier en difficulté... ➤ Des équipements publics à renforcer en cœur de ville ➤ Des espaces publics de qualité qui méritent d'être valorisés ➤ La présence de la voiture dans le cœur de ville

Exemple	Présentation	Problématique/Intervention	Synthèse		
<p>La revitalisation intégrée du cœur de ville de Tournai (Belgique)</p> 	<p>La cathédrale et le beffroi sont au cœur du développement historique et futur de la ville. Le projet de conservation de la cathédrale doit se faire le moteur d'un projet de régénération urbaine où la cathédrale « monument » se fait cathédrale « vivante ». L'objectif est de mettre en œuvre un projet d'aménagement cohérent, de haute qualité architecturale et environnementale, s'articulant avec la Cathédrale en cours de restauration, pour revitaliser durablement son cœur historique. Une attention particulière est portée à l'amélioration du cadre de vie des habitants, à la restauration et à la valorisation du patrimoine, à l'attractivité commerciale, touristique, culturelle et patrimoniale, à la sécurité, à la mobilité et aux économies d'énergie, dans une perspective de développement durable du quartier.</p> 	<p>Comment développer un programme d'aménagements urbains cohérents à proximité de la cathédrale en voie de restauration pour contribuer au redéploiement commercial et touristique du quartier et de Tournai, capitale de la Wallonie picarde ?</p>   <p>La revitalisation intégrée du cœur de ville comprend les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation du quartier cathédrale ○ Aménagement de structures d'accueil et de découverte. ○ Embellissement des perspectives urbaines ○ Réalisation de projets immobiliers privés dans le cadre d'opérations de revitalisation urbaine. ○ Restructuration et nouvelle dynamique commerciale. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Protection et valorisation du patrimoine monumental et populaire ➤ Valorisation de la cathédrale et du beffroi comme vecteurs d'attractivité ➤ Redynamisation commerciale du centre ville et attractivité culturelle et touristique ➤ Rénovation et aménagement d'espaces publics incluant leur mise en lumière ➤ Maîtrise de la mobilité ➤ Affirmation et hiérarchisation des différents axes urbains selon leur rôle ➤ Reconquête des immeubles inoccupés pour les réaffecter en ensemble urbain de qualité accessible à tous 	<p>PROGRAMME D'ACTIONS « Revitalisation du cœur du quartier cathédral de Tournai »</p> <table border="1"> <tr> <td>RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE</td> <td>INTEGRATION DU MONUMENT DANS SON ENVIRONNEMENT URBAIN</td> </tr> </table> <p>Opérations de reconstruction : → Insérer des fonctions touristiques et Culturelles → Améliorer et renforcer le commerce du quartier</p> <p>Aménagements urbains : → Améliorer le confort urbain</p> <p>Le programme d'action présente un cas similaire à notre interventions, dont on vise à améliorer le confort urbain à travers la requalification d'un édifice en prenant en compte son environnement urbain.</p>	RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE	INTEGRATION DU MONUMENT DANS SON ENVIRONNEMENT URBAIN
RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE	INTEGRATION DU MONUMENT DANS SON ENVIRONNEMENT URBAIN				

Exemple	Présentation	Problématique/Intervention	Synthèse
<p>Un schéma des modes de déplacements doux (Rennes)</p> 	<p>La Ville de Rennes s'est engagée depuis de nombreuses années pour favoriser la pratique des modes de déplacements doux: la marche à pied et le vélo.</p> <p>La démarche engagée par la Ville de Rennes s'appuie sur de nombreuses Chartes et Lois. Plusieurs engagements ont été pris, au travers de ces différents textes afin d'intégrer la question des déplacements, dont les déplacements doux, au cœur des politiques locales.</p> 	<p>Au niveau local, la politique de la Ville de Rennes se définit au regard du Plan de Déplacement Urbain (PDU) et de ses objectifs. En effet, le PDU, approuvé en 2007, organise les déplacements sur le territoire de Rennes Métropole.</p>  <p>Intégrer les modes doux dans les documents d'urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les itinéraires difficiles afin d'éviter les discontinuités dans les Schémas d'Orientation d'Aménagements et le PCD. ○ Maintenir des cheminements continus pour éviter les coupures urbaines. ○ Définir des itinéraires modes doux complémentaires aux transports en commun. ○ Définir les caractéristiques du stationnement vélo. <p>Aménager l'espace public pour valoriser l'usage des modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la mise en place de zones de circulation apaisée. ○ Poursuivre l'aménagement des Zones 30. ○ Poursuivre l'aménagement des espaces piétons. ○ Poursuivre l'aménagement des chemins. 	<p>Cet exemple nous a permis d'analyser les modes de déplacements doux comme alternative à la domination de la circulation motorisée.</p> <p>L'intégration de ces modes de déplacements dans la politique urbaine sera bénéfique pour notre fragment vu le grand chevauchement entre la circulation piétonne et motorisée.</p>

Exemple	Présentation	Problématique/Intervention	Synthèse
Requalification des friches urbaines			
<p>La courtine de Villers et la Tour Saint-Jacques (Bruxelles)</p> 	<p>La tour et la courtine de Villers font partie de la première enceinte de Bruxelles, édifée en plusieurs dizaines d'années au XIII^e siècle par le duc Henri 1er de Brabant</p> <p>La tour et la courtine de Villers furent intégrées dans des maisons au XVII^e siècle</p>	<p>Au début des années 1960, les maisons sont démolies pour dégager la tour et la courtine, après quoi l'architecte de la ville de Bruxelles Jean Rombaux procède à la restauration de la tour: il en reconstitue entre autres la plateforme et les archères.</p> <p>La tour de Villers subit des travaux de consolidation en 1988 et fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 30 mars 2000.</p> <p>Plusieurs vestiges de la courtine en pierre subsistent en intérieur d'îlot à l'arrière des bâtiments: l'hôtel Atlas, a choisi de les mettre en valeur en y installant la salle des petits-déjeuners. Les vestiges sont intégrés et visibles seulement par les clients de l'hôtel Atlas.</p>  	<p>La requalification des friches urbaines s'inscrit dans la perspective du développement urbain durable, car elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De reconstruire la ville sur la ville et d'assurer la reconversion des territoires obsolètes. - D'appliquer les principes de l'économie circulaire en recyclant une ressource dégradée: le sol. - D'atténuer la surconsommation d'espace liée à l'étalement urbain et de réduire les consommations d'énergie
<p>Espace pour la Mémoire et la Promotion des Droits de l'homme (Buenos Aires)</p> 	<p>En 2004, l'école de mécanique de la Marine ou ESMA est transférée à la base navale de Puerto Belgrano. Les anciens bâtiments situés à Buenos Aires deviennent un musée pour la mémoire et la défense des Droits de l'homme.</p> <p>De 1976 à 1983, le bâtiment, est utilisé par la dictature militaire argentine comme centre clandestin de détention où sont pratiqués des actes de torture et des assassinats.</p>	<p>L'histoire et la mémoire s'animent dans cet espace créé en 2004 pour préserver la mémoire, promouvoir et défendre les droits de l'homme et témoigner des crimes contre l'humanité commis lors du terrorisme d'État. Il est situé sur le site de 17 hectares de l'école de mécanique de l'armée (ESMA), où un centre de détention clandestine, de torture et d'extermination a fonctionné pendant la dernière dictature civilo-militaire (1976-1983).</p> <p>Il abrite aujourd'hui un groupe d'institutions telles que le site de mémoire de l'ESMA, les archives de la mémoire nationale, la maison de l'identité, le centre culturel Haroldo Conti, l'espace culturel pour nos enfants (ECuNHi) et le musée de Malvinas.</p>  	

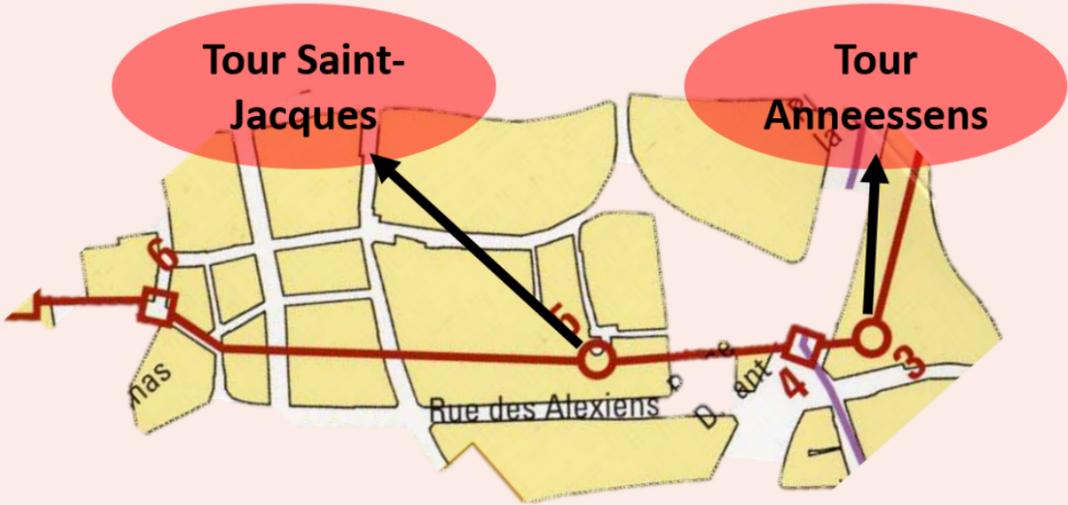
Exemple	Présentation	Problématique/Intervention	Synthèse
La restauration et la valorisation			
<p>La tour d'angle dite «Tour Anneessens» (Bruxelles)</p> 	<p>La tour Anneessens est un des vestiges les mieux conservés de la première enceinte de Bruxelles construite au début du XIIIe siècle elle est située le long du boulevard de l'Empereur, face au siège du PS.</p> <p>La tour était également appelée « tour d'angle » car elle était située à un endroit où le mur d'enceinte formait un angle rentrant très marqué, au sud-est de la ville.</p>	<p>De plan semi-circulaire (sauf au dernier étage), la tour est édifée en moellon de grès à l'exception du dernier étage, refait en briques rouges, et de la tourelle d'escalier, édifée en briques avec des bandes horizontales de grès.</p> <p>Classée depuis le 20 février 2002, la tour Anneessens a bénéficié d'une restauration, indispensable pour sa conservation. Des travaux ont été entrepris: la restauration des matériaux et de l'escalier à vis ancien, l'application d'un badigeon à chaux sur la pierre, l'aménagement d'un accès plus adéquat aux visites ainsi que la rénovation de la toiture afin d'éviter l'invasion des pigeons, sans oublier la récupération des eaux de pluie.</p>  <p>Autres vestiges et éléments historiques, La courtine de Villers Et la tour Saint-Jacques, la Tour Noire et La courtine du Treurenberg et la tour du Pléban, constituent actuellement un parcours historique et touristique.</p>	<p>Cet intervention est similaire à des éléments présents dans notre aire d'étude qui sont les deux tours: Bab-El hdid et Borj Sefarine</p>

Tableau 06: Tableau des exemples thématiques sur les interventions urbaines
Source: Auteurs

Synthèse:

Suite à l'analyse des exemples thématiques choisis, nous avons pu ressortir une série d'interventions urbaines qui peuvent améliorer le cadre global de notre fragment. L'approche thématique nous sert de base solide afin de mieux maîtriser les différentes actions planifiées dans notre stratégie d'intervention.

5. Stratégie d'intervention:

La stratégie d'intervention du fragment d'étude consiste à élaborer un cadre de planification spatiale, vouée à permettre **un renouvellement urbain** prospectif en préservant le cachet patrimonial de l'aire d'étude.

Concernant les premiers arbitrages et la précision des interventions urbaines et après avoir établi un support thématique, une série de stratégies est traduit par un programme d'interventions:

- Animation et revitalisation tout au long de la rue «Des Frères Abdel Djébar» à travers la création d'un projet qui ponctue toute la zone.
- Projeter une extension du cinéma qui regroupe de différentes fonctions et permet de caractériser l'entrée du secteur sauvegardé.
- Animation des différentes artères afin d'attirer les flux circulatoires en projetant des fonctions attractives.
- Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle.
- Ouverture et la restructuration des espaces clôturés par les occupations militaires et le prolongement des voies.
- Prolongement d'un parcours piétonnier vers l'Ouest afin d'assurer une continuité urbaine.
- Mise en valeur des qualités patrimoniales du fragment d'étude.
- Requalifier les friches urbaines.
- Renouveler le regard sur les structures de permanences existantes.
- La mise en valeur et la création de nouveaux parcours urbains.
- Requalifier les vides urbains en projetant des éléments constituant des repères urbains.
- Projection de nouveaux nœuds mécaniques et piétons.
- Favoriser les modes de déplacements doux comme alternative à la domination de la circulation motorisée.
- Réaménagement des espaces verts public.



Figure 54: Carte des stratégies d'intervention de la zone d'intervention
 Source: Auteurs sur fond de PDAU

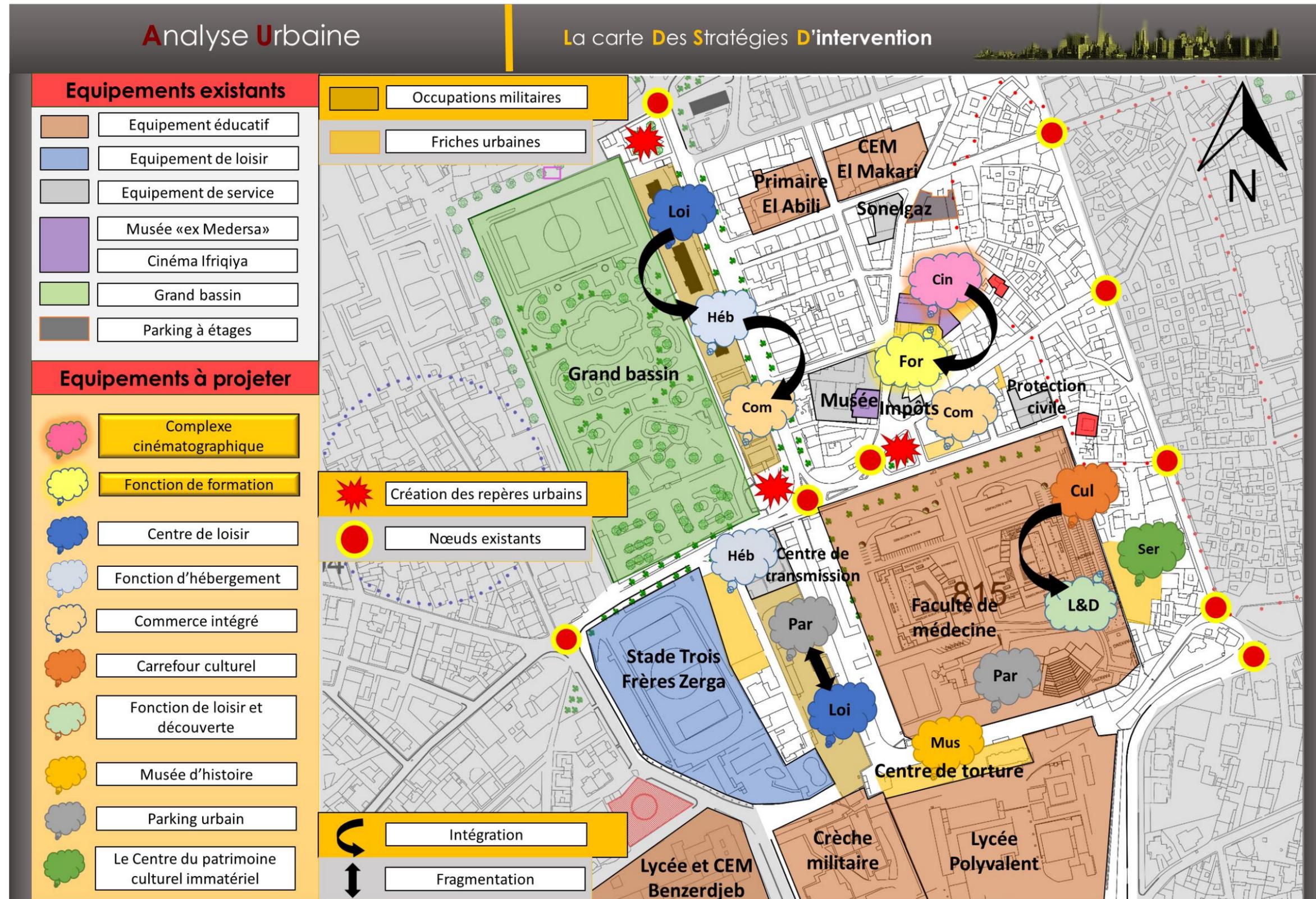


Figure 55: Carte des équipements à projeter
Source: Auteurs sur fond de PDAU



Figure 56: Carte des équipements à projeter «3D»
Source: Auteurs

PARTIE II: PRESENTATION DE L'ASSIETTE D'INTERVENTION

Introduction:

A la lumière de l'analyse du fragment étudié, l'absence d'une relation spatiale complémentaire résulte principalement de la présence des espaces urbains en délaissement total plus particulièrement **le cinéma «Ifriqiya»**.

On se basant sur la lecture de l'état actuel de la salle, notre intervention va inclure la parcelle du cinéma, et les deux terrains avoisinants pour pouvoir répondre aux nouveaux programmes et exigences des cinémas contemporains sur lesquels il est nécessaire de s'appuyer pour donner une nouvelle dynamique ainsi qu'une nouvelle image.

Dans cette partie, consacrée à l'analyse du terrain d'intervention, et partant du constat fait juste au-dessus, nous pouvons dégager ses principales caractéristiques, potentialités et dysfonctionnements.

1. Présentation du terrain d'intervention:

1.1 Localisation du terrain:

Le cinéma Ifriqiya «ex Lux» se trouvant sur une altitude à 811m, est situé presque aux limites Ouest du centre ancien de la ville de Tlemcen. Se localisant du côté de musée «ex medersa» et la place des Moudjahidines «ex: des chasseurs», le cinéma présente un vrai repère de la ville et offre une position stratégique sur la rue «Des frères Abdel Djebbar».

1.2 Forme et délimitation du terrain:

Notre site d'implantation et de forme irrégulière, il s'étend sur une assiette de 3555 m². Il est délimité:

- Nord: Des habitations individuelles.
- Sud: Des habitations individuelles.
- Est: Des habitations individuelles.
- Ouest: la rue «Les Freres Abdel Djebbar».

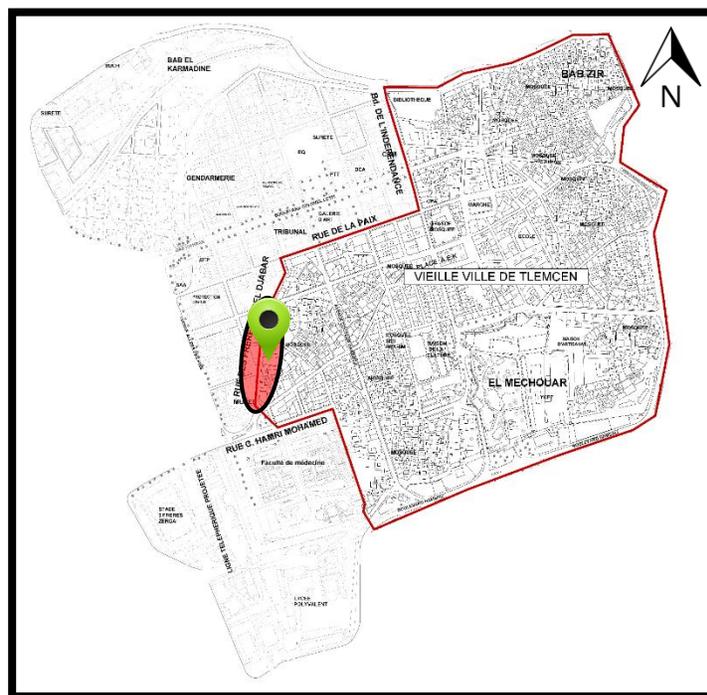


Figure 57: Situation du site d'implantation
Source: Auteurs sur fond de PDAU

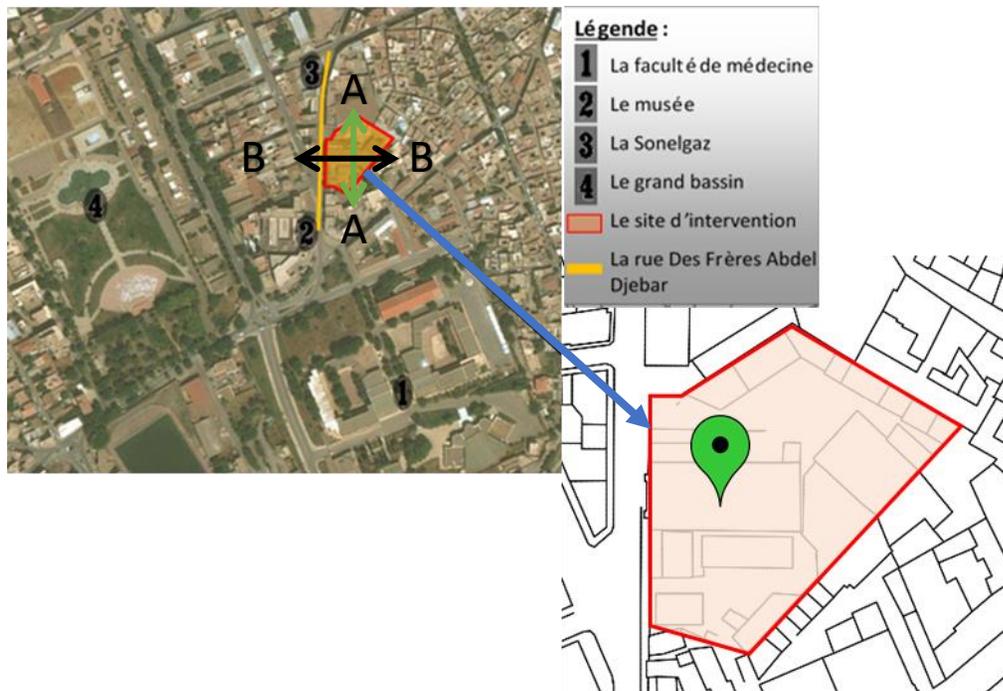
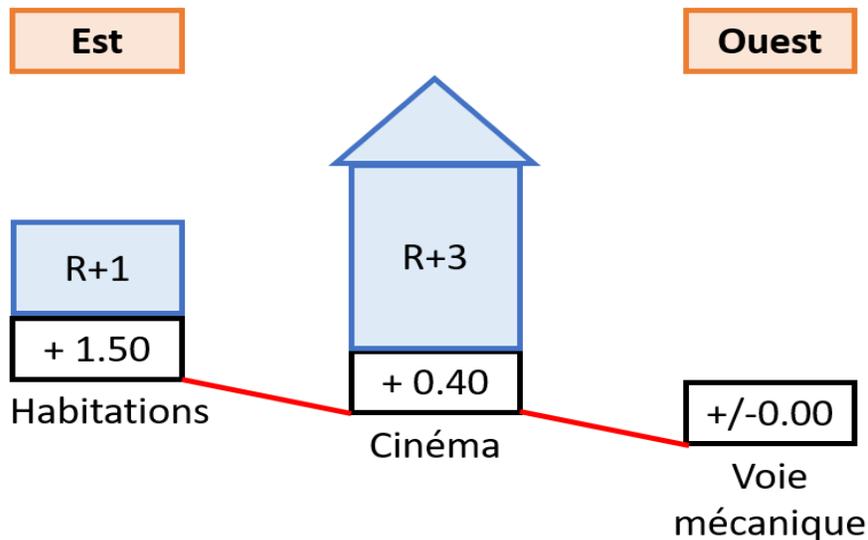


Figure 58: Forme et délimitation du terrain
Source: Auteurs sur fond de PDAU

1.3 La topographie du terrain:

- Le terrain d'intervention présente un support peu accidenté.
- La partie Est est la plus élevée (809 m), la partie Ouest est la plus basse du fragment (807 m).
- La coupe BB, présente un dénivelé total de 1.5m (Est-Ouest).
- La coupe AA, affiche une pente relativement négligeable de 1.0 % avec un dénivelé total de 01m (Nord-Sud).



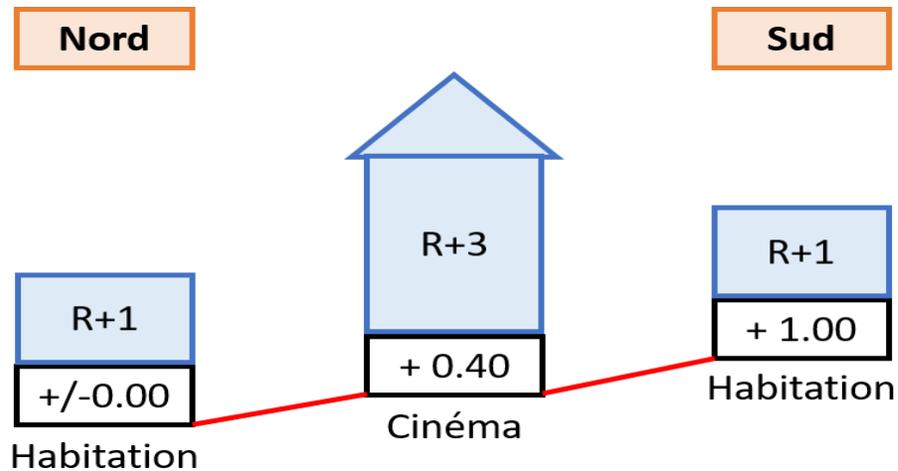


Figure 59: Schémas de différents niveaux topographiques
Source: Auteurs

1.4 Ensoleillement et vents dominants :

Le site d’implantation est bien ensoleillé, ainsi que le gabarit limité des constructions avoisinantes.

1.5 Accessibilité:

Le site est accessible à partir de la rue Des frères Abdel Djebar à l’Ouest. La parcelle récupérée de la coopérative agricole affiche une accessibilité limitée due au contact réduit avec la rue d’accès.

1.6 Etat de fait:

Le site d’intervention est composé de :

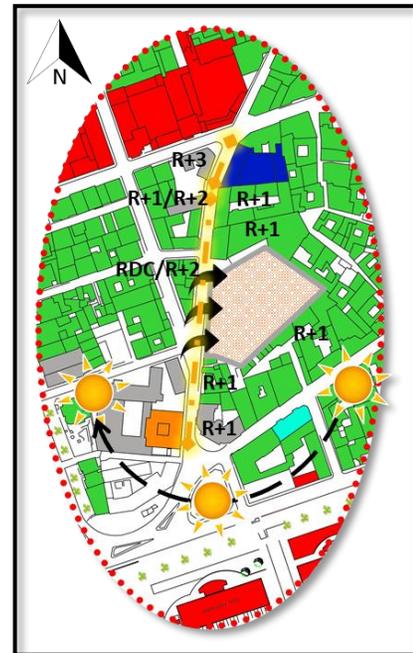
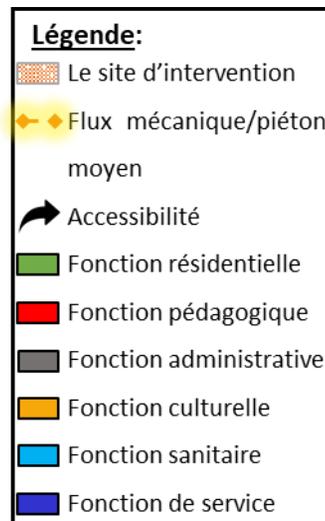


Figure 60: Accessibilité, flux, état des hauteurs, les fonctions avoisinantes
Source: Auteurs sur un fond du PDAU

- **La S.A.A.P:** c’est un hangar de stockage en RDC qui ne présente aucune valeur artistique ni architecturale.
- **La friche** mal exploitée, en ruine avec des implantations parachutées et précaires.
- **Le cinéma Ifriqiya «ex Lux»:** C’est un édifice présentant un héritage qui date de la période coloniale et qui est en bon état.

	Date de création	Section	Ilot	Nature juridique
La S.A.A.P	1937	173	18	Etatique

Le Cinéma	1925	173	19	Etatique
La Friche	Années 70	173	20	Communale

Tableau 07: Tableau des différentes parcelles constituant l'assiette
Source: Auteurs



Figure 61: Photos illustrant l'existant sur terrain
Source: Auteurs

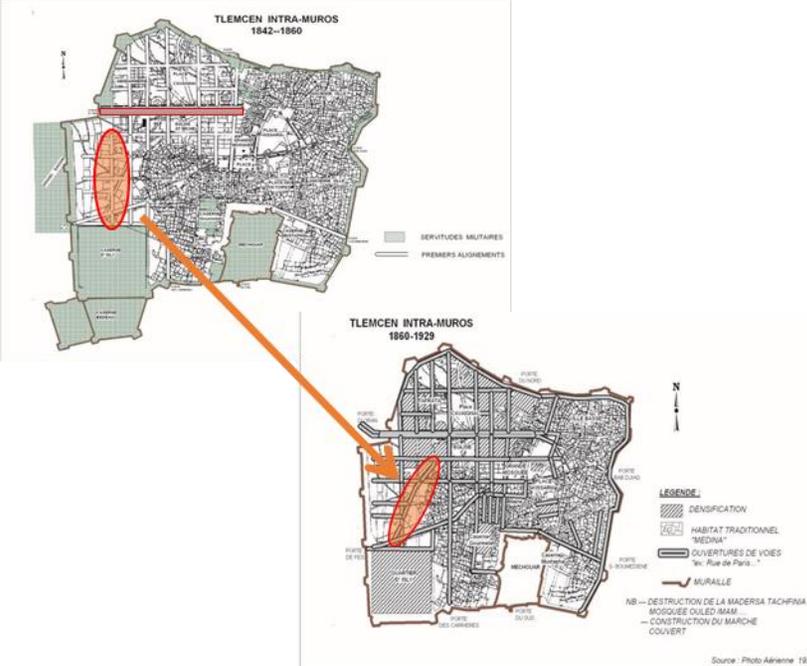
2. Présentation du cinéma «Ifriqiya»

2.1 Historique du cinéma Ifriqiya

Conscient que cette attraction révolutionne le monde des loisirs par son caractère populaire, abordable et individuel et avec la volonté de **Mr SEMINO LEOPOLD** dit **GIANOLI** de construire un vaste et beau cinéma à son époque, les travaux de construction d'un nouveau cinéma commencèrent dans la nouvelle extension du centre historique, sur un terrain de 720m² près de l'ex caserne d'Isly et du vieux Sahridje M'beda de la ville et à proximité des bâtiments éducatifs de la même époque.

Approche analytique

Le cinéma Ifriqiya «ex Lux» figure parmi un vaste patrimoine que la colonisation Française nous a légué dans la ville de Tlemcen.

Date	Evènement
1900-1907	<p>La réalisation de la voie «Actuelle rue Des frères Abdel Djebbar» La première édification sur la rue Alfred Bel (actuelle Frères Abdel Djebar) était le Lycée Franco musulman (actuel musée) en 1905.</p> 
1925	Réalisation du cinéma Lux par Mr SEMINO LEOPOLD dit GIANOLI
1964	Proclamation la nationalisation des salles de cinéma héritées de l'époque coloniale
1980	L'acquisition du cinéma par le secteur privé
1990	Fermeture de la salle pour des raisons d'insécurité et de non rentabilité
1997	Réouverture de la salle
Actuellement	Litige judiciaire entre l'état et les héritiers

2.2 Aspect architectural:

2.2.1 Lecture des plans :

Issu du style architectural occidental des cinémas qui prévalait en Europe dès la fin du 19ème siècle. Il se caractérise par la modernité de son langage visuel.

RDC: Comporte un hall d'accueil, une grande salle de projection, des coulisses, une buvette, des sanitaires.

1^{er} étage: Comporte un hall d'accueil, logement de fonction.

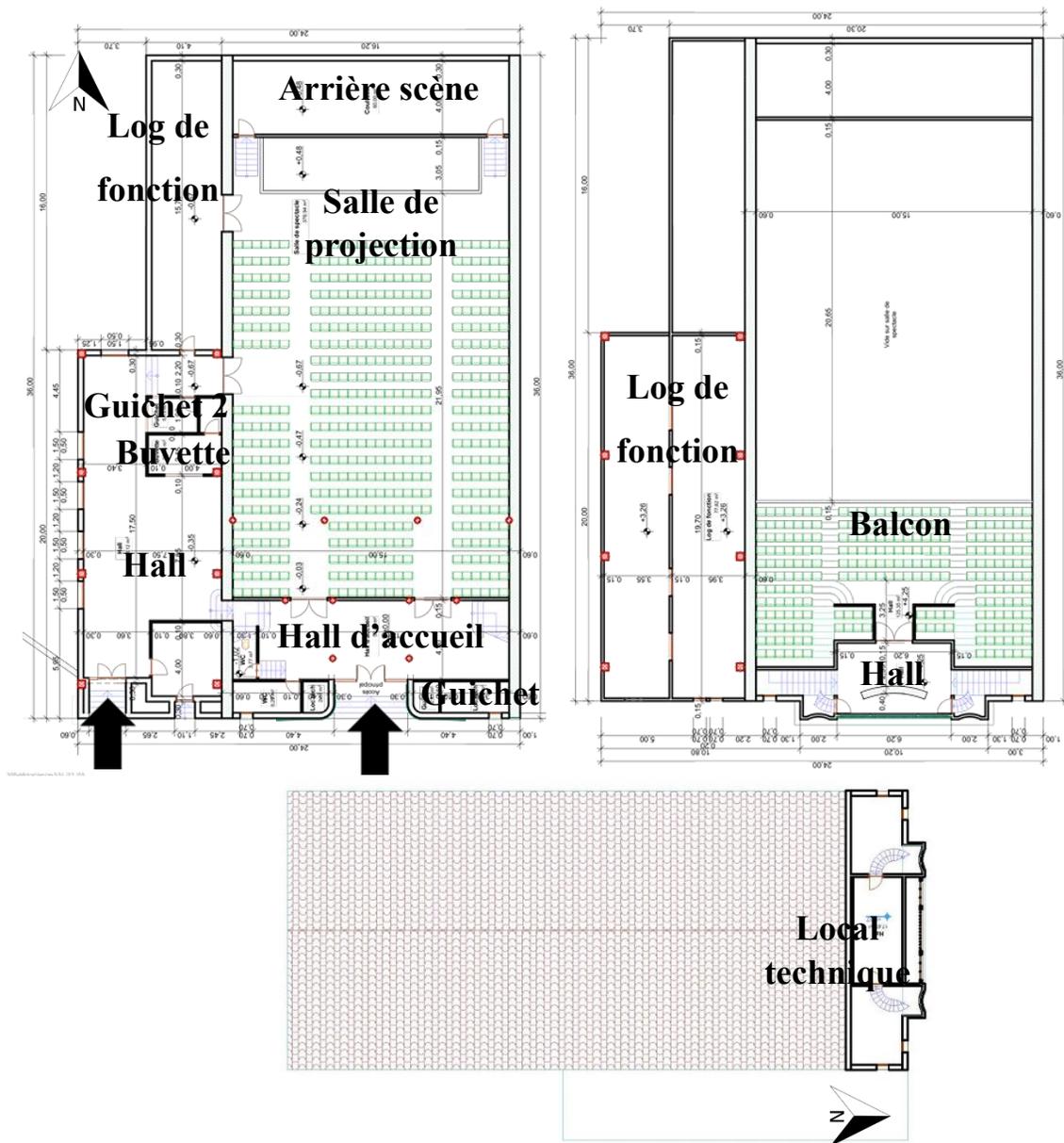


Figure 62: Les différents plans du cinéma Ifriqiya

Source: Auteurs

2.2.2 Lecture de la façade

La façade du cinéma Ifriqiya «ex Lux» permet d’observer l’émergence d’une architecture spécifique des années 50, dont la modernité vient célébrer celle du spectacle cinématographique.

La façade affiche les codes de cinémas qui vont constituer le premier langage visuel: **La verticalité** (monumentalité), **L’écran** (la métaphore de l’écran du cinéma) des années 30 et **L’enseigne** (afin de créer un langage nocturne): une révélation des années 50.



Figure 63: Photo illustrant la lecture de la façade du cinéma Ifriqiya
Source: Auteurs

2.2.3 Mutations au niveau de la façade

En 1950, suite à une demande faite par **Placio Eladio**, et sous la direction de l’architecte **Léo Fontaine**, la commune de Tlemcen a délivré une autorisation de démolir et reconstruire la façade du cinéma⁸¹, pour répondre à l’émergence d’un nouveau langage visuel des cinémas qui est conservé jusqu’à nos jours.

Après l’indépendance, L’aspect initiale de l’édifice a peu changé suite à la substitution de la partie vitrée inclinée de la façade initiale par un mur opaque droit comprenant trois ouvertures successives.

⁸¹ Archive de l’APC.



Figure 64: L'évolution de la façade du cinéma Ifriqiya

Source: Auteurs

La baie affichait à l'extrémité (gauche) de la bâtisse, a disparu et a été remplacée par une porte qui sert comme nouvelle entrée pour le logement de fonction.

Concernant L'aspect extérieur, le cinéma n'a pas subi de transformations importantes, dont il garde sa volumétrie initiale avec un petit changement sur la façade reconstruite.

2.3 Insertion urbaine:

L'implantation de la bâtisse, révèle une parcelle de trois mitoyennetés, enclavée dans l'urbanisme des ilots, ne bénéficiant donc qu'une seule façade pour la communication avec les autres bâtiments et la rue.

Un espace libre s'affiche comme une cour intérieure derrière le cinéma, n'offrant aucun contact sur la rue principale, ce qui explique la forte expression du langage architectural a travers la façade principale.

Le secteur cinématographique était du domaine privé, ce qui explique l'implantation de la majorité des cinémas de cette époque, vu que les familles propriétaires ne pouvaient pas acquérir de grands lots de terrains pour la construction de leurs édifices.



Figure 57: Carte d'insertion urbaine

Source: Auteurs sur fond de PDAU

2.4 Pathologies relevées sur le bâti existant:

Les interventions sur l'existant restent des opérations délicates qui nécessitent des travaux de recherche important et un savoir-faire, les constructions sont soumises durant leur vie à des désordres liés à des maladies appelées pathologies, celles-ci provoquent parfois des dommages dangereux pour l'occupant.

Dans le tableau ci-dessous nous allons essayer d'identifier les différentes pathologies qui affectent le bâtiment.

	Pathologies et anomalies	Causes	Illustrations
Dégradations des planchers	<p>Détachement de lattis et éclatement du plâtre</p> <p>Fissuration et décollement de l'enduit en plafond</p> <p>Ecaillage de peinture au plafond</p>	<p>Le lattis peut se détacher de son support: rupture des pointes qui le fixent aux solives suite à une rouille excessive, tout cela provoqué le plus souvent par un excès d'humidité.</p> <p>Les solives sont soumises à de l'humidité, cela va entraîner des désordres, de la casse au niveau du plâtre.</p> <p>La désintégration de la couche d'enduit due au ruissellement des eaux de pluie (humidité).</p> <p>L'humidité provoque inévitablement cloques et décollement de la peinture et des enduits.</p>	
Dégradations des murs	<p>Fissurations superficielles des murs</p>	<p>Cette pathologie affecte l'intersection de deux murs, la déformation est due à des problèmes de défaillance ou à l'absence ou au manque de connexion (joint) entre les deux murs.</p> <p>Infiltration douce de l'eau dans et sous l'enduit pouvant engendrer des problèmes d'humidité dans le temps, voire de décollement de l'enduit</p>	
Dégradations des murs	<p>Décollement et effritement de l'enduit des murs intérieurs</p>	<p>On a constaté le décollement de grande partie d'enduit au niveau des murs intérieurs ceux qui indiquent la présence d'un certain taux d'humidité (pluie battante, ruissellement des eaux sur les murs). L'exposition permanente à ces phénomènes et le manque totale d'entretien conduisent à un état de dégradation avancé de l'édifice</p>	

	Pathologies et anomalies	Causes	Illustrations
Dégradations des revêtements de sol Dégradations de la menuiserie	<p>Détérioration des revêtements de sol Absence de revêtement de sol</p> <p>Détérioration de la boiserie</p>	<p>Concernant le revêtement, plus vulnérable, car il est en contact direct avec la terre parfois gorgée d'eau qui entraîne des remontées capillaires. Ajouter à cela, l'effet du frottement par les usagers conduit à la dissociation des carreaux.</p> <p>L'exposition aux intempéries (l'humidité et le dessèchement) joue un rôle essentiel dans la dégradation des boiseries. Parmi les Problèmes les plus souvent rencontrés: l'attaque par les insectes, le décollement des fibres, la fissuration du bois, le pourrissement de l'encadrement et le manque d'éléments.</p>	
Dégradations des espaces extérieurs	Prolifération de la végétation	La pousse de végétation constatée sur le sol aux alentours de l'édifice témoigne: de la présence permanente d'eau et d'humidité, et de manque d'entretien engendrant la fragilisation des murs par des fissures et lézardes	
Dégradations de la façade	<p>Dégradations physiques, destructions volontaires, des pans de la façade</p> <p>Salissures sur la façade</p>	L'enveloppe extérieure du bâtiment a subi certaines dégradations causées par les affres du temps notamment la chute d'une partie de l'enseigne mais aussi par le manque d'entretien (vitres cassées). Aujourd'hui, l'édifice présente des signes de salissures liées en grande partie à la mauvaise évacuation des eaux pluviales.	
Dégradations de la toiture	<p>Délitement de tuiles de Couverture</p> <p>Présence de mousses et de lichens au niveau des tuiles composant la couverture</p>	La présence de ces végétaux est favorisée par un taux d'humidité élevé mais aussi par la constitution des tuiles en terre cuite qui permettent aux lichens et aux mousses de se développer. Ce développement engendre des microfissures au niveau de ces tuiles qui constituent une sorte de matelas humide favorisant la pénétration de l'humidité à l'intérieur de l'édifice.	

Tableau 8: Tableau des pathologies relevées sur le bâti existant
Source: Auteurs

3. Synthèse de l'analyse du site

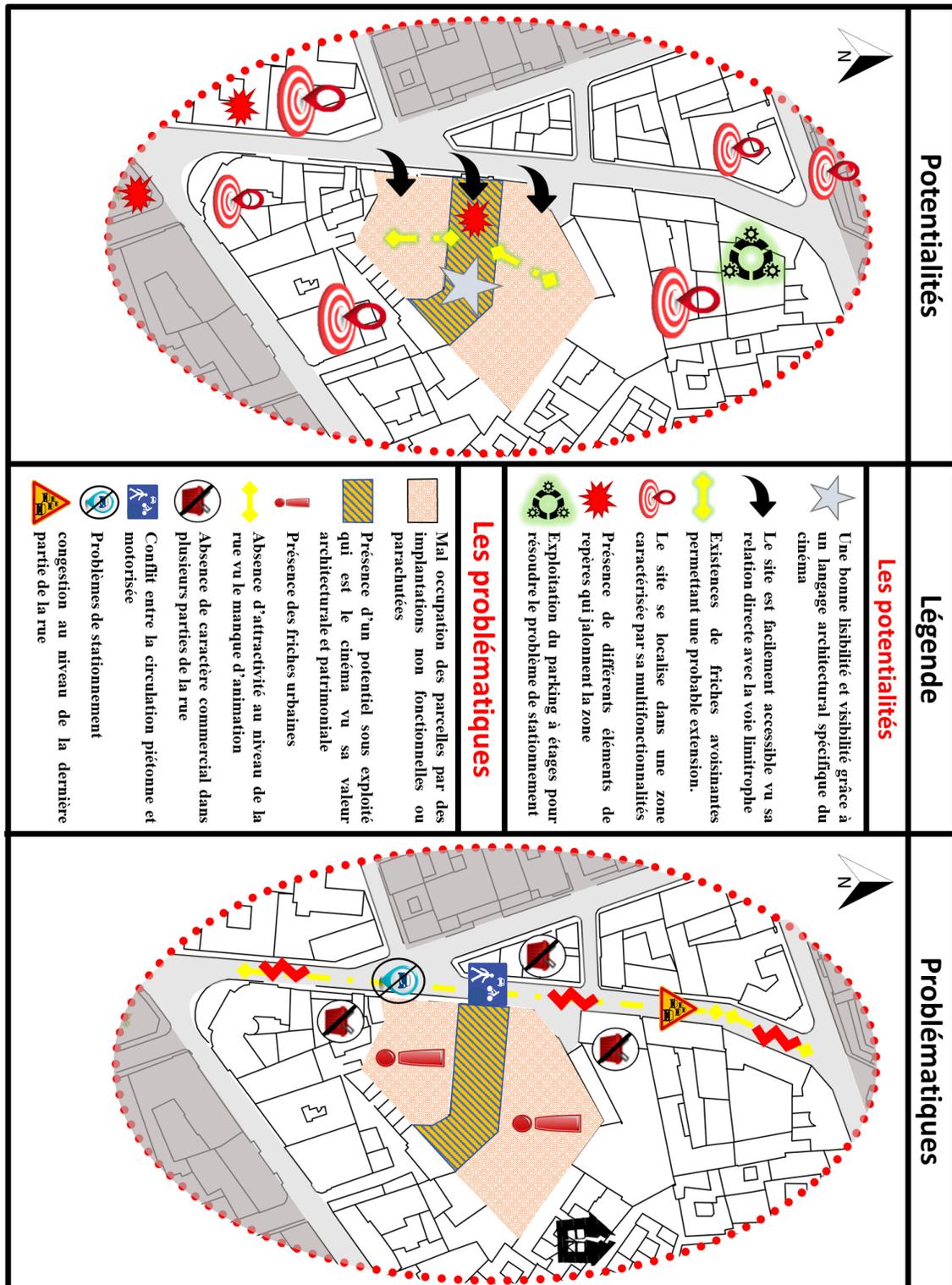


Figure 65: Carte Synthèse de l'analyse de site
Source: Auteurs sur fond de PDAU

4. Aspect social (questionnaire):

L'intérêt général de notre intervention prévoit une implication immédiate de la société dans la nouvelle dynamique de l'édifice. Ainsi, une éventuelle requalification doit envisager l'ouverture de la structure au public afin de lui permettre de renouer avec la pratique cinématographique et l'édifice.

L'enquête de terrain (questionnaire) a pour but l'implication et la collaboration sociétale dans cette opération de requalification, afin de mieux: comprendre leurs aspirations en terme de fonctions nouvelles, cerner leurs besoins et s'intégrer dans le contexte socio-économique contemporain.

4.1 Le déroulement de l'enquête:

L'enquête s'est déroulée suivant deux modes différents: le premier concerne l'enquête sur terrain ou le questionnaire a été distribué à un échantillon de cinquante personnes, le deuxième se base sur la plateforme digitale à travers «google forms» qui permet de créer un questionnaire en ligne et d'analyser les résultats. Les participants doivent cocher les réponses qu'ils voient les plus adéquates à leurs perceptions vis-à-vis l'édifice.

4.2 Objectifs du questionnaire:

Nous vison à travers notre questionnaire de vérifier l'interopérabilité entre les aspirations du corps sociétal et notre vision pour le projet. Le questionnaire est doté de plusieurs questions afin de relever les interrogations majeures, nos objectifs à travers cette enquête sont:

- Analyser les réponses collectées par le questionnaire dans le but d'assurer l'efficacité de l'éventuelle requalification de l'édifice.
- Préciser la perception générale du centre historique de Tlemcen chez les citoyens.
- Evaluer le degré d'attachement entre la société et l'édifice délaissé (cinéma Ifriqiya).
- Définir la silhouette fonctionnelle et esthétique espérée par la société.
- Fournir les fondements nécessaires pour la réussite de notre travail de recherche.

4.3 L'analyse et l'interprétation des résultats:

4.3.1 Identité des répondants:

L'enquête a montré que 65% des répondants étaient des hommes et 35% étaient des femmes. Parmi cette population touchée par l'enquête.

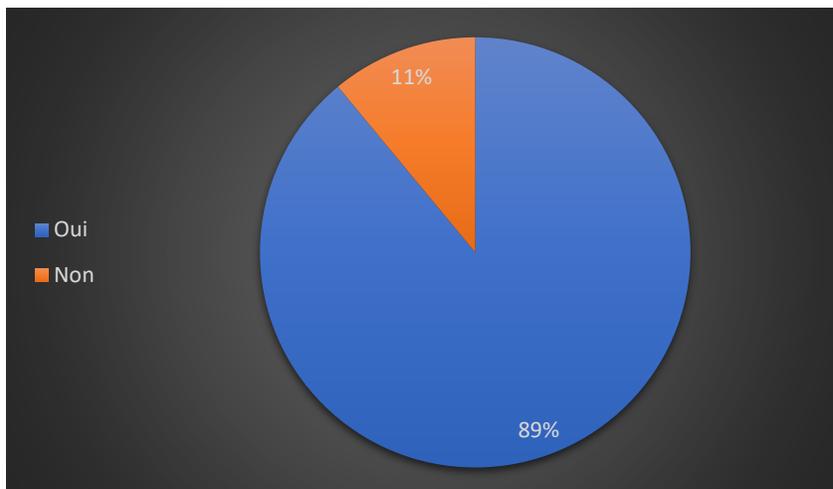
L'enquête a également montré que 48% des répondants étaient des élèves ou universitaires, 18% avaient des activités commerciales, 14% étaient des fonctionnaires et 20% étaient des retraités ou bien chômeurs.

Toujours parmi cette population, 86% des répondants habitaient la ville de Tlemcen et 14% d'entre eux habitaient hors cette dernière.

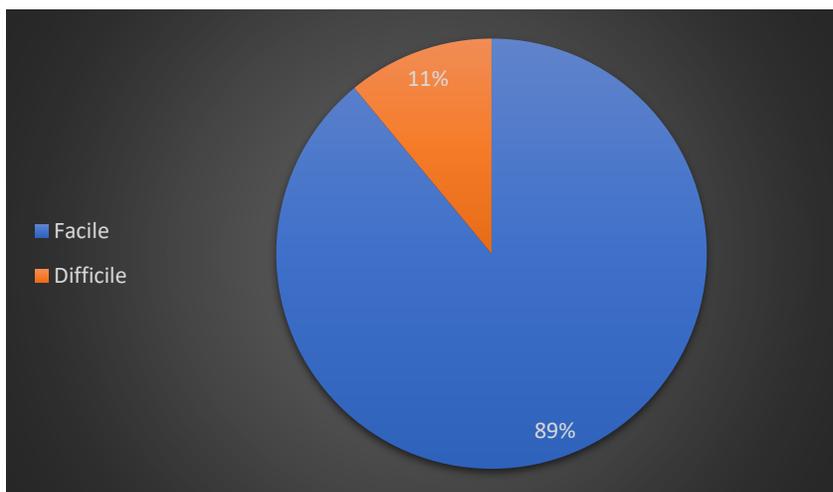
4.3.2 L'appréciation des répondants (réponses):

Les réponses détaillées de quelques questions clés parmi l'ensemble de ces dernières de l'enquête sur une population de 100 personnes sont données ci-après.

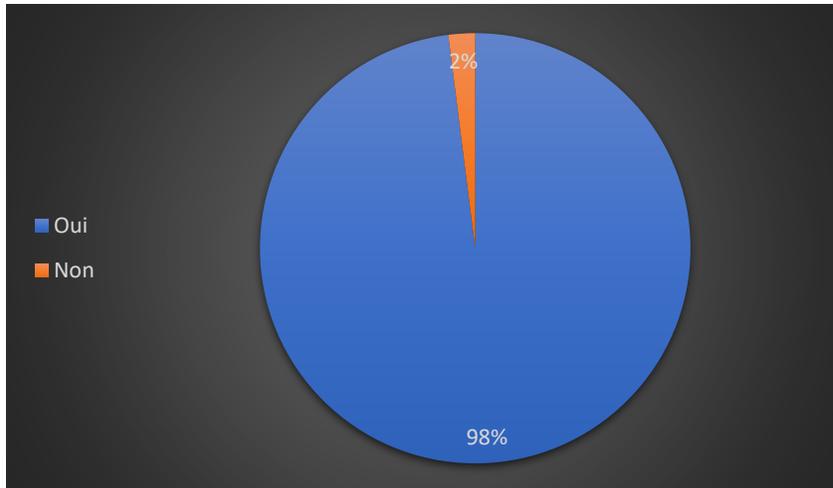
- **Connaissez-vous le cinéma «LUX»?**



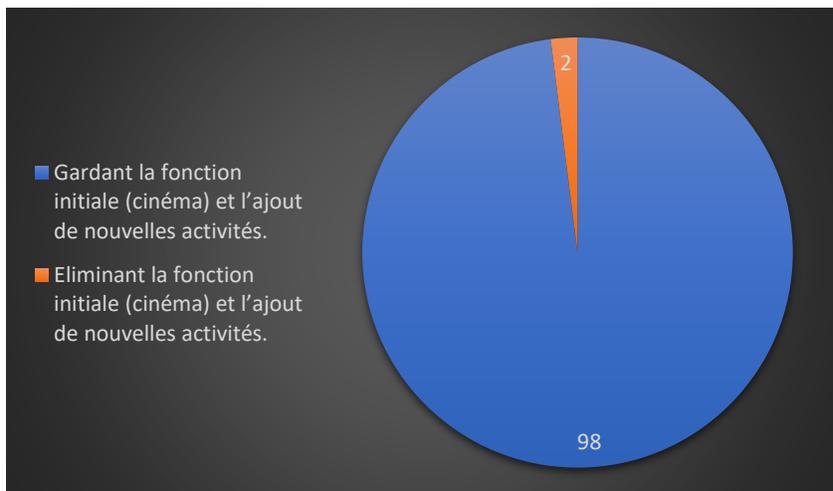
- **Le repérage (emplacement) de cet édifice est-il?**



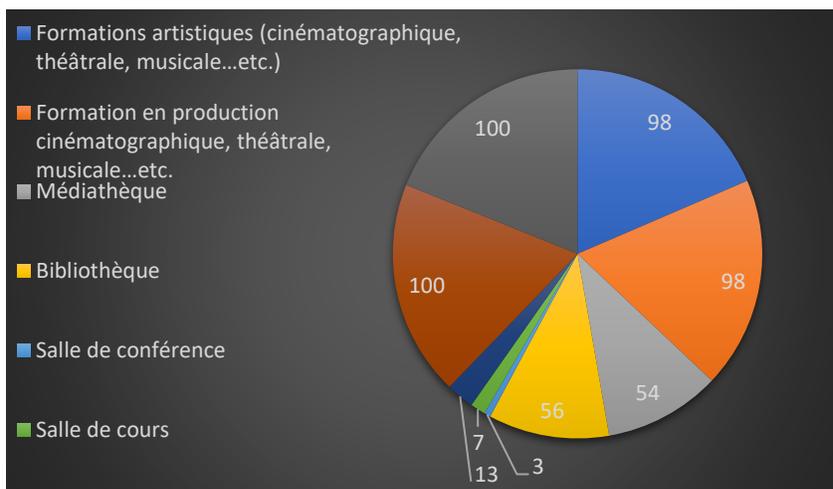
- **Etes-vous intéressé par le cinéma?**



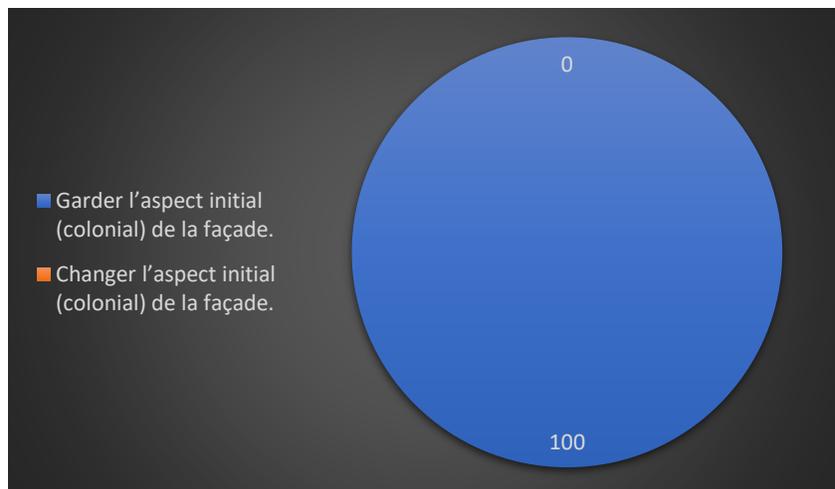
- Selon vous, la réutilisation de cet édifice sera plus intéressante en?



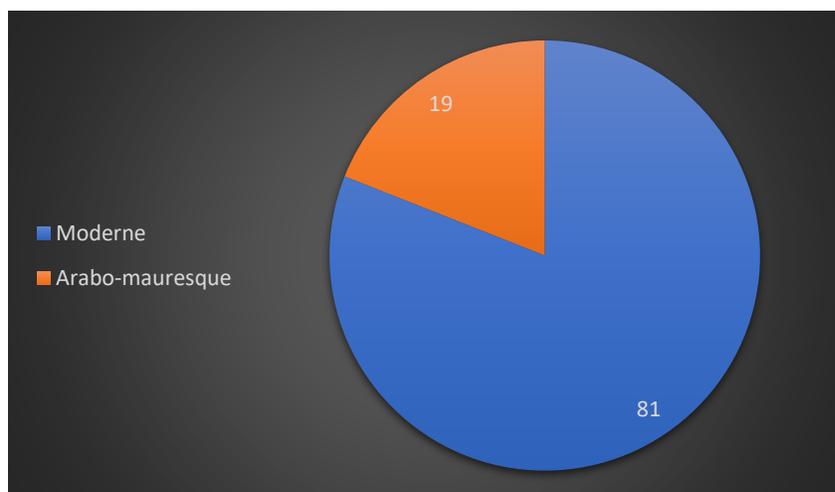
- Dans le cas d'ajout ou de changement d'activités, que souhaitez-vous avoir?



- A propos du cinéma « LUX » souhaitez-vous?



- **Dans le cas d'un changement, préféreriez-vous une façade?**



Conclusion:

Les différentes phases de la partie analytique nous ont permis de détecter les défaillances et les dysfonctionnements majeurs dont il souffre notre fragment, ce qui nous a amené à élaborer une stratégie d'intervention pour proposer des solutions efficaces. Dans un deuxième temps nous nous sommes intéressés à notre assiette d'intervention afin de ressortir une synthèse englobant ses potentialités et ses problématiques. Cette phase nous servira comme assise pour entamer la réponse architecturale dans ses phases programmatique et conceptuelle.

Chapitre III

Réponse architecturale

«Nous voulons une conception architecturale qui respecte le contexte urbain dans sa durée [...] les centres des villes qui se sont développés au cours des siècles, ont besoin de rester lisibles, chaque strate de leur développement témoignant de la culture et du développement de la ville, qui est le fruit de l'interaction entre toutes ces strates».

FRANCESCO BANDARIN

Introduction:

Dans ce chapitre, nous allons traduire notre réponse architecturale à travers une phase programmatique ainsi qu'une phase conceptuelle.

Par le biais de la première nous allons aboutir à un **programme de base** appuyé par une analyse thématique relative au thème choisi comme réponse à notre problématique spécifique. Concernant la deuxième phase, les différents **principes de composition et les références stylistiques** seront abordés afin d'arriver à une réponse architecturale homogène avec les objectifs visés et la problématique posée.

1. Phase programmatique:

En se basant sur des critères déterminants et sur les enjeux à relever, l'intérêt de la programmation est de cerner les fonctions adéquates qui fondent une réponse optimale à la problématique posée dans le but d'élaborer le thème convenable au site tout en assurant son efficacité et sa fonctionnalité.

1.1 Hiérarchisation des critères et des perspectives:

L'hiérarchisation des critères et des perspectives se présente en deux parties distinctes, la première est celle des critères d'interventions et la deuxième est celle des perspectives d'interventions.

1.1.1 Critères d'interventions urbaine:

Selon la vocation du fragment: la zone d'intervention se présente comme une entité historique (présence de structures historiques et de legs patrimoniaux). Le fragment Sud-Ouest du centre historique englobe un patrimoine résultant de plusieurs passages, mais qui reste sous-estimé et négligé. Sa réintégration et sa revalorisation fera l'objet notre projet.

Selon les fonctions déjà existantes: un programme d'équipements à projeter qui vient comme réponse aux nouvelles exigences fonctionnelles (voir: figure 49, Carte des stratégies d'intervention de la zone d'intervention).

Selon la pratique et la fréquentation de l'espace: notre intervention cherche à renforcer les pratiques déjà existantes et vise à élargir la fréquentation à travers de nouvelles fonctions afin d'assurer une bonne dynamique urbaine.

1.1.2 Perspectives d'intervention:

Perspectives urbanistiques:

- Le recours à des opérations de restructuration et de requalification de l'espace urbain, afin de renouveler le regard sur sa valeur historique et urbaine.

- La réconciliation entre le centre ancien et les extensions nouvelles du côté Ouest de la médina de Tlemcen.
- L'ouverture et la restructuration des espaces clôturés par les occupations militaires et le prolongement des voies.
- L'animation des différentes artères afin d'attirer les flux circulatoires en projetant des fonctions attractives.
- Requalifier les friches urbaines et les vides urbains en projetant des éléments constituant des repères urbains.
- Renouveler le regard sur les structures de permanences existantes et la création de nouveaux parcours urbains.
- Réaménagement des espaces verts public.

Perspectives sociales:

- Cibler la population concernée, afin de définir au mieux ses besoins, pour une meilleure appropriation du projet.
- Réconciliation du citoyen avec le centre historique à travers la revalorisation de l'image globale de l'ancien centre.
- Garantir des espaces communautaires voués à toutes les classes/tranches de la société.

Perspectives culturelles:

- Les centres anciens se traduisent par de multiples dimensions symboliques, les valeurs culturelles font partie à travers les divers éléments signifiants et les bâtisses historiques qui nécessitent une revalorisation et une reconsidération dans la conception du projet urbain.
- Renouer avec le 7ème art et la pratique cinématographique, à travers la reconsidération des espaces dédiés à la culture dans sa globalité.

Perspectives économiques:

- Profiter des grands axes pour redynamiser le fragment avec la fonction commerciale.
- Tirer profit de la dynamique commerciale présente au centre-ville en assurant une bonne rentabilité de notre projet architecturale.
- Projection d'équipements dotés de fonctions attractives afin d'éveiller l'intérêt des flux circulatoires.

1.2 Définition du projet:

Pour réussir notre programmation, nous devons répondre aux questions suivantes:

1.2.1 Pour qui? Usagers/utilisateurs:

Celle-ci nous mène à définir les usagers de la structure ainsi que leur besoin nécessaire, plusieurs catégories sont visées par notre projet dont: les habitants, les étudiants, les lycéens, les touristes et les différentes tranches d'âge.

Les usagers: définir les usagers de la structure ainsi que leur besoins est plus que nécessaire, plusieurs catégories sont visées: les habitants, les étudiants, les élèves, les cinéphiles, les touristes et les différentes tranches d'âge.

Les utilisateurs: ceux qui utilisent le structure pour servir les usagers: les gestionnaires, les administrateurs, les techniciens, les commerçants, les formateurs.

1.2.2 Pourquoi? Cibles du projet:

La définition des cibles nous permettra de mieux cerner les enjeux de notre phase conceptuelle et de préparer une assise pour constituer une réponse architecturale homogène.

- Le renouvellement urbain du fragment afin de l'intégrer dans la dynamique urbaine.
- Renforcer les liaisons entre le centre ancien et les nouvelles extensions pour pallier le problème de la rupture urbaine.
- Animation et revitalisation tout au long de la rue «Des Frères Abdel Djebar» à travers la création d'un projet qui ponctue toute la zone.
- Projeter de nouvelles extensions qui regroupent de différentes fonctions et permet de caractériser l'entrée du secteur sauvegardé.
- Valoriser les éléments patrimoniaux présents dans le site comme repère historique.
- Requalifier les friches urbaines en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle.
- Réconcilier fonctionnellement le centre ancien et la pratique cinématographique.

1.2.3 Comment ? Programme:

Cette phase consiste essentiellement à ressortir un programme de base qui détermine l'ensemble des fonctions nécessaires pour un projet qui répond aux nouvelles exigences fonctionnelles et techniques tout en assurant sa compatibilité avec l'existant.

Dans le sillage de la réconciliation entre le centre ancien et la pratique cinématographique, nous optons pour un complexe cinématographique afin de revaloriser le cinéma existant et restructurer les friches avoisinantes.

Notre projet s'appuie sur des fonctions majeures qui sont d'ordre culturel et de formation ainsi que des fonctions secondaires, afin d'arriver à un projet consistant et moderne, à savoir: ludique, commerciale et administrative

Fonction	Espaces	Surface (m ²)	Ratio (%)
Accueil	– Hall d'accueil	185	3,5
Administrative	– Bureaux – Archive	170	3,2
Culturelle	– Exposition – Médiathèque – Salle de spectacle et de projection	1 430	27,1
Formation	– Salle de mise en scène – Salle de maquillage et de costumes – Ateliers d'apprentissage	500	9,5
Ludique	– Salles de jeux vidéos – Chambre 4Dx – Salle de Bowling	580	11
Commerciale	– Magasins – Restaurant – Salon de thé – Café littéraire	700	13,5
Logistique	– Locaux technique – Régies (cabines de projection)	455	8,5
Stationnement	– Parking	1 250	23,7
		5 270	100
Espace non bâti	– Atrium – Terrasse – Espace vert	1 230	100

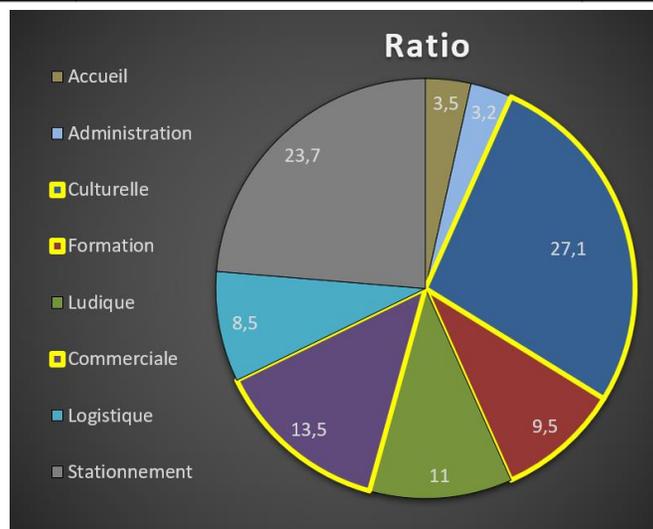


Tableau 9: Tableau des fonctions dominantes avec le ratio des surfaces
Source: Auteurs

Réponse architecturale

Les fonctions majeures de notre projet permettent la continuité avec l'existant mais aussi l'introduction de nouvelles pratiques; elles sont d'ordre:

- **Culturel:** afin d'affirmer la vocation initiale de l'édifice hérité qui est le cinéma Ifriqiya. Elle permet de renouer avec la culture cinématographique et constitue un pôle d'échange culturel et artistique. Cette activité assure une certaine mixité entre les différentes catégories et tranches de la société et participe à diversifier les expériences pour les adhérents des équipements environnants.
- **De formation:** en rapport avec les équipements environnants tel: la faculté de médecine, lycées, CEM et école primaire, cette activité vient affirmer le caractère de formation et d'apprentissage du fragment. Elle offre aux amateurs du cinéma et aux jeunes cinéphiles un espace d'apprentissage de diverses activités cinématographiques. Elle permet la découverte l'occupation du temps non productif et libre pour les amoureux du 7ème art.
- **Commercial:** dans le but d'assurer une continuité du caractère commercial relatif au centre-ville, et d'inciter le large public à visiter l'équipement ce qui permet de maximiser sa rentabilité. Elle englobe un commerce spécifique au cinéma et un autre de consommation.
- **De loisir et détente:** les loisirs sont d'une importance ascendante dans notre société vu la complexité du quotidien de chaque personne. Ils augmentent l'attractivité du projet en assurant, le divertissement, la distraction et la détente en réponse aux fatigues de la vie.

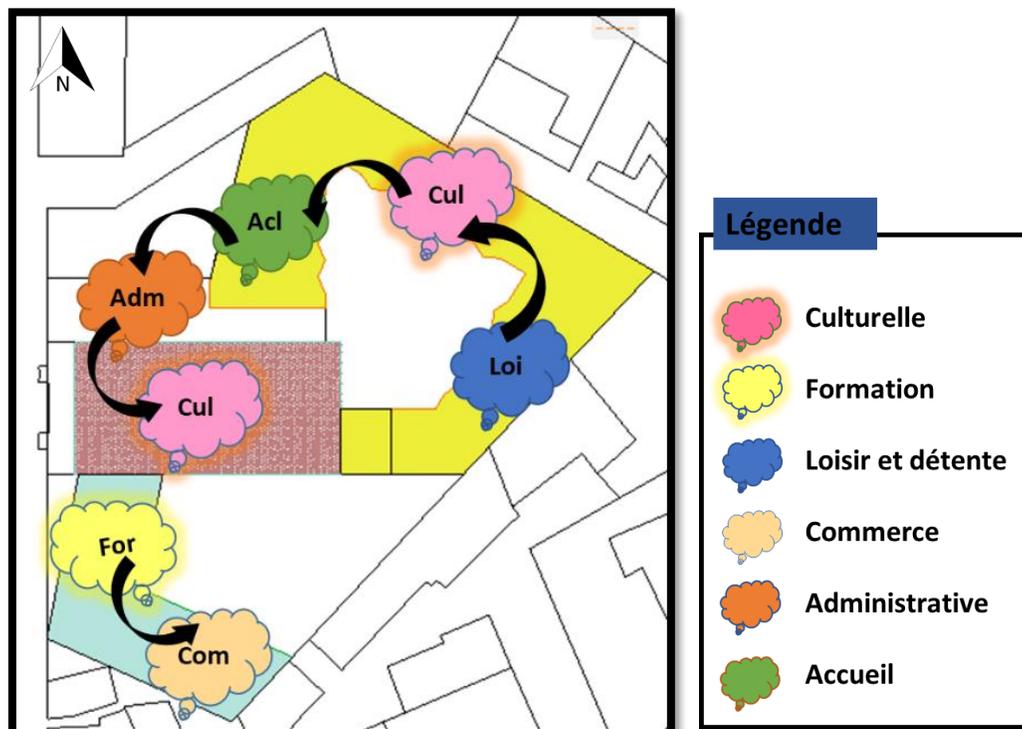


Figure 66: Schémas programmatique fonctionnel (plan)

Source: Auteurs

1.3 Analyse thématique:

Dans le but d'enrichir notre programme ainsi que notre volumétrie, nous avons eu recours à une série d'exemples thématiques qui regroupent des caractéristiques similaires soit à notre intervention, soit à notre programme de base.

Notre recherche thématique sera répartie en deux catégories:

A. Selon le programme de base:

- I. Cinéma Gaumont Alésia.
- II. Cinéma Etoile Lilas.
- III. Centre culturel de NEVERS.

B. Selon le type d'intervention:

- I. Le Centre d'archive de Montréal.
- II. Multiplexe «Le cristal» et aménagement de la place de la paix.
- III. L'arsenal complexe cinématographique.

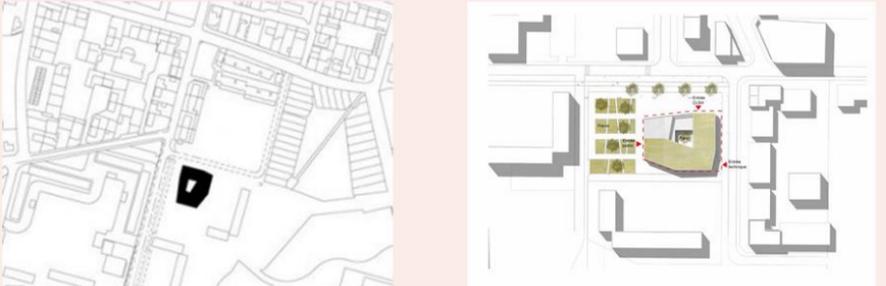
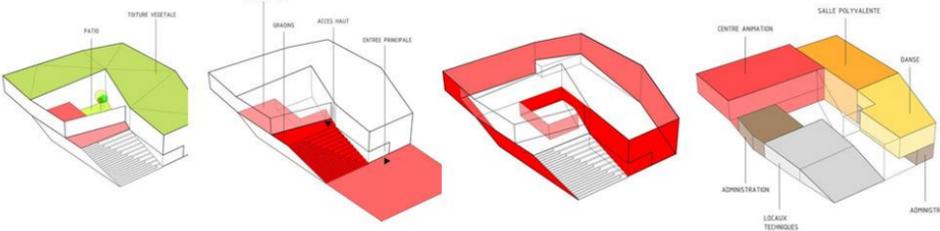
1.3.1 Selon le programme de base:

Exemple thématique I selon le programme de basse

Projet		GAUMONT ALÉSIA					
Situation	73 avenue du Général Leclerc, 14 ^e arrondissement de Paris - France -						
							
Dates clés	04 février 1921	1930	1972	1986	1992	2004	2014-2016
Histoire	 Le cinéma a vu le jour en cette date sous le nom de Montrouge Palace	 Le Montrouge Palace devient une salle Gaumont.	 Le cinéma devient le Gaumont sud. La salle unique se divise en 4 petites salles	 Le Gaumont compte 3 salles supplémentaires. La Gaumont Sud devient Gaumont Alésia.	 La salle est entièrement rénovée avec la création d'une salle de prestige avec un écran géant et des fauteuils plus confortable	 La salle est entièrement rénovée.	 La salle a été démolie en 2014 et le début de la reconstruction de la nouvelle salle.
Fonction	Cinéma	Cinéma	Cinéma	Cinéma	Cinéma	Cinéma	Cinéma
Surface (m²)	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600
Capacité d'accueil	2 800 places	2 000 places	2 000 places	2 000 places	2 000 places	1 700 places	1 300 places
Programme	• Une seule grande salle qui regroupe les 2 800 places.	• Une seule salle qui regroupe les 2 000 places	• 4 salles de différentes capacité d'accueil de 120 pour la plus petite à 900 pour la plus grande	• 7 salles de différentes capacités	• 7 salle de différentes capacité dont une nommée Gaumont Rama (une salle de prestige et de confort total)	• 7 salles de différentes capacités	• Hall d'accueil • 8 salles de différentes capacités • Bureau d'information • Distributeur de billets • Fast Food / cafétéria • Espace de loisirs
Volume	Parallélépipédique avec toiture vouté	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem
Façades	Façade aveugle	Façade aveugle 	Façade aveugle	Façade aveugle	/	Façade aveugle Très simple avec des bandes lumineuses aux bords et une grande affiche au milieu 	ÉCRAN DE CINÉMA PLISSÉ La façade est divisée en une douzaine de bandes verticales, semblables à des rubans. Au centre de la façade, ces grands plis sont en verre et recouverts de modules LED formant une grande grille animée.
Structure	Voute cintré reposant sur des piliers	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem
Matériaux	• Béton armé	• Idem	• Idem	• Idem	• Idem	• Idem	• Béton armé • Vitrage
Couleur	/	/	Marron / beige	Bleu	/	Blanche	Noir
Etat du bâti	Bon	Bon	Moyen	Moyen	Moyen	Bon	Très bon
Problèmes	• Salle très chargé	• Salle très chargé • Moins de confort	• Façade très simple • Capacité d'accueil réduite	• Manque de confort • Absence des nouvelles technologies de projection	• Manque de confort • Matériels anciens	• Manque de confort • Matériels anciens	/
Solutions (actions)	• Réduire le nombre de places de la salle	• Création de plusieurs petites salles	• Changement de la façade • L'ajout de salles de projection	• Rénovation	• Rénovation	• Démolir • Construire de nouveau en suivant les technologies nouvelles	/

Exemple thématique
I selon le programme
de basse

Type d'intervention	Réaménagement	Réaménagement	Rénovation + extension	Rénovation	Rénovation	Démolition et reconstruction	/
Plans & coupes	<p>Plan sous sol</p> <p>Plan RDC</p> <p>Plan 1^{er} étage</p> <p>Plan 3^e étage</p> <p>Plan 4^e étage</p> <p>Coupe longitudinale</p> <p>Section 3D</p> <p>Légende : ● Hall d'accueil et espace d'événement ● Salles de projection ● Sanitaire ● Circulation verticale</p>						
Photos							

Projet	ÉTOILE LILAS	CENTRE CULTUREL DE NEVERS
Situation	Place du Maquis du Vercors 75020 Paris, 20 ^e arrondissement - France - 	Nevers, 58, France 
Dates clés	2012 (construction)	2012 (fin de construction)
Histoire	L'Étoile Lilas est conçu comme un cinéma de ville (par opposition au multiplexe de centre commercial en périphérie)	/
Fonction	Cinéma	Multifonctionnel
Surface (m ²)	5 600	1 613
Capacité d'accueil	1 500 places	/
Programme	Le bâtiment a été divisé en deux volumes (cinéma et magasins-restaurants) <ul style="list-style-type: none"> • Hall (réception et vente de billets) • Des entrepôts pour les boutiques • Coin boissons et confiserie • 02 boutiques • 03 restaurant dans la terrasse que l'une d'entre elle peut accueillir des projections en plein air • 07 Salle de projection 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et renseignement • Administration • Salle de conférence • Section artistique : art visuel et musical • Section scientifique • Salle d'exposition des productions d'ateliers • Boutique : de proximité et d'artisanat • Bar / snack • Locaux techniques
Volume	Le bâtiment est scindé en deux volumes. L'un est haut et compact : Il s'affiche dans la continuité des gabarits de l'avenue de la Porte des Lilas, c'est une intrigante boîte noire qui contient les sept salles de cinéma réparties sur 4 niveaux. L'autre volume est plus bas : Dégageant la perspective depuis la rue du docteur Gley, il abrite deux boutiques et trois restaurants situés sur une terrasse arborée de 700 m ² 	Une forme trapézoïdale organisé autour d'un patio apportant de la lumière au cœur du projet, surmontée d'une toiture végétalisée et un large parvis qui se prolonge au pied du bâtiment comme espace de convivialité et de rencontre. 
Façades	Façade contemporaine très dynamique par ses volumes en saillis 	Revêtement en bois avec des ouvertures de différentes dimensions permettant l'éclairage des espaces intérieurs 

Exemples thématique II & III selon le programme de basse

Structure	Mur voile	Mur voile
Matériaux	Béton armé	Béton – bois – verre
Couleur	Noir	Marron
Etat du bâti	Très bon	Très bon
Surface (m ²)	5 600	1 613
Capacité d'accueil	1 500 places	/
Plans & Coupes	<p>Plan RDC</p> <p>Plan R+1</p> <p>Plan R+2</p> <p>Plan R+3</p> <p>Coupe longitudinale</p> <p>Coupe transversale</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hall d'accueil Boutiques Sanitaire Salles de projection Circulation verticale 	<p>ENTRÉE ACTUEL LIQUID</p> <p>ENTRÉE PRINCIPALE</p> <p>ENTRÉE DE SERVICE</p> <p>LIAISON AVEC AIRE DE SERVICE</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hall d'accueil et d'exposition Salle polyvalente Salles de loisirs Administration / bureaux Bar / snack Locaux techniques Sanitaire Circulation verticale <p>Entrée</p> <p>Hall</p> <p>Admin.</p> <p>Bar / snack</p> <p>S. de loisirs</p> <p>Bureaux</p> <p>Salle polyvalente</p> <p>Locaux techniques</p> <p>Patio</p>

Exemples thématique II & III selon le programme de basse

Tableau 10: Tableau des exemples thématiques choisis selon le programme
Source: Auteurs

1.3.2 Selon le type d'intervention:

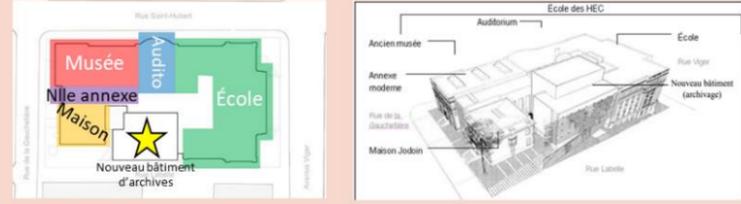
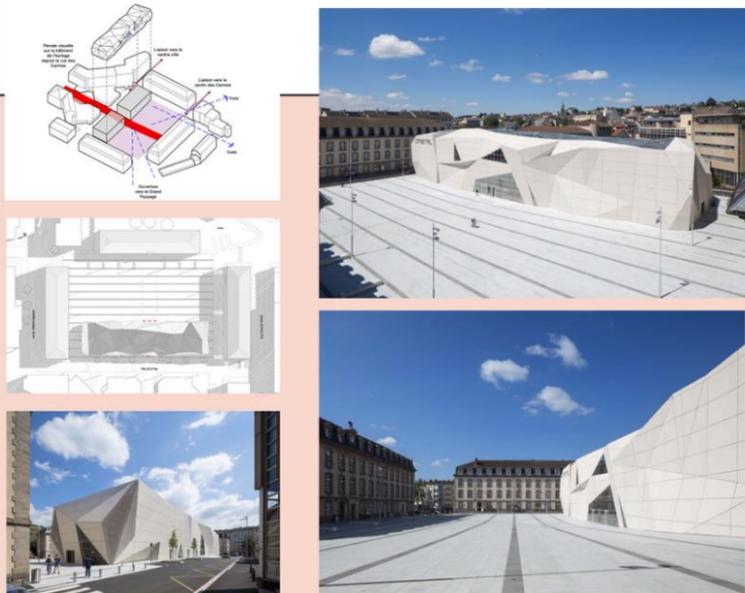
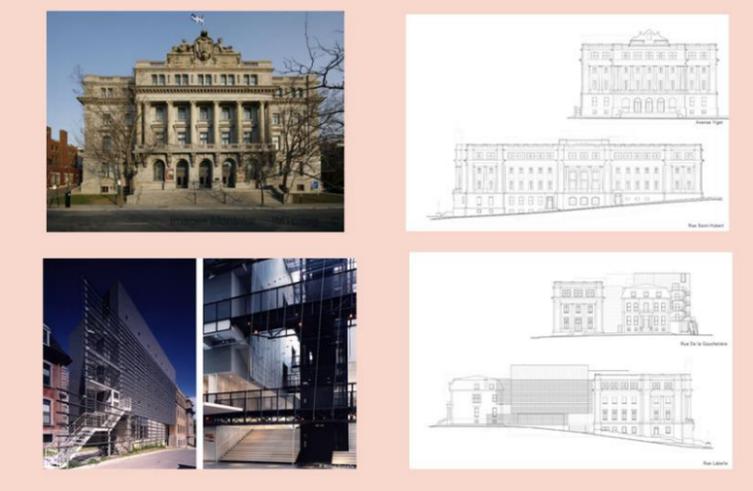
Projet	MULTIPLEXE «LE CRISTAL» ET AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PAIX	CONSTRUCTION DE L'ARSENAL COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE DE 6 SALLES	Le Centre d'archive de Montréal
Photos (avant)			
Situation	1 Place de la Paix, 15000 Aurillac, France	Valenciennes, France	535, Avenue Viger, quartier latin, Est Montréal, Québec, Canada
Description	<p>Le CRISTAL est en effet un projet urbain qui a eu comme lieu l'ancienne caserne situé en plein centre ville constitué de trois bâtiments qui datent du XIX^e siècle disposés en U.</p> <p>Bâtiment contemporain, expressif dans sa forme, au volume compact dans la partie des salles et se fait transparent dans la partie du Hall et du déambulateur d'accès aux salles.</p>	<p>Le site d'implantation du complexe cinématographique est situé au centre, à proximité du cœur de ville de Valenciennes. Il s'agit d'un ancien site militaire datant du XIX^e siècle, aujourd'hui désaffecté.</p>	<p>Le Centre était à l'origine constitué de trois bâtiments (l'école, l'auditorium et l'ancien musée), une annexe moderne fut construite en 1966 pour relier les deux autres bâtiments. Complété en 2000 par l'ajout d'un nouveau bâtiment qui lui-même complète l'îlot.</p> <p>La Maison Jodoin est la plus ancienne de l'îlot construite en 1871.</p>
Intervention	<p>Les concepteurs ont choisi d'implanter le nouveau complexe sur le quatrième côté, face au bâtiment principal de l'Horloge, libérant ainsi une vaste place à la disposition des différentes manifestations organisées par la ville dont le Festival international du théâtre de rue.</p> <p>L'environnement initial de cette ancienne caserne a été reconstitué en redonnant corps à ce qui avait été préalablement la place d'Armes. Le nouvel équipement occupe ainsi le côté ouest de la place avec des proportions en plan équivalentes à celles de l'existant.</p>	<p>Le principe est de conserver et de valoriser le bâtiment de l'Arsenal sans le modifier extérieurement et de créer un dialogue architectural avec le nouveau bâtiment en articulant les deux autour d'une rue intérieure vitrée.</p> <p>L'ensemble des éléments constructifs de l'arsenal, murs en briques, fenêtres en bois et toiture en ardoise, sont restaurés dans un esprit de conservation de l'identité du site. Les salles disposées à l'intérieur sont traitées comme des « boîtes » que l'on aperçoit à travers les fenêtres, habillées avec le même matériau que le bâtiment neuf.</p> <p>Ce dernier, par sa massivité et ses formes plissées évoque le passé militaire du lieu. Il est habillé avec un bardage métallique de couleur bronze.</p> <p>L'espace vide entre les deux bâtiments crée une respiration et autorise l'aménagement des circulations qui distribuent l'ensemble. A l'intérieur, sous la verrière zénithale, le public évolue sur des passerelles et des escaliers aménagés entre les deux façades.</p>	<p>Le but était de transformer l'ensemble de trois bâtiments en un lieu dédié au traitement, à la conservation, et à la diffusion de documents à valeur patrimoniale.</p> <p>La proposition retenue est celle de l'agrandissement du centre par la construction d'un nouveau bâtiment qui comprend l'archivage en intégrant les trois bâtiments d'époques différentes qui sont présents sur le site et le respect de l'existant.</p> <p>Le but de ce projet était de conserver la façade historique et en même temps de faire ressentir aux visiteurs la transformation par le traitement du nouveau bâtiment qui est neutre et non-architectural afin de se différencier et d'éviter de concurrencer les bâtiments historiques qui l'entoure.</p> <p>La matérialité du projet est issue de l'exploitation des rapports entre les matériaux contemporains (l'aluminium strié, le métal perforé et le verre) et les matériaux traditionnels existants (la pierre, la brique et le plâtre), dont l'utilisation de panneaux de zinc perforé a été privilégiée par les architectes pour leur parenté avec le mur de pierre et de briques anciennes de la Maison Jodoin et le verre qui est le matériau idéal pour qualifier le passage entre le nouveau et l'ancien, parce qu'il permet à l'intervention de prendre un certain recul par rapport au construit existant et parce qu'il ne crée pas de modénature ou de composition.</p> <p>Entre l'existant et l'intervention, il devrait toujours y avoir un certain détachement, une distance, c'est un vide qui permet de ne pas venir directement construire à côté de l'existant afin d'éviter de se confondre, de révéler les éléments d'origine et de permettre de voir ce qui distingue le nouveau et l'ancien.</p>
Photo (après)			

Tableau 11: Tableau des exemples thématiques choisis selon le type d'intervention
Source: Auteurs

1.3.3 Synthèse

D'analyse selon le programme de base: d'après les trois exemples analysés, nous avons élaboré un tableau regroupant les différents programmes ainsi que les apports de chacun de ces derniers. Aussi nous avons pu ressortir les différents espaces et les apports (architecturaux et techniques) susceptibles d'enrichir notre projet.

Exemple	Situation	Surface m ²	Programme	L'apport du projet
Gaumont Alésia	14 ^e arr de Paris - France	3 600	<ul style="list-style-type: none"> Hall d'accueil Bureau d'information (administration) Distributeur de billets Fast Food / cafétéria Espace de loisirs 08 salles de projection de différentes capacités 	<ul style="list-style-type: none"> ÉCRAN DE CINÉMA PLISSÉ - La façade est divisée en une douzaine de bandes verticales, semblables à des rubans - Chaque bande comporte plusieurs facettes, orientées alternativement vers le haut ou vers le bas, donnant un effet de plis - Au centre de la façade, ces grands plis sont en verre et recouverts de modules LED formant une grande grille animée
L'étoile Lilas	20 ^e arr de Paris - France	5 600	<ul style="list-style-type: none"> Hall (réception et vente de billets) Coin boissons et confiserie 02 boutiques avec leurs entrepôt en sous sol 03 restaurant dans la terrasse que l'une d'entre elle peut accueillir des projections en plein air 07 salle de projection 	<ul style="list-style-type: none"> Le bâtiment est scindé en deux volumes séparant les espaces bruyants des espaces calmes. Restaurant sur terrasse avec possibilité de projection
Centre culturel de Nevers	Nevers, 58, France	1 613	<ul style="list-style-type: none"> Accueil et renseignement Administration Salle de conférence Section artistique : art visuel et musical Section scientifique Salle d'exposition des productions d'ateliers Boutique : de proximité et d'artisanat Bar / snack Locaux techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Une forme trapézoïdale organisé autour d'un patio apportant de la lumière au cœur du projet, surmontée d'une toiture végétalisée et un large parvis qui se prolonge au pied du bâtiment comme espace de convivialité et de rencontre. Revêtement en bois avec des ouvertures de différentes dimensions permettant l'éclairer des espaces intérieurs
Liste des espaces déterminés a partir des exemples			L'apport pour notre projet	
<ul style="list-style-type: none"> Hall de réception Distributeur de billets Bureau d'information (administration) Espace d'évènements et d'expositions Boutiques Cafétéria Restaurant Restaurant en plein air avec possibilité de projection 		<ul style="list-style-type: none"> Espaces de loisirs Salles de projection Salle de spectacle Ateliers de formations artistiques (audio visuel, musicale) Locaux techniques +++++ Parking 	<ul style="list-style-type: none"> Technique de l'écran sur la façade pour assurer le lien entre cinéma, ville et usagers. Terrasse avec possibilité de projection Forme du projet : organisé autour d'un patio apportant de la lumière au cœur du projet 	

Tableau 12: Tableau synthétique des exemples thématiques

Source: Auteurs

D'analyse selon le type d'intervention: les exemples analysés précédemment font partie tous d'un site historique datant du 19^e siècle et ont subi des interventions et des extensions. Nous avons remarqué que pour mieux sauvegarder l'authenticité et la valeur historique, les architectes ont réhabilité l'ancien bâtiment sans changer son allure contrairement aux extensions. Ces derniers ont été traités d'une façon plutôt contemporaine en utilisant des matériaux innovants tels: le verre, l'aluminium et l'acier pour les différencier par rapport aux anciens matériaux tels: la pierre, le plâtre, la brique...etc.

2. Phase conceptuelle:

Cette phase consiste à apporter une intervention architecturale homogène et méthodologique à travers la genèse du projet, pour ensuite ressortir un programme détaillé qui nous permettra de projeter un projet harmonieux dans ses volets fonctionnel, structurel et stylistique.

2.1 Genèse architecturale:

La genèse du projet se répartit en deux phases: la première des critères et des décisions et la deuxième des principes d'implantation qui se divise aussi en plusieurs étapes.

2.1.1 Critères et décisions:

Le tableau ci-dessous comporte les différentes décisions qui correspondent aux critères. Chaque décision est illustrée par un schéma explicatif.

Critère	Décision	Schéma
Situation	<p>La zone stratégique identifiée qu'on a appelé une zone de réconciliation de la pratique cinématographique dans le centre historique.</p> <p>L'extension du cinéma projetée doit regrouper de différentes fonctions et permettre de caractériser l'entrée du secteur sauvegardé.</p>	
Limites du terrain	<p>L'assiette d'intervention affiche une parcelle de trois mitoyennetés.</p> <p>Le contact direct doit être accentuer avec la seule voie limitrophe afin de maximiser l'expression en façade sur la rue.</p>	
Système de toiture	<p>L'environnement immédiat révèle des toitures inclinées (rose) et des toitures plates accessibles (vert).</p> <p>Le projet doit combiner entre les deux systèmes a travers le cinéma déjà existant (toiture inclinée) et la nouvelle extension (toiture plate).</p>	
Visibilité et lisibilité	<p>La façade imposante garantit la bonne visibilité du cinéma</p> <p>La lisibilité sera augmenté a travers l'introduction d'un langage architectural spécifique au cinéma qui facilite l'identification du projet.</p>	

Critère	Décision	Schéma
Accessibilité	Le terrain est facilement accessible a travers son seul contact avec la rue (le coté Ouest), une seule façade pour placer tous les différents accès (piéton et mécanique).	 Schéma d'accessibilité montrant un terrain en rouge avec un point de repère vert et des flèches indiquant l'accès depuis la rue à l'ouest.
Ensoleillement	L'assiette d'intervention affiche une parcelle de trois mitoyennetés qui provoque des masques solaires et un ombrage sur le terrain La création d'un patio intérieur et la libération des espaces aménagés permet d'augmenter les apports solaires ainsi que d'aller en hauteur.	 Schéma d'ensoleillement montrant un terrain en rouge avec un point de repère vert, des icônes de soleil et des arcs indiquant l'orientation et l'impact des masques solaires.
Nuisance sonore	Le recul assuré par l'implantation ainsi que l'isolation que nécessite ce genre de bâtiment assure le confort phonique adéquat pour les salles de projection.	 Schéma de nuisance sonore montrant un terrain en rouge avec un point de repère vert et des lignes pointillées indiquant l'isolation phonique.
Espace vert	Le centre historique souffre dans sa majorité d'un manque d'espaces verts. Dans notre projet, on vise a aménager de petit espaces verts.	 Schéma d'espace vert montrant un terrain en rouge avec un point de repère vert et des étoiles vertes indiquant les zones d'espaces verts aménagés.

Tableau 13: Tableau des critères et décisions
Source: Auteurs

2.1.2 Schémas et principes d'implantation:

A. La première étape: actions élémentaires

- Le point de départ de notre schémas d'implantation est de garder le bâtiment colonial abritant «le cinéma Lux» en mesure de valoriser ce **patrimoine** porteur de valeur et vecteur de mémoire et de nostalgie.
- La récupération des **deux terrains avoisinants** qui permettent non seulement l'extension du cinéma existant mais aussi l'amélioration de son intégration urbaine à travers l'exploitation de:
 1. **La friche** mal exploitée, en ruine avec des implantations parachutées et précaires.
 2. **La S.A.A.P:** qui présente un hangar de stockage en RDC «non fonctionnel et en dégradation» qui ne présente aucune valeur artistique ni architecturale.

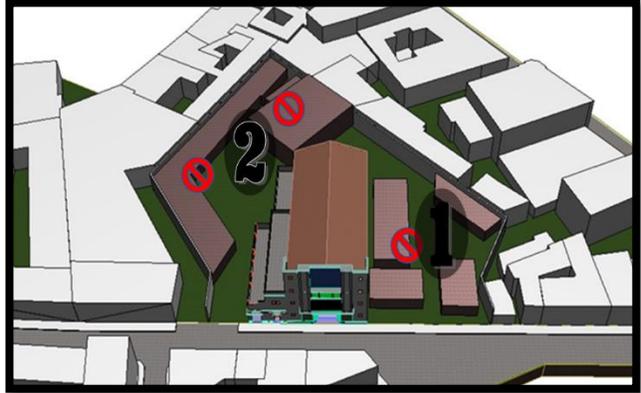


Figure 67: Etat de fait (vue en 3D)

Source: Auteurs

B. La deuxième étape: axes de composition

- L'implantation de notre extension s'est établie selon le cinéma et son environnement immédiat. Nous avons pu identifier l'axe qui passe par le **centre du cinéma**, et qui divise notre terrain **en deux parties**
- La forme irrégulière du site d'implantation nous a mené à une réflexion basée sur un **système d'organisation spatiale linéaire**.
- A travers le schéma, nous avons constaté que le terrain est composé principalement de **lignes brisées**
- L'exploitation **des limites du terrain** (brisures) comme **axes d'implantation du bâti**, nous garantissent une meilleure:
 - ❖ Intégration avec la forme du terrain et l'ensemble bâti
 - ❖ Liaison entre le cinéma existant et la nouvelle extension
 - ❖ Répartition équilibrée du bâti sur l'ensemble du terrain

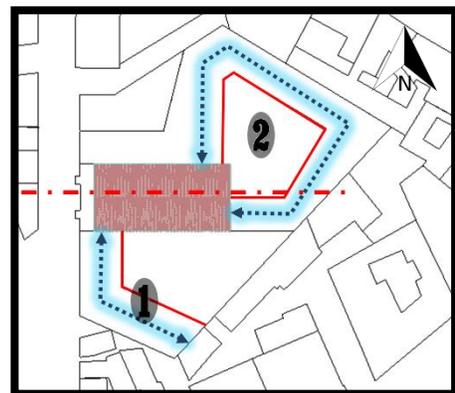


Figure 68: Schéma des axes structurants

Source: Auteurs

C. La troisième étape: accessibilité et visibilité

- Placer les différents **points d'accès** (piéton et mécanique) sur le seul contact du terrain avec la rue.
- Profiter du dégagement déjà existant comme un accès mécanique pour le parking.
- Les limites de notre assiette constituent les **meilleures perspectives visuelles**.

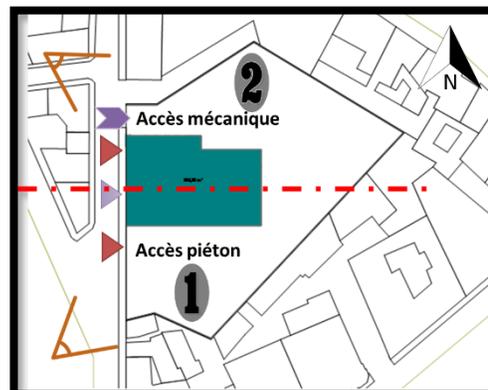


Figure 69: Schéma d'accessibilité et de visibilité

Source: Auteurs

D. La quatrième étape: alternatives d'implantation

- Le **volume de base** obtenu, résultant de l'implantation suivant les **lignes brisées** qui sont les **limites du terrain**, nous révèle un volume **unifié** afin d'assurer une **continuité fonctionnelle** au niveau **des trois entités** «bâtiment colonial et les deux nouvelles extensions».
- Les **lignes brisées et torturées** dans leur ensemble sont souvent utilisées pour exprimer **l'instabilité**, un caractère parfaitement descriptif de l'évolution instable de **la pratique cinématographique en Algérie**.
- La création de **cours intérieures** constitue une nécessité fonctionnelle, afin d'assurer **l'éclairage et l'aération** des blocs implantés (mitoyenneté).

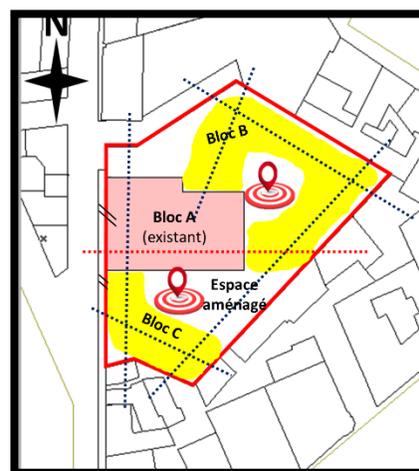


Figure 70: Schéma des alternatives d'implantation

Source: Auteurs

E. La cinquième étape: organisation spatiale

- Proposer l'implantation de **nouvelles extensions** au niveau des **deux parcelles libres** de l'assiette, afin de répondre aux nouvelles **exigences fonctionnelles et techniques**.
 - ❖ **Entité -1-**: c'est la partie qui regroupe l'accueil des étudiants (**formation**).
 - ❖ **Entité -2-**: c'est le bloc dédié à la projection cinématographique.

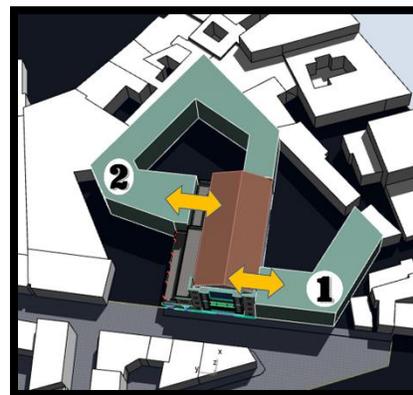


Figure 71: Organisation spatiale (vue en 3D)

Source: Auteurs

F. La sixième étape: évolution de la forme

Phase 01:

- **Bloc 1 & 2: libération** de deux niveaux d'étage «RDC et R+1» afin:
 - ❖ Garantir une meilleure liaison entre les trois bâtiments.
 - ❖ Générer un mouvement continu et favoriser la **notion de parcours**.

Cette dernière est assurée en reliant les différentes entités par un **espace extérieur** (atrium, terrasses et aménagements).

- **Bloc 1: un recul primordial** par rapport à la **façade existante** a été généré afin de la **mettre en valeur**, d'assurer **une meilleure lisibilité** et de **casser la linéarité** de la façade
- L'extension nous a permis de garantir la continuité de la façade principale et d'accentuer le contact direct avec la voie limitrophe et maximiser l'expression en façade possible

Phase 02:

- **Bloc 1: augmentation du gabarit** pour matérialiser un volume **imposant et plus incitant** afin de garantir une bonne accessibilité
- **Bloc 2: création d'une terrasse** se fera par un **dégradé** afin de permettre la projection en plein air

La circulation entre les différentes entités du projet est assurée par :

- ❖ **Les passages couverts**
- ❖ **L'élément central**
- ❖ **L'atrium**, pour garantir une meilleure circulation et liaison à l'intérieur du projet.
- ❖ **Aménagement intérieur** à travers lequel on assurera la liaison entre les deux entités.

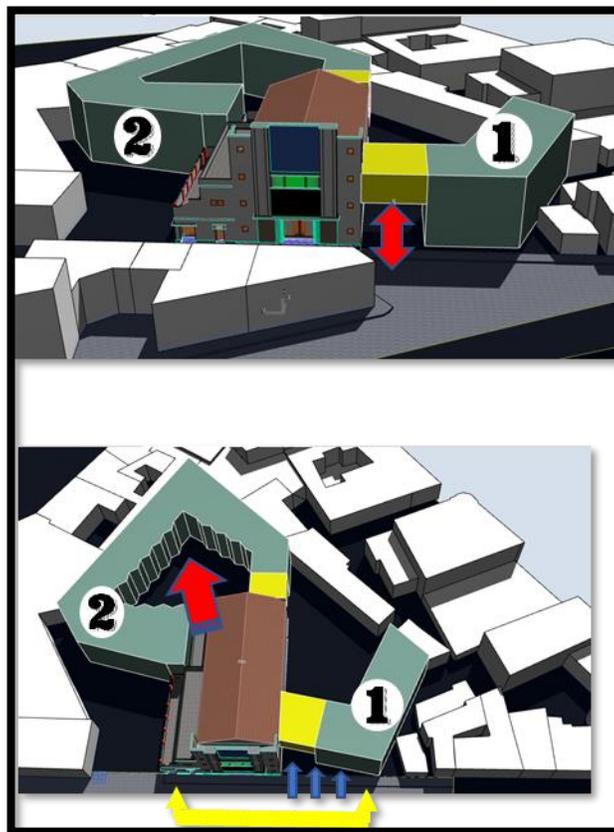


Figure 72: Evolution de la forme (vue en 3D)
Source: Auteurs



Figure 73: Evolution de la forme (vue en 3D)
Source: Auteurs

2.1.3 Schémas fonctionnels:

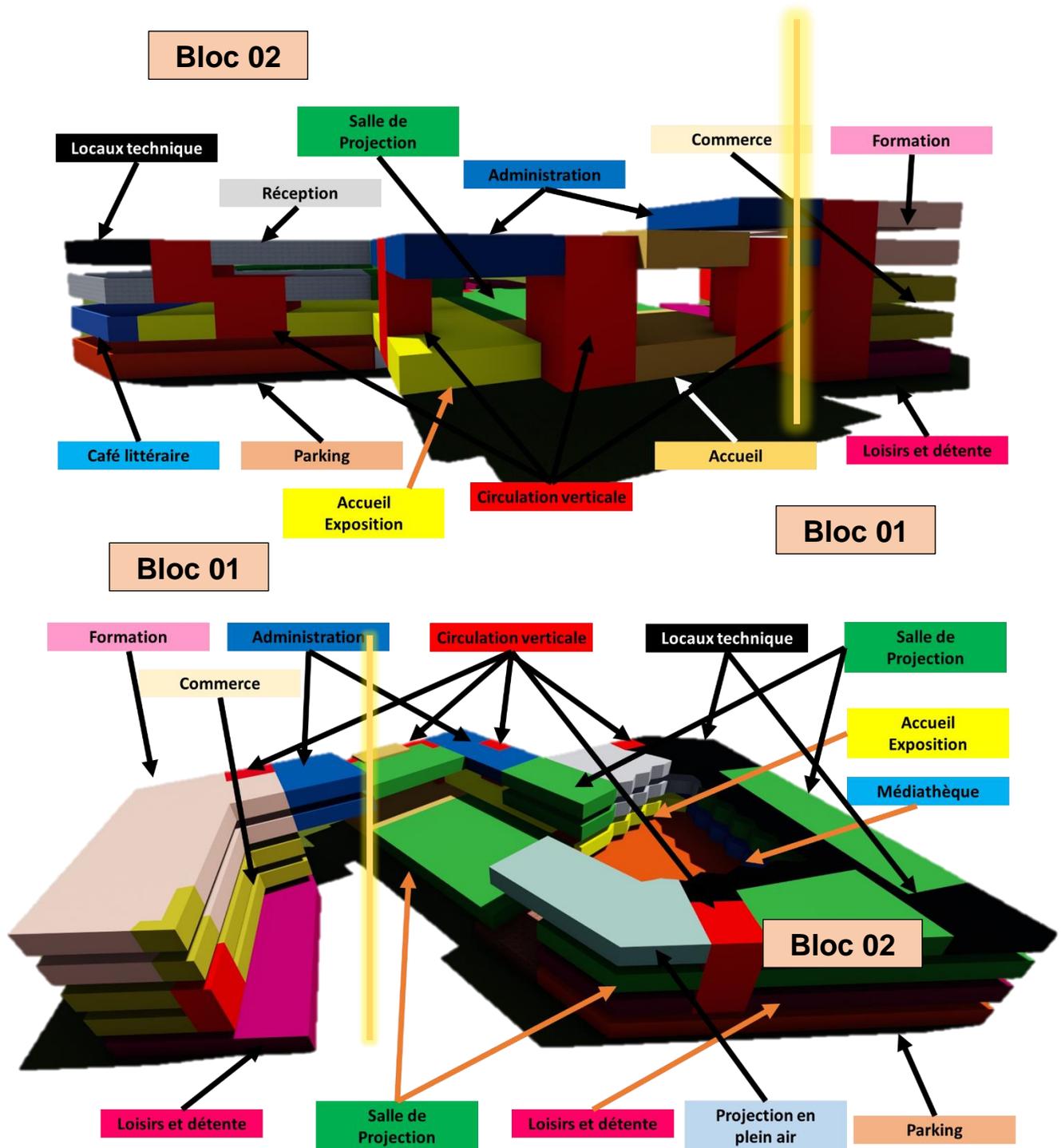


Figure 74: Volumétrie fonctionnelle du projet
Source: Auteurs

La coupe ci-dessus montre la répartition fonctionnelle à travers les différents niveaux de notre projet.

Le **BLOC 01**: qui est en contact direct avec la rue « Des Frères Abdeljebar» comporte la Formation – le Commerce – le Loisirs et détente

BLOC 02: qui présente un recul par rapport à la rue « Des Frères Abdeljebar» regroupe le Culturel – la Projection (salle et plein air) – l'Exposition - les Loisirs et détente – l'Administration — le Stationnement

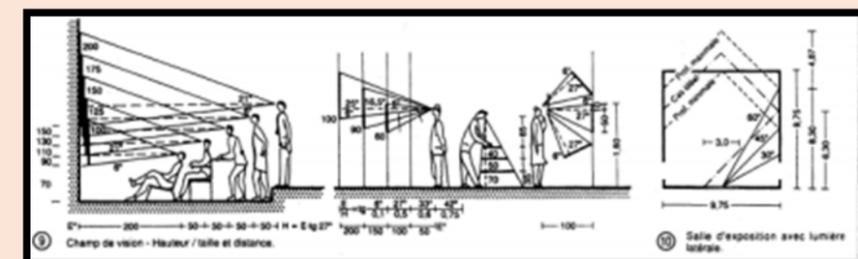
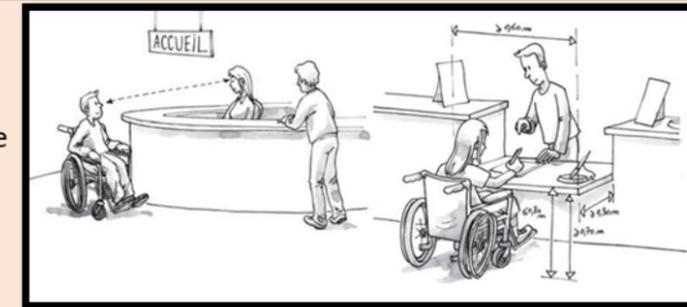
On distingue dans la répartition fonctionnelle deux types d'espaces à savoir:

- Les espaces servants qui regroupent la circulation verticale et l'atrium
- Les espaces servis regroupant l'ensemble des espaces occupés par les fonctions projetées.

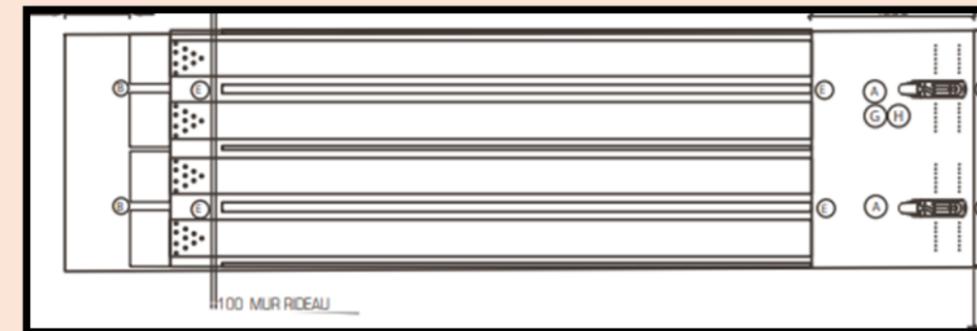
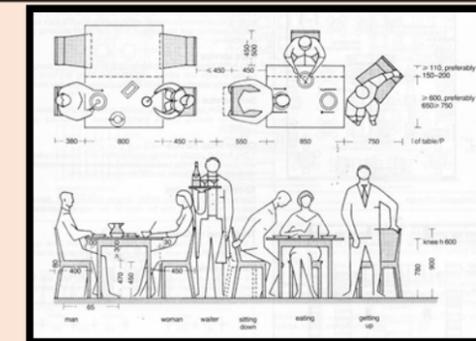
2.2 Programme spécifique:

Suite à une analyse thématique et afin d'enrichir notre programme de base (suivant les fonctions majeures et secondaires), nous avons établi un programme spécifique portant une description des exigences et un tableau surfacique:

Fonction	Activités	Espaces	Surface (m ²)	Exigences
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil - Orientation - Diriger - Afficher - Renseigner 	- Hall d'accueil	150	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau anti incendie - Normes par rapport aux PMR - Espace ouvert en double hauteur
		- Sanitaire H/F	35	
			185	
Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter - Projeter - Afficher - Regarder - Apprendre 	- Hall d'exposition	280	<ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique et acoustique - Aération naturelle ou artificielle des espaces - Éclairage naturel et/ou artificiel - La disposition selon normes des salles de projection - Issu de secours - Réseau anti incendie, Normes par rapport aux PMR
		- Médiathèque	190	
		- Salle de spectacle et de projection (dédié a la projection de films ou bien la réception d'artistes pour des concerts de musique, de spectacles de comédie ou autres)	565	
		- Salles de projection de taille réduite	4 x 90	
		- Sanitaire H/F	35	
			1 430	
Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter - Projeter - Afficher - Regarder - Apprendre - Former 	- Salles de mises en scènes	160	<ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique et acoustique - Aération naturelle ou artificielle des espaces - Éclairage naturel et/ou artificiel - La disposition selon normes du mobilier - Issu de secours - Réseau anti incendie - Normes par rapport aux PMR
		- Salle de maquillage	20	
		- Salle de costume	35	
		- Club cinéphiles	75	
		- Ateliers d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> • Infographie • Photographie • Montage vidéo • Design / graphisme • Ingénieur de son • Atelier d'écriture 	15 40 24,5 17,5 16 30	
		• Maintenance et dépôt de matériels	40	
		- Sanitaire H/F	20	
			500	



Fonction	Activités	Espaces	Surface (m ²)	Exigences
Administrative	<ul style="list-style-type: none"> - Programmer - gérer - Diriger - Contrôler - Archiver 	- Bureau du directeur	20 + 25	<ul style="list-style-type: none"> - Eclairage naturel et/ou artificiel - À l'écart des espaces bruyants - Réseau anti incendie
		- Secrétariat	18 + 18	
		- Salle de réunion	34 + 18	
		- Salle d'archives	10 + 16	
		- Sanitaire H/F	13	
Loisirs et détente	<ul style="list-style-type: none"> - Jouer - Se distraire - Se détendre - S'amuser - Apprendre 	- Salle de jeux vidéos	95	<ul style="list-style-type: none"> - Éclairage naturel et/ou artificiel - La disposition - Réseau anti incendie
		- Chambre 4Dx (réalité virtuelle)	95	
		- Bowling	350	
		- Sanitaire H/F	40	
			580	
Commerciale	<ul style="list-style-type: none"> - Vendre - Acheter - Fabriquer - Cuisiner 	- Boutique	26	<ul style="list-style-type: none"> - Visibilité et accessibilité facile - Éclairage naturel et/ou artificiel - La disposition des tables - Réseau anti incendie - 5.3m² ratio pour 4 personnes
			16	
		- Café littéraire	70	
		- Restaurant	285	
		- Salon de thé	285	
	700			



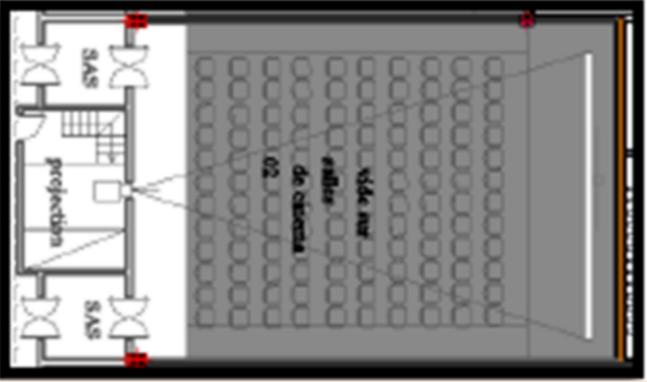
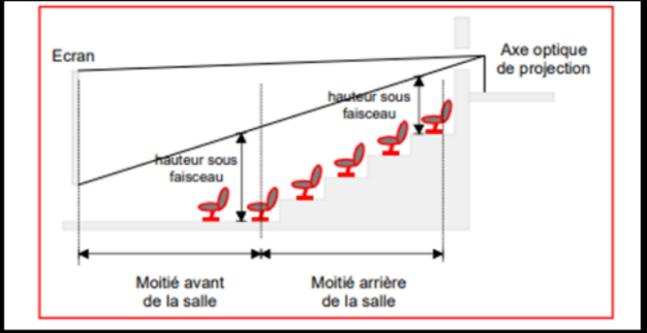
Fonction	Activités	Espaces	Surface (m ²)	Exigences
Logistique	<ul style="list-style-type: none"> – Entretien – Contrôler – Gérer 	<ul style="list-style-type: none"> – Locaux techniques <ul style="list-style-type: none"> • chaufferie • climatisation • Stockage • Réseaux anti incendie – Régies (cabines de projection) 	455	<ul style="list-style-type: none"> – Isolation thermique et acoustique – Réseau anti incendie – À l'écart du public  
			455	
Stationnement	– Stationner	<ul style="list-style-type: none"> – Parking sous terrain <ul style="list-style-type: none"> • Voiture • Moto 	12,5	<ul style="list-style-type: none"> – Normes de stationnement – Réseau anti incendie
			6,25	
			1 250	
Espace non bâti	<ul style="list-style-type: none"> – Jouer – Se distraire – Se détendre – S'amuser – Projeter 	– Atrium	500	
		– Terrasse	115	
		– Espace vert	550	
Total :			6 500	
			7 115	

Tableau 14: Tableau du programme spécifique
Source: Auteurs

2.3 Principes des façades:

La situation de notre projet comme intermédiaire entre la médina et les extensions coloniales nous conduit vers un choix de façade garantissant une **combinaison entre modernité et histoire** à travers:

- Des éléments de l'ancien tissu comme témoins de mémoire à savoir (cour intérieure, skifa ...).
- Un impact de **modernité** référentiel à l'art et au cinéma en général.

2.3.1 Façade principale:

- Notre façade principale se compose de deux parties différentes: l'une centrale et patrimoniale et l'autre contemporaine, **un discours architectural** entre ces parties sera essentiel.
- Afin d'établir cette liaison, nous avons opté pour l'utilisation d'un élément à reprendre sur la façade « **le verre** » pour que l'ensemble soit cohérent et homogène.

A. Le bâtiment colonial:

- Nous avons envisagé un retour vers la façade initiale comme vecteur de mémoire à travers la réutilisation de la baie vitrée inclinée
- Cette dernière sera matérialisée par des technologies innovantes, le projet utilise un matériau composite du verre performant sur la façade donnant vers les espaces publics.
- La façade peut servir comme lien d'échange entre cinéma, ville et usagers et qui agit comme un objet de projection dans le paysage urbain.



Figure 75: Façade principale (vue en 3D)

Source: Auteurs

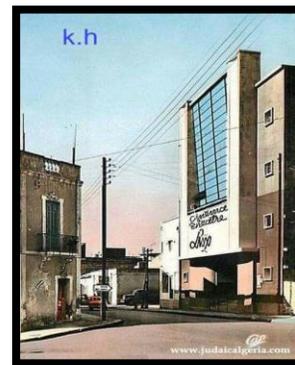
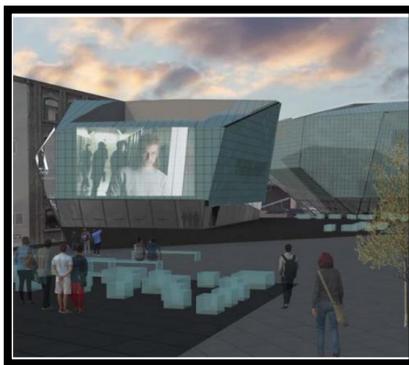


Figure 76: Référence stylistique du bâtiment colonial

Source: Auteurs

B. Les nouvelles extensions:

- Pour ce qui est du traitement des nouvelles entités, nous avons opté pour une façade opaque qui va couvrir la partie Nord de notre projet, dans le but d'avoir une façade dominée par le plein en référence aux cinémas dont les façades sont généralement opaques (nécessaire pour la projection).
- Par ce concept, nous voulons que le nouveau bâtiment se distingue à travers ce traitement totalement moderne, afin de renouveler le regard sur cette structure.



Figure 77: Référence stylistique de l'extension Nord

Source: www.pinterest.com

- Le bloc Sud de notre projet, affiche une façade plus transparente en référence à un bloc dédié à la formation qui a besoin d'éclairage.
- L'ouverture en forme de L dotée de brise-soleil et qui se répète sur les façades de notre projet est l'élément qui sert à lier et homogénéiser les façades.



Figure 78: Référence stylistique de l'extension Sud

Source: www.pinterest.com

2.3.2 Façades intérieures:

La façade intérieure découverte (coté formation) affiche une ouverture en bande et des extrémités traitées en triangulation comme référence à la façade principale et afin de garantir une certaine homogénéité du traitement des façades.

L'ouverture bénéficie d'un traitement en moucharabieh afin de différencier entre la façade principale et les façades intérieures et il sert aussi comme un brise-soleil.

Concernant la façade de l'atrium, nous avons opté pour un mur rideau référentiel à la transparence et pour une meilleure jonction entre l'atrium et les autres espaces de l'entité cinématographique. Le mur rideau est aussi doté de moucharabieh pour une meilleure liaison entre les façades intérieures.



Figure 79: Résultat du traitement sur le projet

Source: Auteurs

2.3.3 Les références stylistiques de l'environnement immédiat:

La composition de notre façade entre ancien et nouveau bâti, nous mène à une combinaison entre le moderne et le patrimonial. La façade du cinéma existant affiche des codes de cinéma des années 1950 (verticalité, écran, enseigne) qui rappellent le langage visuel traditionnel des cinémas. Les nouvelles extensions assurent une certaine modernité des façades en introduisant la transparence ou bien l'utilisation de nouveaux matériaux.

Une combinaison entre la transparence qui marque l'architecture contemporaine et l'opacité des anciennes façades (des maisons coloniales).



Figure 80: Référence stylistique des façades (Fac de médecine + Maison coloniale)

Source: Auteurs

Des éléments qui rappellent l'architecture de l'ancienne médina sont employés vu que notre projet s'intègre dans le secteur sauvegardé

- **La notion de skifa:** l'accès au projet et le passage à l'atrium sont assurés à travers des passages couverts, qui représente un rappel de la notion de **skifa**, pour générer un mouvement continu et garantir une meilleure liaison.

Réponse architecturale

- **Le Moucharabieh:** l'analyse architecturale du fragment d'étude effectuée, nous a permis de détecter la présence du style néo-mauresque à travers le musée «ex medersa», ce qui nous a permis de reprendre un motif et l'utiliser comme moucharabieh rappelant cet équipement phare de notre environnement immédiat.



Figure 81: Résultat du traitement sur le projet
Source: Auteurs

- **L'atrium:** ou bien **l'espace central**, est la partie la plus dynamique de l'extension Nord, il épouse une forme irrégulière, rappelant le patio des maisons traditionnelles avoisinantes ou le patio est généralement d'une forme irrégulière.
- Il sera doté d'une couverture en verre, qui est un signe de modernité pour un élément de l'architecture traditionnelle, afin de confirmer le discours de conciliation entre l'architecture traditionnelle et moderne.

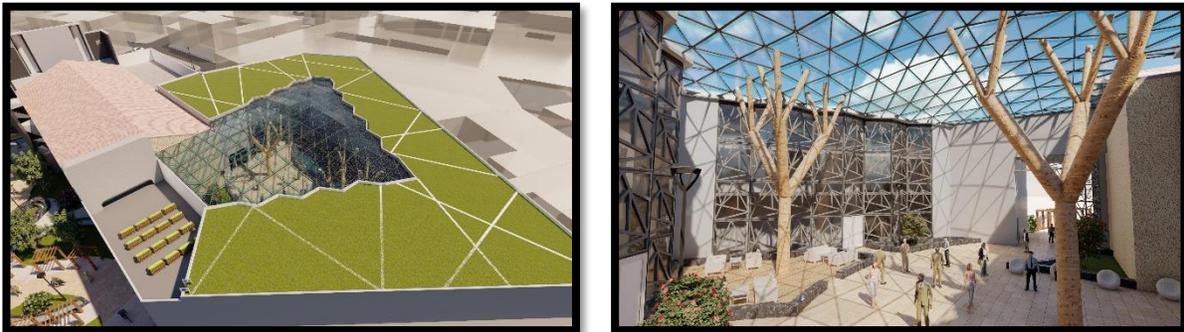


Figure 82: Résultat du traitement sur le projet
Source: Auteurs

Suite à ces exemples d'inspiration, nous avons opté pour:

- La création d'un effet de miroir entre l'ancien et le nouveau.
- La préservation l'aspect initial de la façade intérieure (matériaux).



- La verrière afin de créer une ambiance intérieure et un jeux de lumière.

2.4 Approche technique:

Cette partie résume le choix du système structurel portant, les différents matériaux ainsi que les nouvelles technologies adoptées pour la réalisation de notre projet pour assurer à la fois la stabilité, le confort (thermique et acoustique), la sécurité et l'esthétique du bâtiment.

2.4.1 Structure porteuse:

Nous avons choisi deux types de structures (mixte et béton armé).

2.4.1.1 Structure mixte:

La structure mixte acier/béton est le cas de structure mixte le plus fréquent et le plus utiliser dans le domaine de la construction. Dans notre projet, nous avons utilisé la structure mixte dans le **bloc 01**.

La structure mixte doit sa capacité portante à la collaboration structurale entre l'acier et le béton, qui sont deux matériaux de natures et de propriétés différentes ce qui permet d'exploiter leurs caractéristiques favorables, ces deux matériaux se révèlent complémentaire¹. Et parmi leurs avantages:

- Les grandes portées.
- Une grande flexibilité et de nombreuses possibilités lors de la conception.
- Domaine d'utilisation très varié.
- La rapidité d'exécution.
- Cout d'exécution réduit.
- La légèreté.
- La résistance au feu et à la corrosion.
- Les structures mixtes s'adaptent facilement aux modifications susceptibles de se produire durant la vie d'un bâtiment.

A. Poutres mixtes:

Une poutre mixte s'agit en général d'un profilé en acier liaisonné avec une dalle de béton. Cette dalle peut être en béton coulée sur une tôle profilée (cas A), sur prédalle (cas B) ou sur coffrage traditionnel (cas C) comme elle peut être constituée d'éléments préfabriqué (cas D).

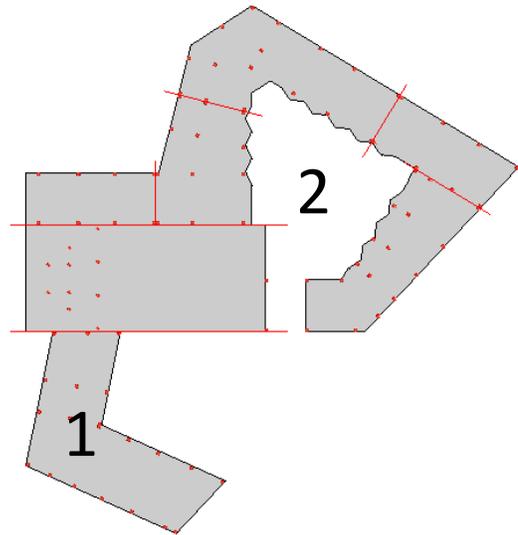


Figure 83: Schéma illustratif de la répartition structurelle
Source: Auteur

¹ Guide de construction métallique Ibidem. P 02.

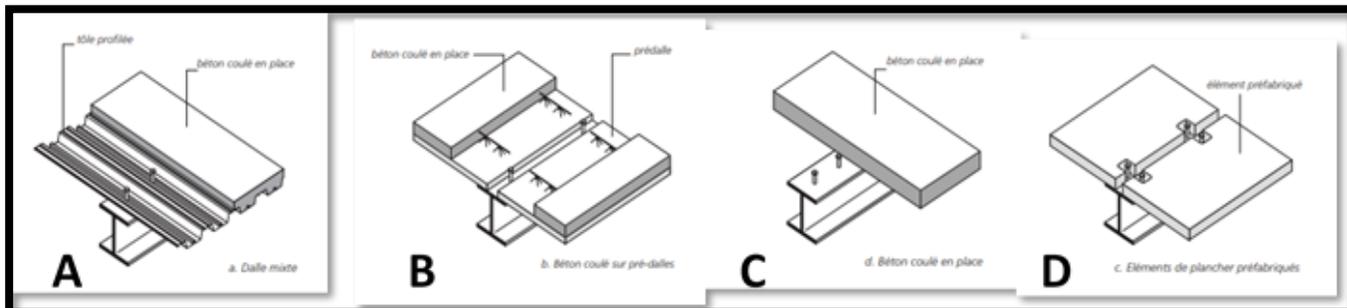


Figure 84: Types de dalles pour les poutres mixtes

Source: Auteurs

Pour notre cas le type adopté est celui du (cas C) **béton coulé sur coffrage traditionnel.**

2.4.1.2 Structure en béton armé:

Ce type de structure est **utilisée dans le bloc 2**, il réplique à des critères d'hygiène, de résistance et de durabilité tels que:

- Haute résistance à la compression et à la traction.
- Le béton est un matériau durable.
- Liberté de formes.
- Résistance au feu.
- Une mise en œuvre facile et ne nécessite pas une main d'œuvre très qualifiée.
- Économiquement abordable et sa disponibilité.

Des joints de dilatation sont mis en place chaque 25 mètres.

A. Poteaux en béton armé:

Les poteaux de dimensions (40x40) supportent les charges verticales, servent de chaînages verticaux et contribuant à la stabilité de la construction.

Ce sont des éléments porteurs verticaux avec armature incorporée qui servent comme points d'appui pour les éléments horizontaux de l'ossature tel que les poutres, les linteaux, les planchers, ces derniers travaillent surtout en compression.

B. Poutres en béton armé:

Les poteaux sont assemblés rigidement aux poutres avec des dalles pleines et des planchers à corps creux. **Dans notre cas:**

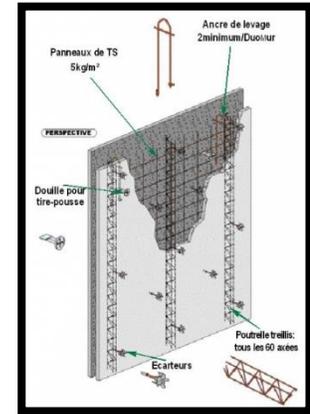
- La portée maximale des poutres varie de 6 à 8m.
- La hauteur d'étage entre 3 et 4,25m.
- La retombée des poutres est égale à $L/19$ jusqu'à $L/25$ de la distance horizontale.

C. Voiles (mur de soutènement):

Mur destiné à servir d'appui à une construction ou à contenir la poussée des terres à un changement de niveau du sol (remblai, terrasse, etc.) (d'apr. Chesn. t. 2 1858, Vogué-Neufville 1971, Nér. Hist. Art 1985).

2.4.2 Planchers:

C'est des éléments horizontaux séparant entre deux niveaux d'un bâtiment et supportant des charges, ces derniers sont destinés à transmettre les charges verticales aux poutres qui à leur tour les transmettent aux poteaux. Le plancher le plus bas s'appelle un dallage



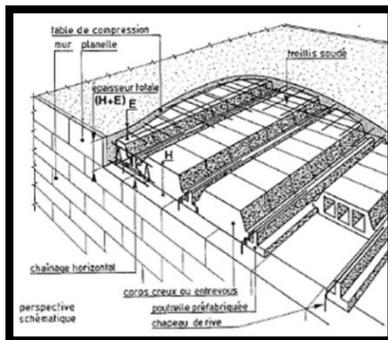
Composantes d'un voile

Les types choisis pour notre projet sont les planchers à corps creux et les planchers en béton armé.

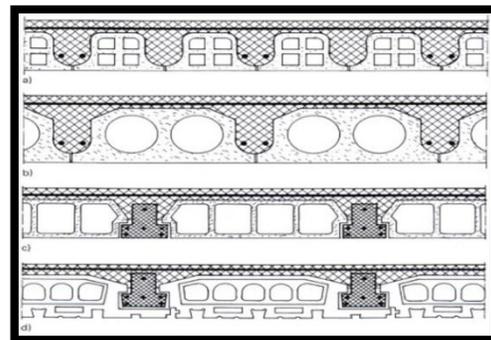
A. Plancher à corps:

D'une épaisseur de 21cm, il est composé de trois éléments principaux:

- Le corps creux ou (entrevous): coffrage perdu en aggloméré.
- Les poutrelles en B.A ou précontraint: reprennent les efforts de traction et assurent la tenue de l'ensemble.
- La dalle de compression armée coulée sur les entrevous et reprend les efforts de compression.



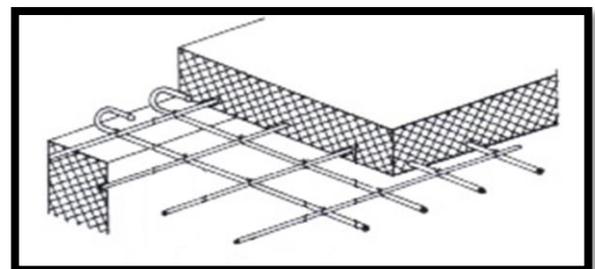
Éléments principaux d'un plancher à corps creux



Modèles de planchers à corps creux

B. Plancher en béton armé:

Ce sont des planchers monolithiques à grande utilisation, économiques et permettent des réalisations variées. Ils peuvent être coulés sur place, semi-préfabriqués ou totalement préfabriqués, d'une épaisseur de 15cm.



Model de plancher en B.A

2.4.3 Parois:

A. Cloisons:

Les cloisons extérieures sont d'une épaisseur de 30cm en double cloison de brique avec lame d'air, combinée avec des éléments préfabriqués horizontaux, c'est le système le plus courant.

Il est constitué:

- De panneaux de polystyrène expansé, de panneaux semi-rigides de laine minérale, de verre cellulaire ou de polyuréthane, ... Ces panneaux sont collés et/ou fixés mécaniquement au support.
- D'un enduit de finition armé d'un treillis synthétique ou métallique.

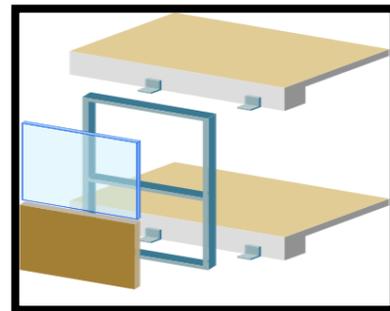
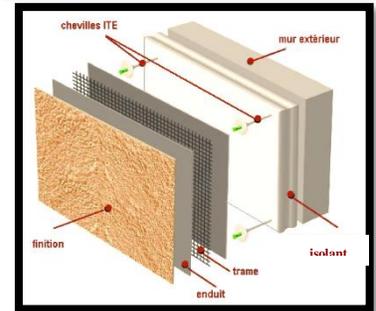
B. Murs rideaux:

C'est un mur de façade léger qui assure la fermeture mais ne participe pas à la stabilité du bâtiment. Il se caractérise comme suit:

- Fixé sur la face externe de l'ossature porteuse du bâtiment (ou squelette) ce qui la laisse cachée derrière la paroi en verre.
- Son poids propre et la pression du vent sont transmis à l'ossature par l'intermédiaire d'attaches.
- Formé d'éléments raccordés entre eux par des joints et donc la possibilité de créer une surface murale continue aussi grande qu'on le souhaite.

Le confort intérieur est assuré par l'utilisation d'un vitrage composé de deux plaques de verre.

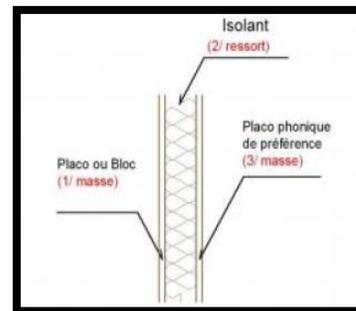
- Celui de l'extérieur est un verre réfléchissant à 50 % de type borosilicaté vue sa résistance aux variables températures très élevées, ses dimensions varient entre 3mm à 15mm.
- Celui de l'intérieur est un verre coupe-feu et pare flamme, ce dernier empêche la progression de chaleur, des flammes, des fumées et des gaz d'incendie pendant un temps donné.



2.4.4 Traitement acoustique et thermique:

Afin d'assurer un confort acoustique idéal à l'intérieur du bâtiment des solutions techniques sont adoptés:

- Ajouter des faux plafonds pour isoler les bruits d'impact
- Placer un revêtement de sol à propriétés résilientes comme un tapis ou une moquette.
- Opter pour des parois à haute performance acoustique, elles sont composées de 2 plaques de plâtre BA13 de l'intérieur, une couche de laine minérale isolante et de deux autres plaques de BA13 de l'extérieur.
- Ajouter une couche d'isolant acoustique «iso phonique» de 20mm d'épaisseur colée sous le plancher sur laquelle on rajoute de la laine de roche à haute densité recouverte par une peau de placoplâtre.
- Adopter le système masse/ressort/masse:



Constitué d'une masse: en général la structure existante, d'un ressort: l'air emprisonné dans une cavité entre les deux masses et une deuxième masse: la structure de doublage. Ces panneaux absorbent jusqu'à 95% des ondes sonores et ce système conduit à la réalisation de structures appelées "boite dans la boite".

Pour le confort thermique:

- Utiliser la fibre de bois

Composant 100% naturel, il régule efficacement la température intérieure en été comme en hiver et permet une absorption calorique très lente.



La fibre de bois

2.4.5 Salles de cinéma:

2.4.5.1 Recommandations générales:

Nous allons définir dans cette partie les caractéristiques dimensionnelles et techniques des salles de spectacle cinématographique. Il est rappelé que ces caractéristiques doivent en outre respecter les stipulations mentionnées dans la plus récente édition du Règlement "Sécurité contre l'Incendie - Établissements recevant du Public". Ces caractéristiques dimensionnelles sont applicables quel que soit le support de diffusion retenu, argentique ou numérique.

A. Les murs

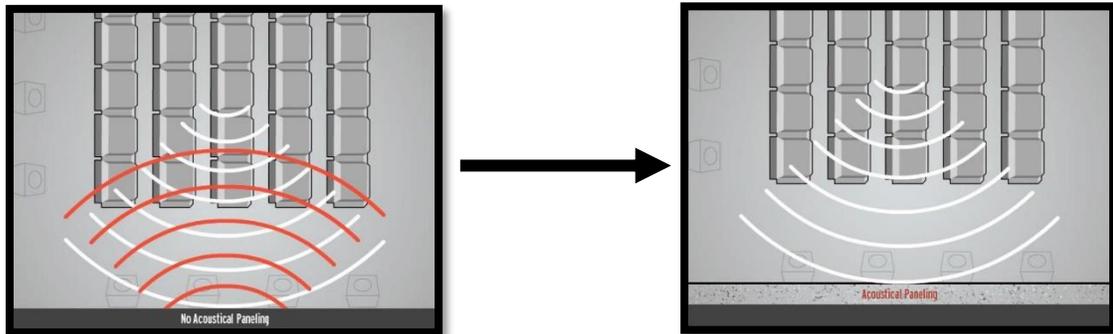
Il faut que les ondes soient absorbées ou réfléchies, avant de traverser la paroi.

Le système le plus courant pour isoler consiste à doubler la paroi avec un vide d'air. Cet espace est rempli de panneaux amortissant (laine de verre) pour éviter les réflexions internes.

Cette double cloison ne fonctionne que si les 2 parois sont posées sur des supports amortissant pour que les vibrations ne se transmettent pas par le sol ou le plafond.

Réponse architecturale

Nous pouvons utiliser des panneaux décoratifs fixés par attaches élastiques (silent-bloc) ou collés sur des plaques de mousses. Le vide d'air entre le panneau décoratif et le mur est un bon isolant. Nous nous sommes pris soin de tapisser les parois internes avec de l'absorbant.



B. Les portes:

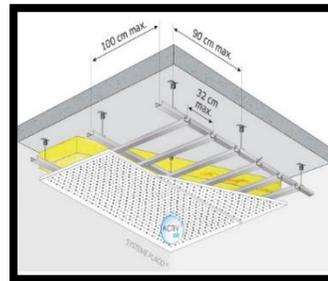
La porte est une ouverture donc c'est un point à bien isoler. Une porte isolante est une porte assez lourde pour ne pas être excitée par la moindre vibration. Elle est équipée de joints qui empêchent l'air de passer autour. Il est préférable de la capitonner pour réduire l'influence des aiguës. Pour une salle à grand spectacle, rien ne vaut un sas, comme au cinéma. Sa profondeur n'est pas très importante, quelques centimètres suffisent.



Porte capitonnée

C. Le plafond:

L'utilisation de faux plafond avec des plaques de placoplâtres perforés en dessous d'une couche de laine de verre.



D. Le sol:

Placer un revêtement à propriétés résilientes, comme le tapis ou la moquette.

E. La ventilation (artificielle):

Pour aérer un espace aussi fermé d'une salle de projection ou un sanitaire non aéré naturellement, un système de ventilation est proposé: **Le système tout air, à débit constant, double gaine.**

Réponse architecturale

L'air est d'abord pré-traité en centrale: mélange éventuel de l'air neuf et de l'air repris, filtration, préchauffage éventuel de l'air et pulsion dans deux caissons.

Un caisson est équipé d'un échangeur de postchauffe et si nécessaire d'un système d'humidification (généralement un humidificateur à vapeur): c'est le préparateur du réseau chaud.

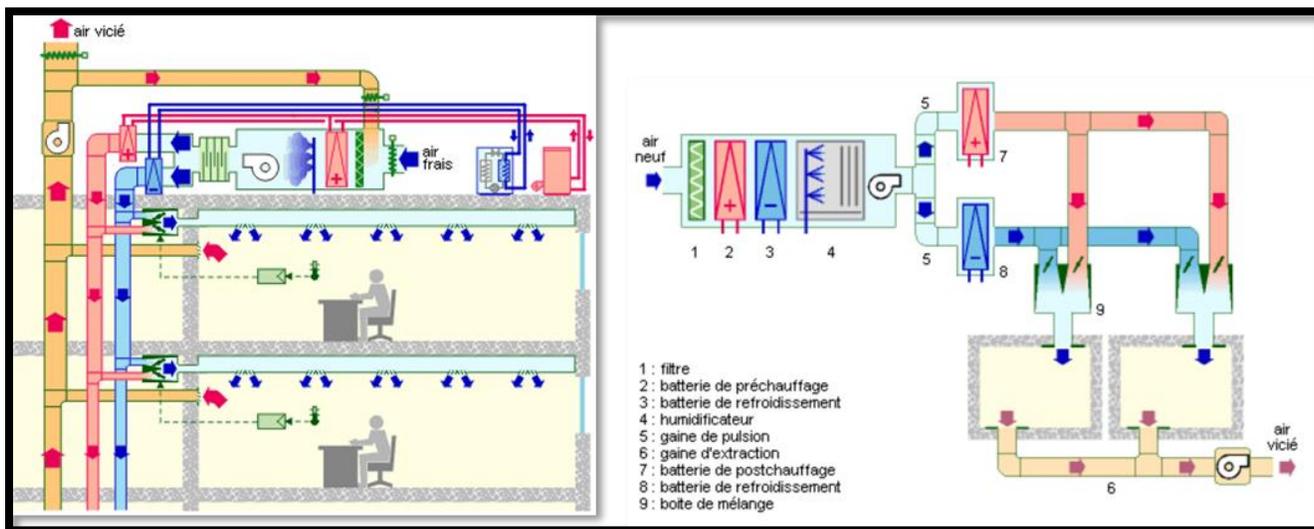


Figure 85: Schéma du système «Tout air»

Source: <https://www.energiepluslesite.be/index.php?id=11155#c3141+c3140>

Le chauffage de l'air est assuré soit par:

- Batterie électrique
- Batterie d'eau chaude préparée en chaufferie

Un deuxième caisson est équipé d'une batterie froide, assurant éventuellement la déshumidification: c'est le préparateur du réseau froid.

Le refroidissement de l'air est assuré soit par:

- L'évaporateur d'un groupe frigorifique (système à détente directe)
- De l'eau glacée préparée par un groupe de production frigorifique

À l'entrée de chaque salle, les deux flux d'air sont mélangés dans une "boîte de mélange" terminale. Le débit total est donc constant, c'est la proportion d'air chaud et d'air froid qui varie.

La ventilation s'effectuera à l'aide de conduits verticaux et horizontaux, de préférence sans changement de direction brusque et avec une section constante.

Les diffuseurs seront de types muraux ou plafonniers dans le cas de présence de faux plafonds.

2.4.5.2 Recommandations et caractéristiques techniques des salles de spectacle cinématographique¹:

A. Salle de projection:

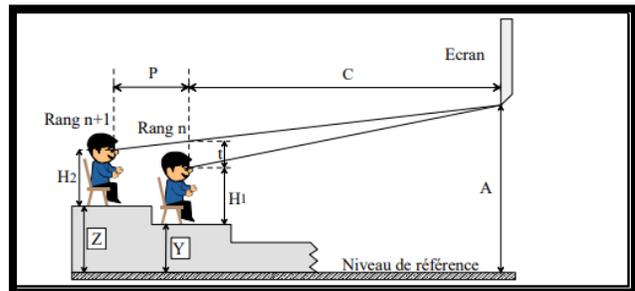
La taille de la salle : le nombre de spectateurs donne la surface totale nécessaire, il faut compter 0.8m² par spectateur pour les spectateurs assis.

Volume de la salle: résulte de volume d'air exigible (> 8 m³ par personne).

Conditions de vision: La qualité de vision depuis la salle dépend de:

B. Echappée visuelle :

- Echappée visuelle minimale: 12cm
- Echappée visuelle maximale: 15cm



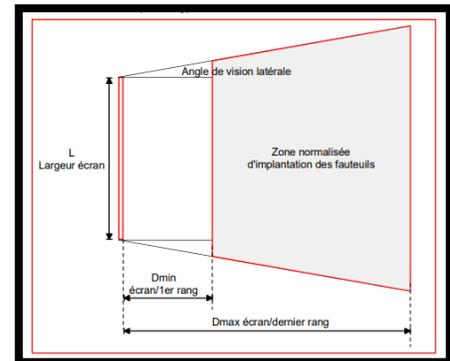
C. Distance des fauteuils et de l'écran:

Distance du premier rang à l'écran:

Caractéristique	Valeur
Distance minimale écran/fauteuils	$D_{min} \geq 0,6 \times L_{max}$

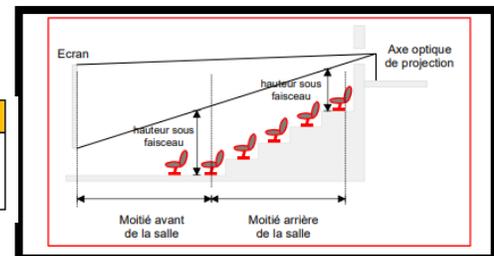
Distance du dernier rang à l'écran:

Caractéristique	Valeur
Distance maximale écran/fauteuils	$D_{max} \leq 2,9 \times L_{max}$



Distance de projection:

Caractéristique	Valeur
Rapport P/H	$D_{projection} \geq 3 H_{max}$

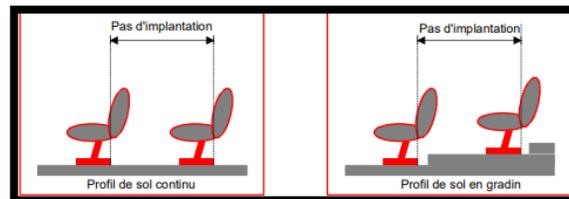


¹ Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son. Recommandation Technique -035- Projection. Caractéristiques dimensionnelles des salles de spectacle cinématographique. France. 2012.

D. Pas d'implantation des fauteuils:

E. Cabine de projection:

Caractéristique	Valeur
Pas d'implantation entre rangées de fauteuils	P ≥ 0,90 m



Cabines de régie une surface de 10 à 12 m² à chacune des régies son, éclairage et projection.

Le plafond doit être $\geq 2,30$ m au-dessus de la dernière rangée de spectateurs elle ne doit recevoir pendant les projections aucune autre lumière.

Elle doit avoir une ventilation, une isolation phonique vers la salle de spectacle et une protection anti incendie.

F. Généralités:

On compte pour un :

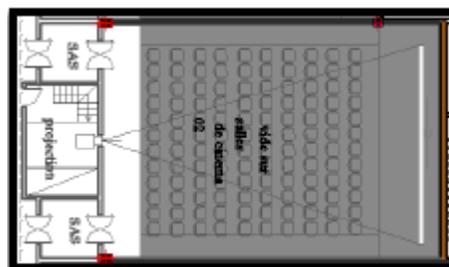
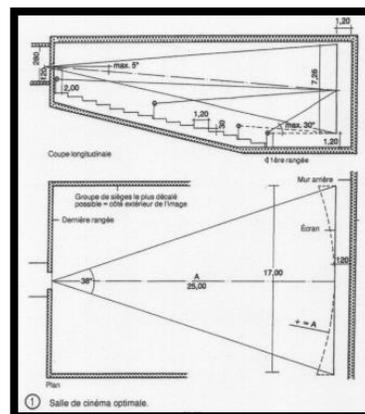
- Le Hall et l'espace d'exposition 1m²/ personne.
- Pour les salles de cinémas et les salles de projection:
0.60 m² par personne.
- Foyer **0,8-2,0 m² par personne** sachant que le **70 % du public passe au foyer.**
- 1 sanitaire **pour 75-100 personnes** dont **2/ 5** pour hommes, **3/ 5** pour femmes.

G. Écran:

- Distance de l'écran au mur entre 0,50 et 1,20 m pour monter le système sonore.
- L'écran est perforé (perméabilité au son).
- Les grands écrans sont courbés avec rayon vers la dernière rangée.
- Le rebord du bas de l'écran doit être situé à 1,20 m min. au-dessus du sol (fig. 1).

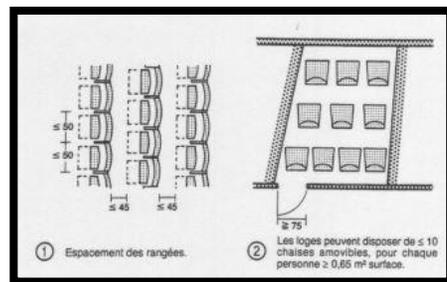
H. Salle:

- Elle ne doit recevoir pendant les projections aucune autre lumière que celle des éclairages de secours.
- Construire les murs et plafonds en matériaux non réfléchissants et dans des couleurs pas trop claires.
- Les visiteurs doivent être assis à l'intérieur du bord extérieur de l'image.
- L'angle de vision vers le milieu de l'image ne doit pas dépasser 30° depuis le premier rang.



I. Disposition:

- La déclivité du sol admise est de 10%, elle se fait par escaliers avec marches de ≤ 16 cm de hauteur dans des allées de 1,20 m de large.
- Le plafond doit être $> 2,30$ m au-dessus de la dernière rangée des spectateurs.
- L'angle du milieu de la dernière rangée jusqu'au coin extérieur de l'image ne doit pas dépasser 38° .
- L'espacement des rangées doit être ≤ 45 cm
- Chaque siège occupe ≤ 50 cm.



J. Type de projecteur par salle:

- Petite Salle écran de 7 m, DP2K-10S
- Petit projecteur de cinéma Barco Alchemy DLP pour des écrans jusqu'à 10 m (33 ft)

- Grande salle entre 12m et 15 m, un écran DP2K-15C
- Projecteur de cinéma DLP compact pour écrans jusqu'à 15 m (49 ft)



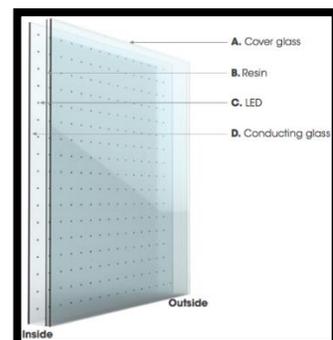
K. Acoustique:

- Les salles de cinéma contiguës doivent être séparées par des cloisons d'env. 85 dB 18 à 20 000 Hz.
- Surfaces conductrices de son au plafond avec un faible temps de transit différentiel de délai acoustique.
- Le temps de réverbération peut augmenter avec un volume croissant de l'espace et diminue des basses aux hautes fréquences de 0,8 à 0,2 secondes.
- Le mur derrière la dernière rangée doit être isolé contre l'écho sur sa surface supérieure.
- Les haut-parleurs sont répartis dans la salle de telle manière que la différence d'intensité sonore ne dépasse pas 4 dB entre la première et la dernière rangée.

2.4.6 Écran extérieur:

Écran de LED transparent en verre appelé verre-média. Cette technologie de verre LED se caractérise par la transparence à 99,7 % avec l'utilisation des micro breveté (la technologie LED) dans la construction de ces produits de puce-verre feuilletés.

Ces LED sont évalués à 100 000 heures de fonctionnement à pleine puissance et sont protégés à l'intérieur d'une structure de verre feuilleté.



Dans notre projet, ce verre-média sera monté à la place de l'ancien mur rideau incliné, à la fois pour rendre l'image initiale du cinéma et aussi pour créer à travers cette peau innovante une expression et un lien d'échange entre cinéma, ville et usagers.



2.4.7 La circulation verticale:

A. La rampe:

La rampe réalisée en béton armé est l'élément principe qui relie l'extérieur à l'atrium qui sert de transition entre les différents espaces. Les rampes des PMR sont aussi en béton armé.

B. Les escaliers:

Des escaliers en béton armé assurent la circulation verticale, les poutres palieres seront fixées à la structure porteuse.

C. Les ascenseurs:

On a opté pour des ascenseurs autoportants (ascenseur particulier qui s'installe à l'intérieur d'un pylône autoporteur en métal, c'est donc au cœur de celui-ci que se déplace la cabine et non à travers les fondations de la construction) destiné à la fois pour les personnes à mobilité réduite (PMR) comme les handicapés, les personnes âgées, femmes enceintes...etc et aussi pour les simples usagers afin de faciliter la circulation verticale dans notre projet.



D. Les monte-charges:

On a opté pour des monte-charges hydrauliques au niveau du restaurant pour relier les deux cuisines celle du rez-de-chaussée et du premier étage, qui peuvent atteindre une charge de 2000 kg afin de transporter les personnes de service, le mobilier, la marchandise...etc.

2.4.8 Verrière «atrium»:

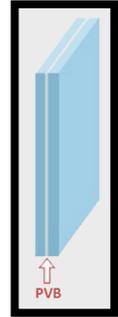
Réalisé en double vitrages, composé de deux verres séparés par des profils, portant à l'intérieur une substance qui absorbe l'humidité éventuelle contenue à l'intérieur. Cette technique assure une meilleure isolation



thermique et acoustique, protège à la fois le froid et la chaleur et permet des économies d'énergie importantes pour le chauffage et/ou la climatisation.

Le type de verre utilisé est le **verre feuilleté photochromique autonettoyant**:

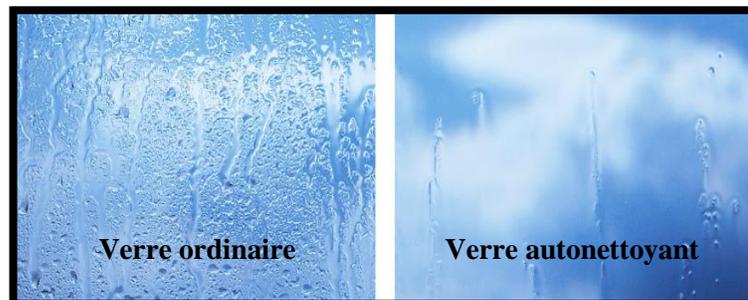
Verre feuilleté: composé de deux ou plusieurs feuilles de verre assemblées à l'aide d'un ou plusieurs films plastiques (le PVB: Poly Vinyl Butyral), résine ou gel; ce verre résiste à l'impact lors d'un choc avec un corps étranger et la fracture se localise au point d'impact sans altérer la visibilité en offrant une protection contre les blessures de chutes de verres.



Verre photochromique: la teinte de la vitre se modifie sous l'action de la lumière ultraviolette (exemple des verres de lunettes de soleil qui s'assombrissent). Sous le contact des UV des micros cristaux sont introduits dans le verre, quelques minutes suffisent pour qu'il devienne opaque. La teinte redevient transparente en absence de lumière ultraviolette.

Verre autonettoyant: verre réfléchissant à couches tendres d'oxydes de métaux spécifiques posées après la fabrication du verre. Avec ces oxydes, la couche extérieure devient photocatalytique, hydrophile, réfléchissante et autonettoyante.

- La photocatalyse: Les matières organiques qui reposent sur la vitre au fil des jours sont décomposées par la lumière du soleil.
- L'hydrophilie: l'eau de pluie ou de nettoyage qui entre en contact avec le verre s'écoule facilement, les salissures décomposées glissent vers le bas et disparaissent sans laisser de trace.



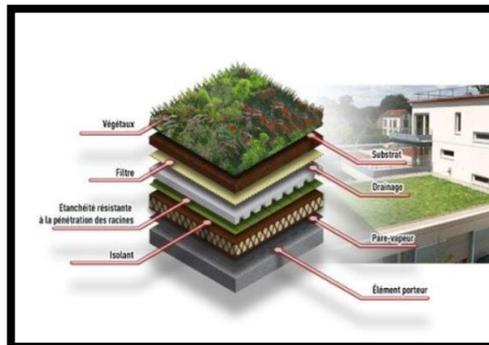
Avec ce type de vitrage, on obtient un résultat meilleur, un vitrage à la fois isolant, plus sécurisant, protégeant contre la lumière du soleil et propre plus longtemps avec un entretien plus facile.

2.4.9 Toiture végétalisée:

Le principe de la toiture végétalisée est un concept utilisant un mélange de terre et de végétaux enracinés sur les toits permettant de réaliser des toitures qui jouent le rôle d'un isolant phonique, étanches à l'air et à l'eau, résistantes au vent et au feu. Le tout se fait avec des matériaux facilement disponibles

Le système de toit vert contemporain comporte, de haut en bas, les couches suivantes:

- Les plantes, souvent choisies en fonction de certaines applications.
- Un substrat de croissance fabriqué, parfois sans terre (mousse de sphaigne, terreau, terre)
- Un tissu filtrant pour contenir les racines et le substrat tout en laissant pénétrer l'eau.
- Une couche de drainage spécialisé, qui comprend parfois des réservoirs d'eau intégrés.
- Une membrane imperméable de couverture comportant un agent anti-racines.



2.4.10 Sécurité:

Afin de bien sécuriser et protéger les personnes aussi bien que le mobilier, le bâtiment doit être étudié et conçu de façon à assurer au mieux cette sécurité et cela à travers un choix de matériaux incombustibles, un bon positionnement d'issus de secours et un réseau anti incendie ainsi que plusieurs dispositifs constructifs et techniques ont été prévus.

A. Désenfumage (réseau anti incendie):

Pour assurer la sécurité contre les feux, un système de désenfumage est opté et composé de:

- Détecteurs de fumée et de chaleur pour chaque niveau, qui commandent le déclenchement automatique de la ventilation permettant ainsi l'extraction des gaz brûlés dans les circulations verticales "cages d'escalier".
- Bouches d'incendie par des colonnes sèches branchées directement à la bête à eau et au réseau anti incendie.



- **SPRINKLERS:** Système de lutte contre incendie disposé au niveau des faux plafonds. Destiné automatiquement à diffuser un produit extincteur sur un foyer d'incendie, il est alimenté par des canalisations (propre à lui) ou bien par la bête à eau, équipé par un compresseur.

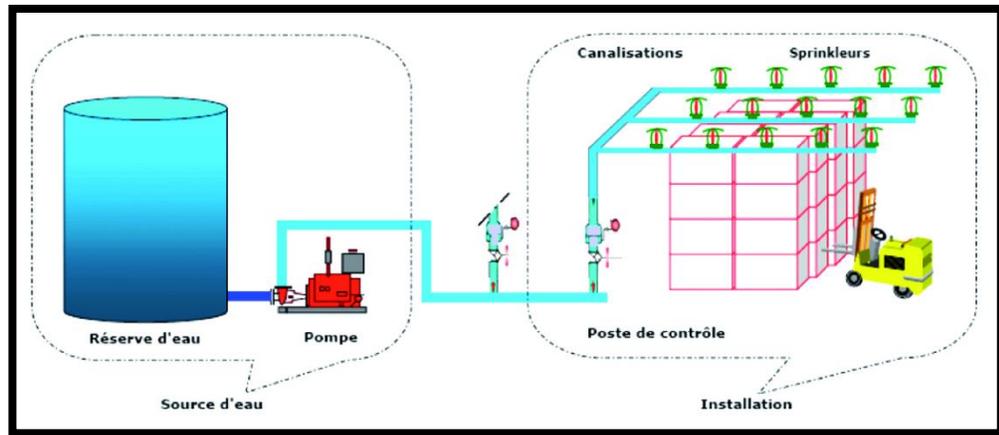
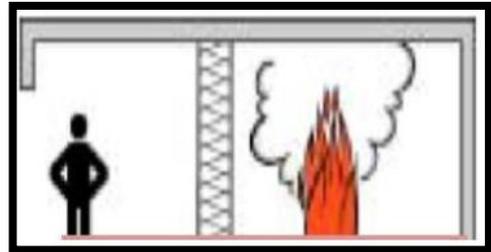


Figure 86: Schéma du système «Sprinklers»

Source: <https://entreprise.mma.fr>

- Extincteurs mobiles au niveau des dégagements et à proximité des locaux présentant des risques d'incendie.
- Sirènes manuelles d'alarme de feu.
- Portes coupe-feu et des parois coupe-feu au niveau des escaliers de secours.



B. Les issues:

Des issues de secours ont été prévues assurant l'évacuation rapide et facile des personnes vers l'extérieur ainsi que des escaliers de secours, assurant une stabilité et une résistance au feu durant deux heures.

C. Eclairage de sécurité:

L'éclairage de sécurité a été prévu en cas de danger et en cas de panne, il permet:

- La signalisation des incendies qui sera installé selon les règlements locaux (les annonceurs).
- L'éclairage de signalisation des issues de secours.
- Eclairage de circulation et la reconnaissance des obstacles.



D. Système de sécurité:

Notre bâtiment sera équipé d'un service de gestion et de sécurité informatisée.

La surveillance de l'ensemble sera assurée par une installation de caméras de surveillance (système de télévision à circuit fermé), ce système comporte des caméras en couleurs et des moniteurs, ces derniers sont placés au centre de sécurité au niveau du rez-de-chaussée.



2.5 Description des plans:

Plan de masse:

Notre projet affiche une implantation qui épouse la forme de l'assiette d'intervention composée essentiellement de lignes brisées. Sa vocation patrimoniale est assurée par l'ancien cinéma sauvegardé avec deux nouvelles extensions concrétisant le concept **complexe cinématographique moderne**.

Le seul contact avec la rue «Des Frères Abdeljebbar», permet de matérialiser les accès depuis cette dernière, deux pour les piétons et un accès mécanique au Nord-est du site.

Un passage sous bâti de l'**entité 1** du projet relie l'extérieur et l'intérieur du projet, permettant la continuité du parcours menant du Grand Bassin au cœur de notre projet (voir **carte de stratégie d'intervention**).

À travers notre aménagement de forme organique, combinant entre pavage, espace vert et eau, nous guidons nos visiteurs (usagers) vers un atrium passant par le bloc de formation où se trouve un resto/salon de thé avec une terrasse accueillante. En continuant notre parcours, on se retrouve au cœur de l'atrium servant d'éventuels événements et expositions temporaires et distribuant vers les différents espaces (hall d'accueil, médiathèque ou loisirs).

Plan sous-sol:

Entité 01:

Le sous-sol est un espace dédié au loisir, il abrite une salle de bowling avec un accueil, doté de quelques tables pour la consommation ainsi qu'un local technique. Ce dernier est accessible via la cage d'escalier et/ou l'ascenseur commun de ce bloc.

Entité 02:

Ce sous-sol sert de parking pour le personnel, les hommes du spectacle (acteurs, musiciens...etc.) et aux deux roues (motos, vélos), accessible via la rampe se trouvant sur la rue «Des Frères Abdeljebbar» avec 18 places pour véhicules, 26 pour motos et 22 pour vélos.

Il comporte aussi des locaux techniques et des coulisses pour la grande salle de projection. Ce sous-sol est lié au rez-de-chaussée par deux cages d'escalier, la première mène à l'espace d'accueil et la deuxième relie les coulisses avec la scène de spectacle.

Plan rez-de-chaussée:

Entité 01:

Ce bloc comprend une cage d'escalier commune menant aux niveaux supérieurs et inférieurs. Le grand espace est occupé par un salon de thé, une cuisine est nécessaire pour la préparation, un espace de stockage et un escalier reliant les espaces de consommation (salon de thé, restaurant).

Le salon de thé est doté d'une terrasse très accueillante inscrite dans l'aménagement extérieur global incitant les visiteurs du projet à découvrir l'espace.

Entité 02:

Ce bloque se compose de deux parties, celle du **cinéma existant** et celle de **la nouvelle extension**.

Le cinéma existant comprend une grande salle de projection d'une capacité de 500 places, doté d'une scène facilitant la diversité des spectacles, liée à des coulisses aménagées au sous-sol.

Le hall d'accueil comporte deux points de vente, et il sert de passage menant vers la nouvelle extension où se trouve un vaste espace d'accueil servant d'expositions temporaires et abritant deux boutiques de vente d'articles spéciaux.

Depuis cet espace on peut accéder: au niveau supérieur via la cage d'escalier et/ou l'ascenseur, à un café littéraire servant d'échange culturel entre les cinéphiles ou se trouve les sanitaires bien isolés de l'espace de circulation.

Ce dernier est fortement lié avec l'atrium qui est un espace de convivialité et d'interaction sociale par excellence. Il servira également comme un espace d'expositions temporaires et d'évènements en continuité avec l'intérieur. L'atrium est surmonté d'une verrière assurant l'utilisation apériodique et un climat ambiant à l'intérieur pour permettre aux usagers de se détendre, de se rencontrer et de se divertir.

Depuis l'atrium, Nous aurons accès: à la médiathèque, qui comprend une large bibliothèque d'informations et de documents rassemblées sur des supports variés portant sur différents médias (le cinéma, l'art audiovisuel aussi bien que la musique et le théâtre) et à l'espace de loisirs comprenant une grande salle de jeux variés et une salle de cinéma 4Dx, ce dernier est lié au niveau supérieur via une cage d'escalier et/ou un ascenseur.

Remarque: l'ascenseur est utilisable par toutes catégories de personnes, que ce soit des personnes à mobilité réduite «PMR» ou des personnes normales.

Plan 1^{er} étage:

Entité 01:

En continuité avec le salon de thé, un restaurant prend place à la mezzanine avec une cuisine et un espace de stockage relié avec celui du rez-de-chaussée. Le restaurant vient renforcer et enrichir la vocation de consommation.

Entité 02:

Dans la grande salle de projection un balcon s'installe, desservi par un petit hall avec un point de vente accessible via deux cages d'escalier de part et d'autre.

L'accueil est surmonté d'une partie réservée et dédiée spécialement à l'administration de l'équipement, isolée du public et accessible par l'escalier placé à l'entrée de l'équipement. Elle comporte les espaces nécessaires pour la gestion de cet équipement.

L'extension monopolise le reste de ce niveau par la fonction de projection, trois salles de thématiques différentes et de capacité d'accueil moyenne (90 places). Une quatrième salle réservée exclusivement pour enfants avec une petite scène d'animation servant de projection et de mise en scène. Des locaux techniques ainsi que des sanitaires s'installent des deux cotés.

Plan 2^{eme} étage:

Entité 01:

À partir de ce niveau que commence l'école de formation en art audiovisuel, école indépendante à titre éducatif amateur, desservi par l'escalier et/ou l'ascenseur, comprenant un côté administratif et des salles équipées de matériels et de mobiliers spécifiques pour chacune des formations proposées par l'école ainsi qu'un atelier d'écriture.

On propose de diverses formations en relation avec l'art cinématographique dans le but de renouer avec cette pratique dans un cadre amateur.

Entité 02:

Cet étage est programmé dans une partie exclusivement pour le personnel (techniciens, informaticiens ou autres), il abrite des locaux techniques ainsi que des régies (ou salle de contrôle de projection). Il est desservi par un escalier réservé au personnel.

Par contre dans la partie loisirs, à ce niveau s'installe une terrasse aménagée prête à accueillir du public pour des projections en plein air. Le cinéma en plein air est un type de projection qui prend de l'ampleur en ce moment et il contribue à diversifier l'offre en matière de projection.

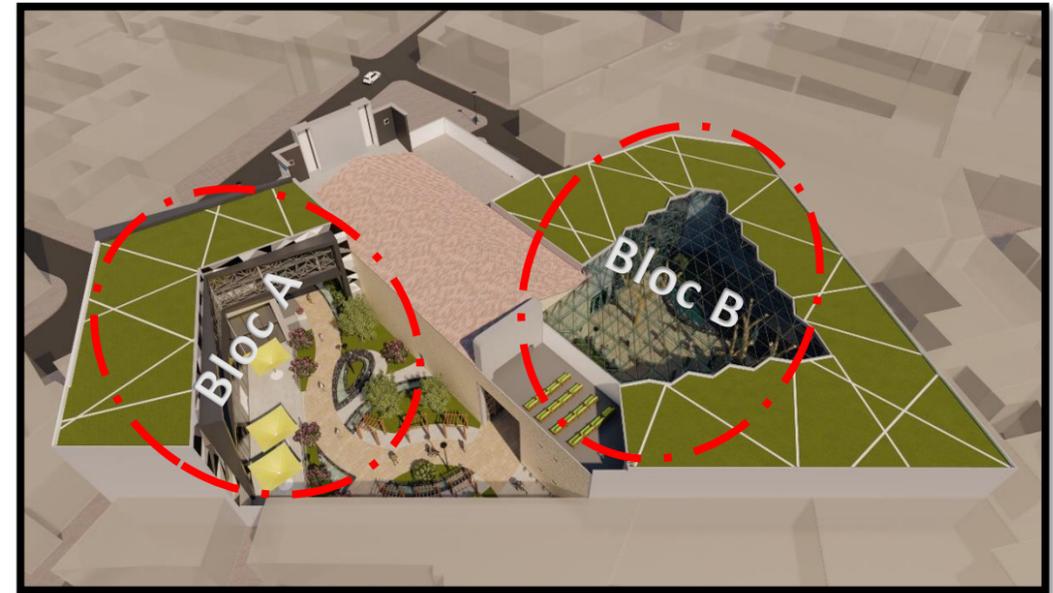
Plan 3^{eme} étage:

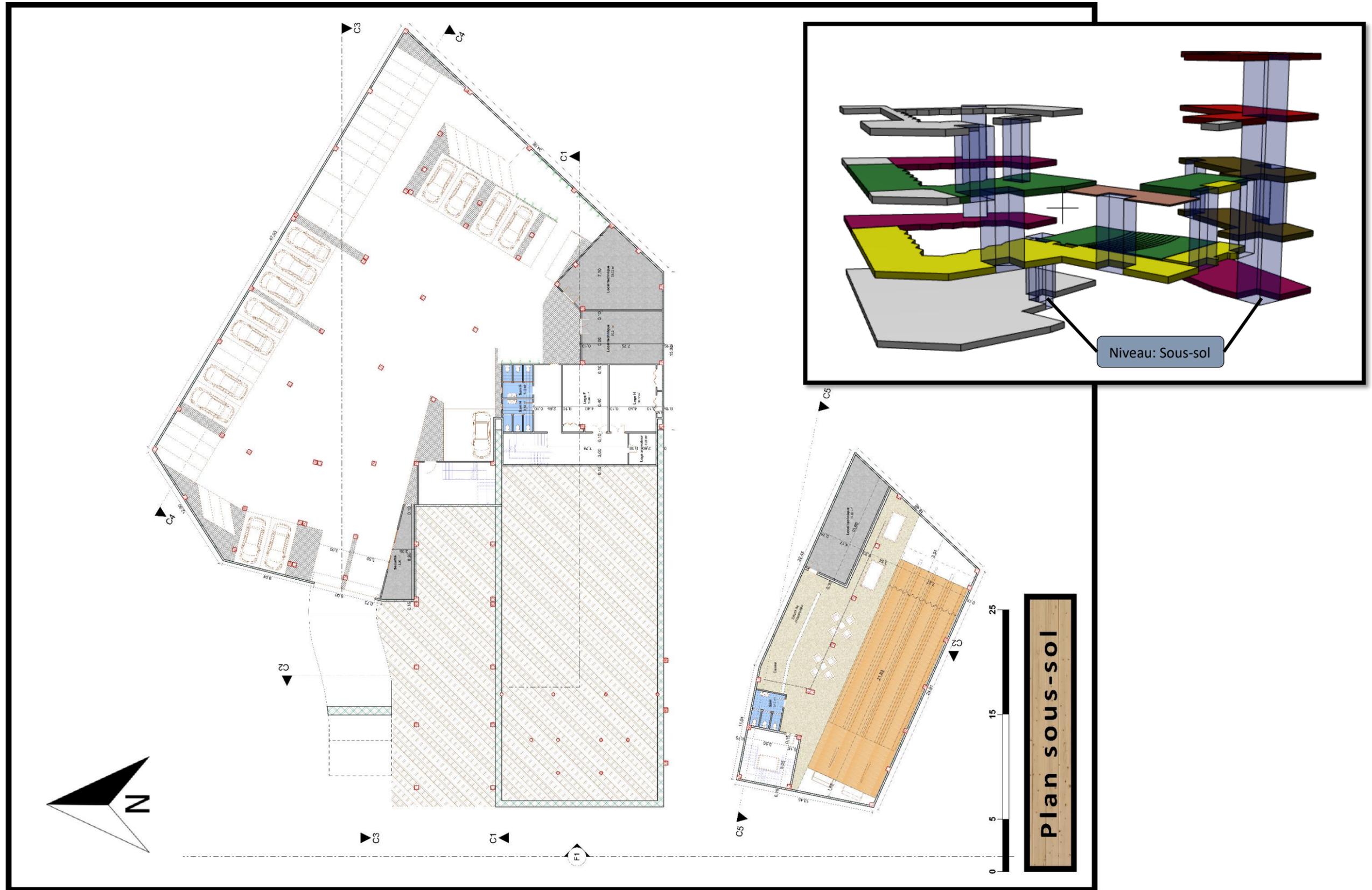
Entité 01:

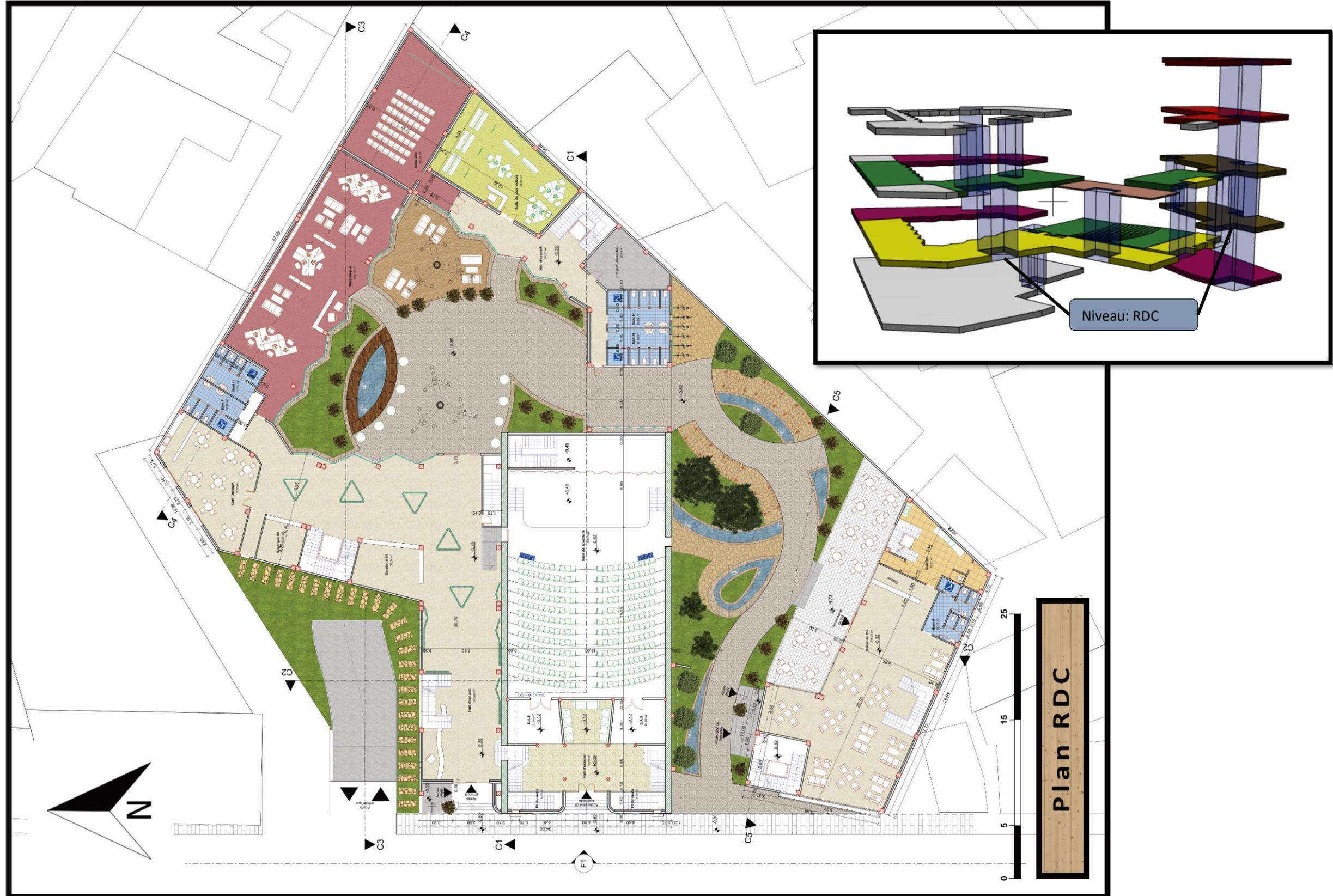
Cette partie présente une suite pour l'école de formation, elle comprend une salle de maquillage et une autre de costumes associés au grand espace de mise en scène divisé en petits stands avec des décorations différentes. L'administration est surmontée par un espace dédié au club cinéphiles, qui contribue largement à la gestion et l'organisation des événements au sein de l'équipement.

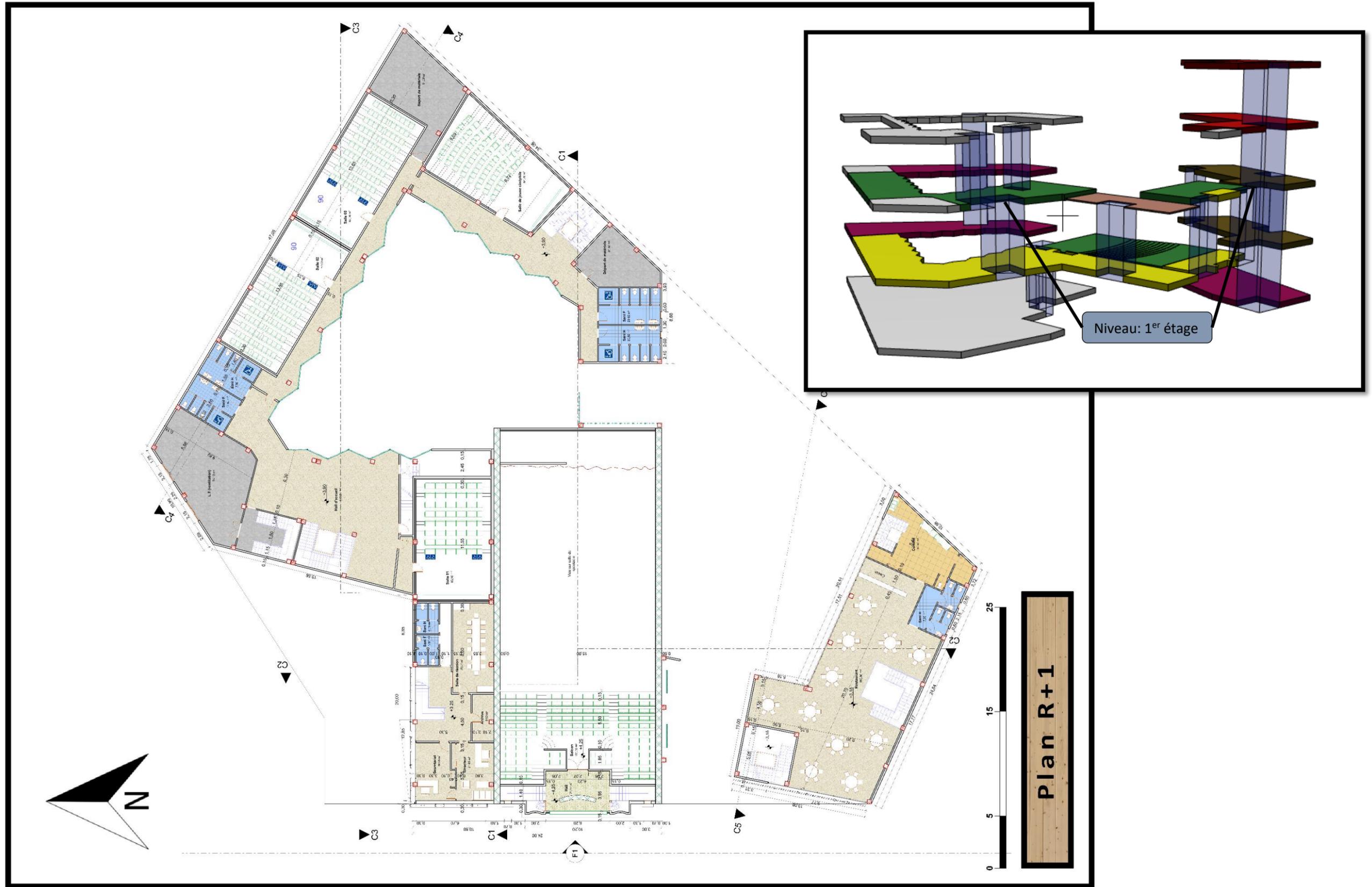
Entité 02:

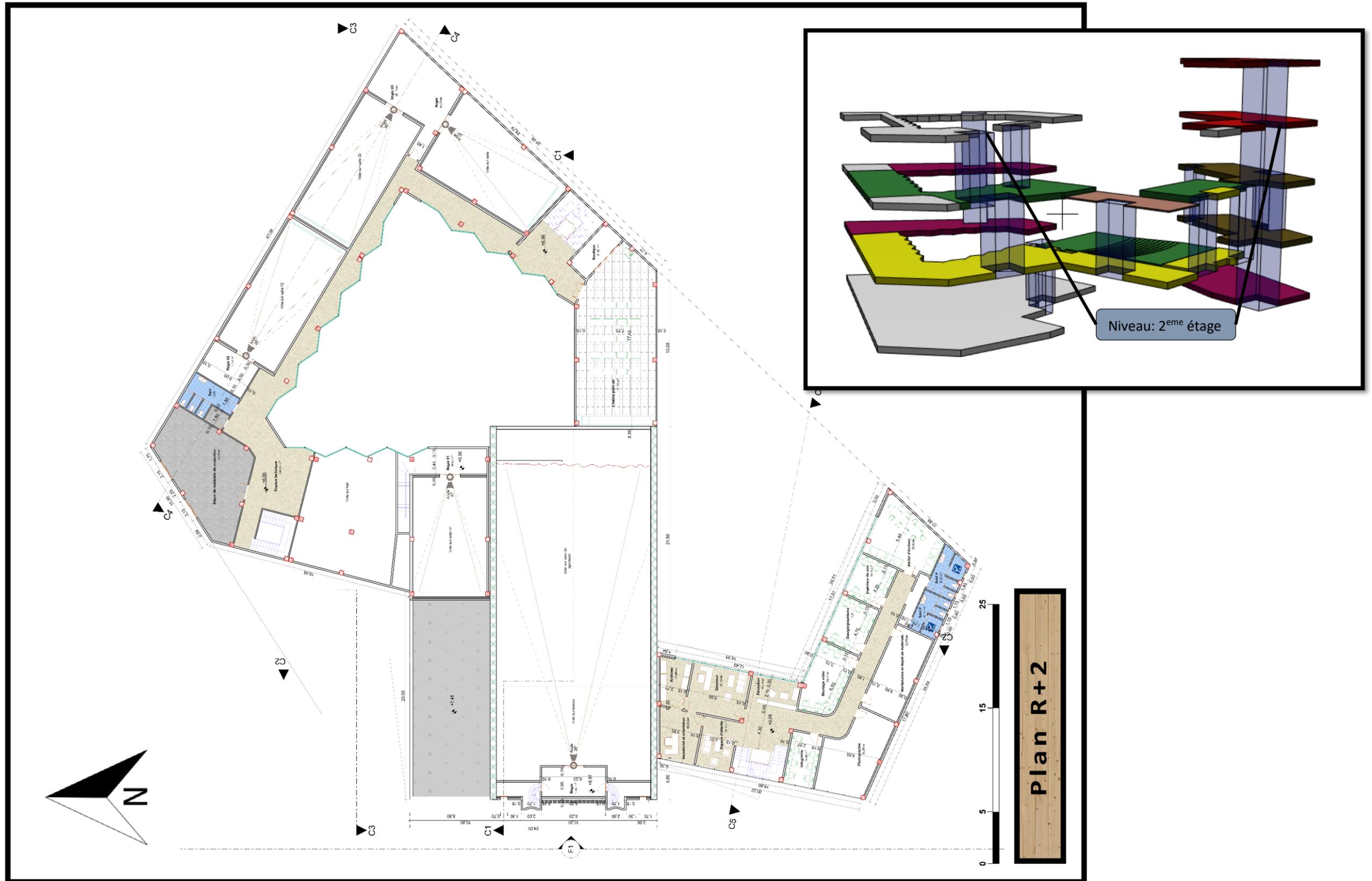
Une toiture végétalisée non accessible, bénéfique pour l'esthétique et la qualité du projet vu ses qualités d'isolation, d'étanchéité et de résistance. Aussi pour le fragment étudié (stratégies d'intervention pour fragment) à travers son apport d'espace vert supplémentaire, aussi dans la perspective de restauration ou protection de l'environnement en milieu urbain (en particulier concernant la qualité de l'air et l'atténuation des îlots de chaleur urbaine).

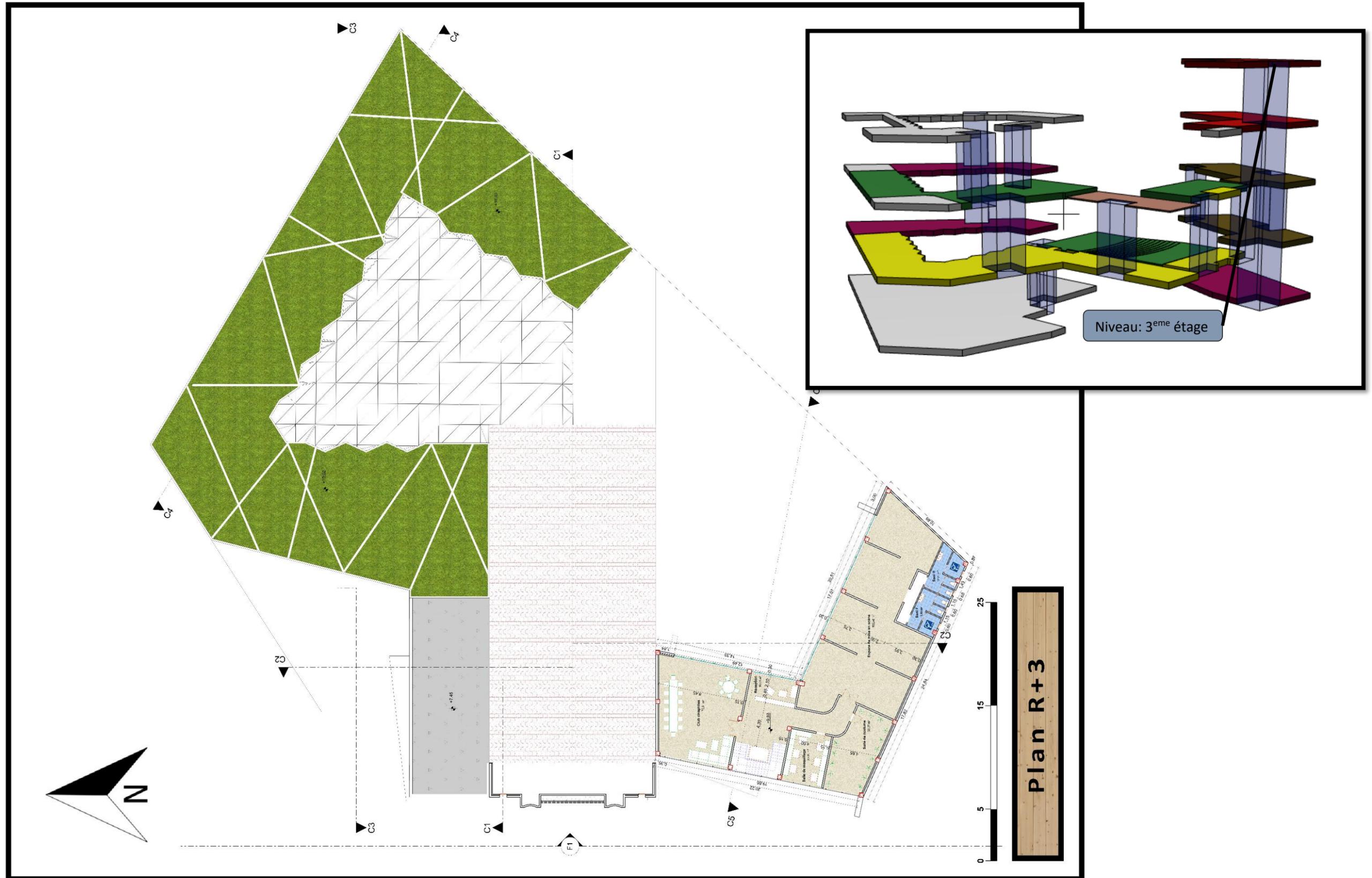


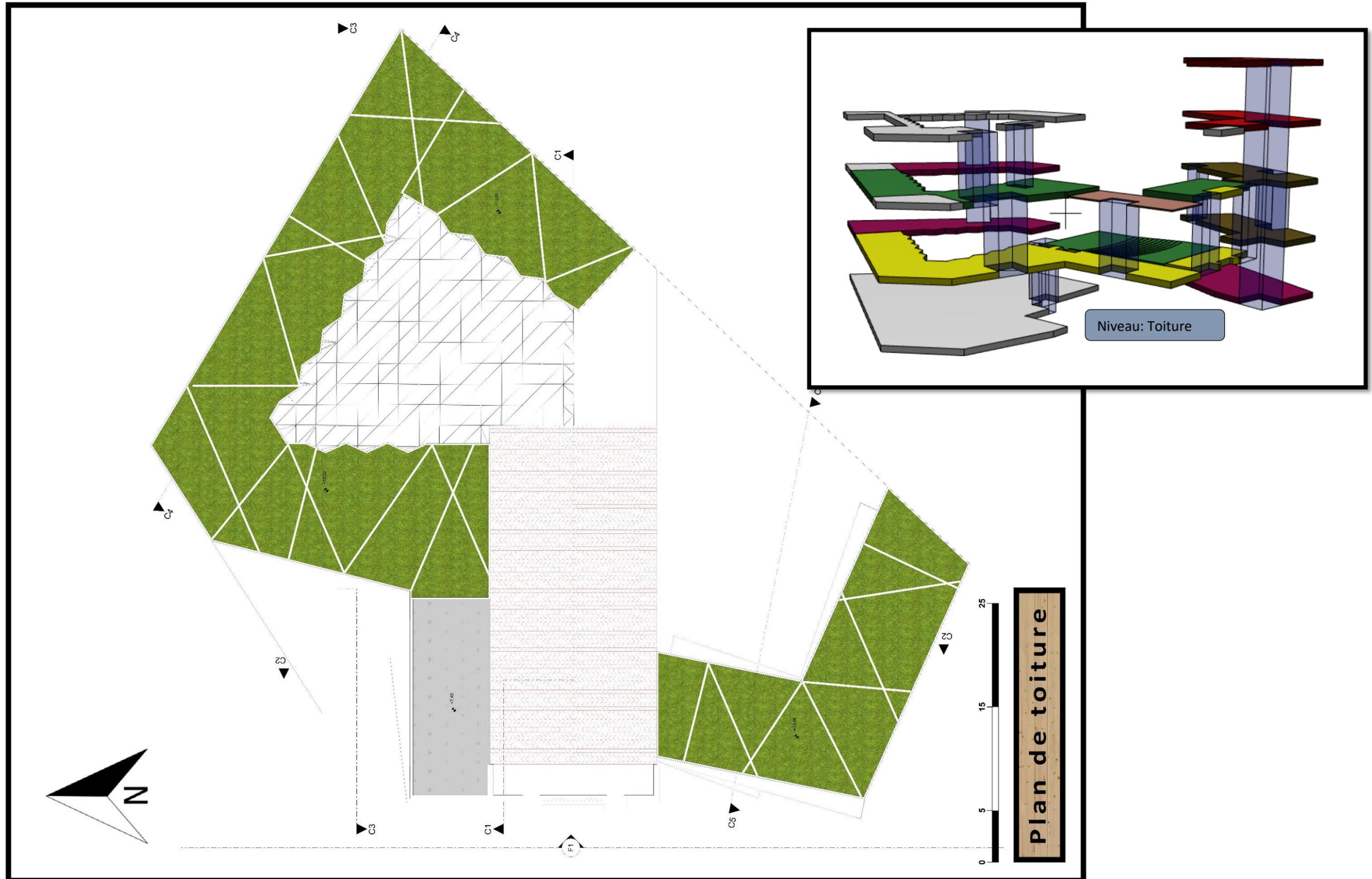


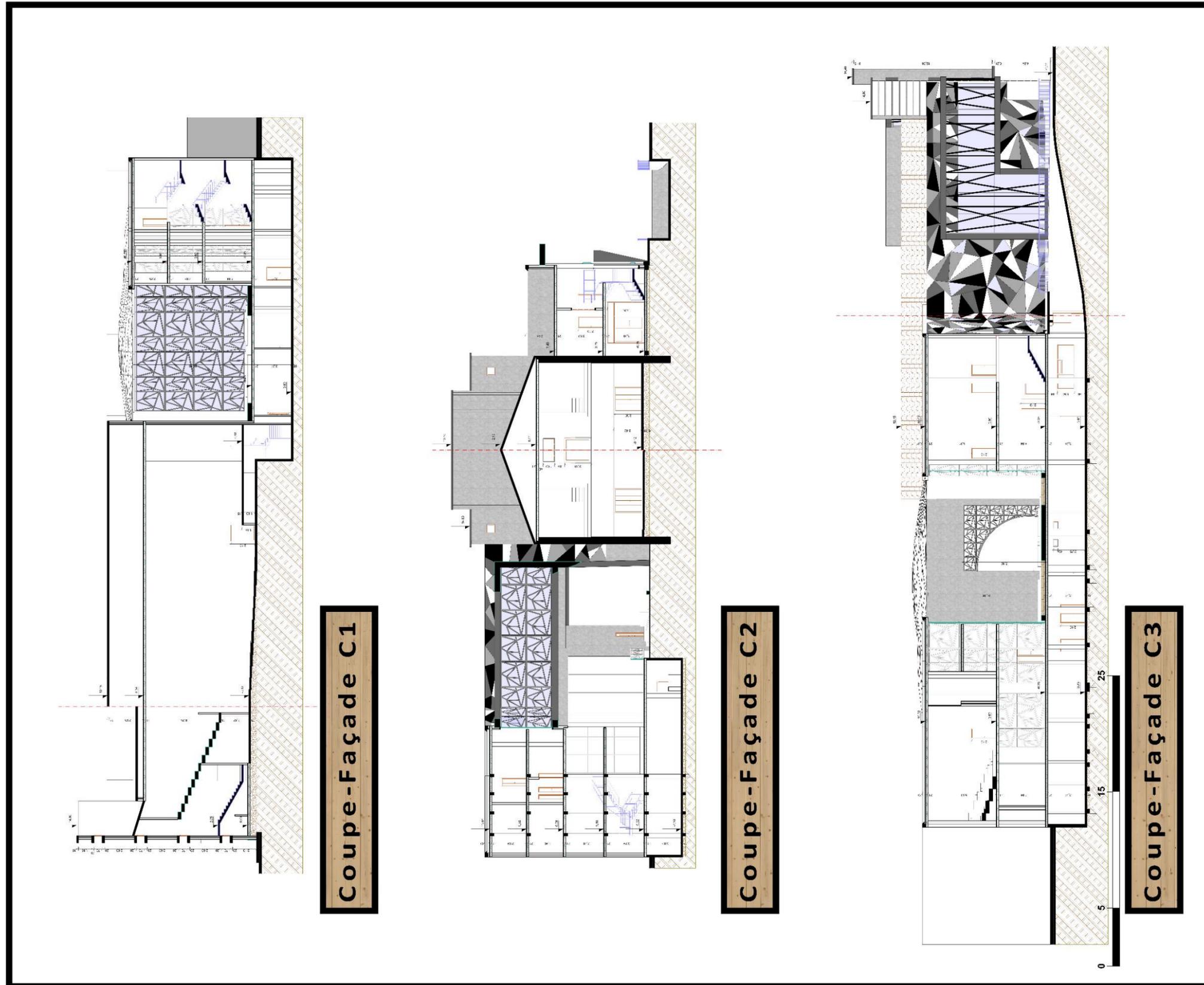


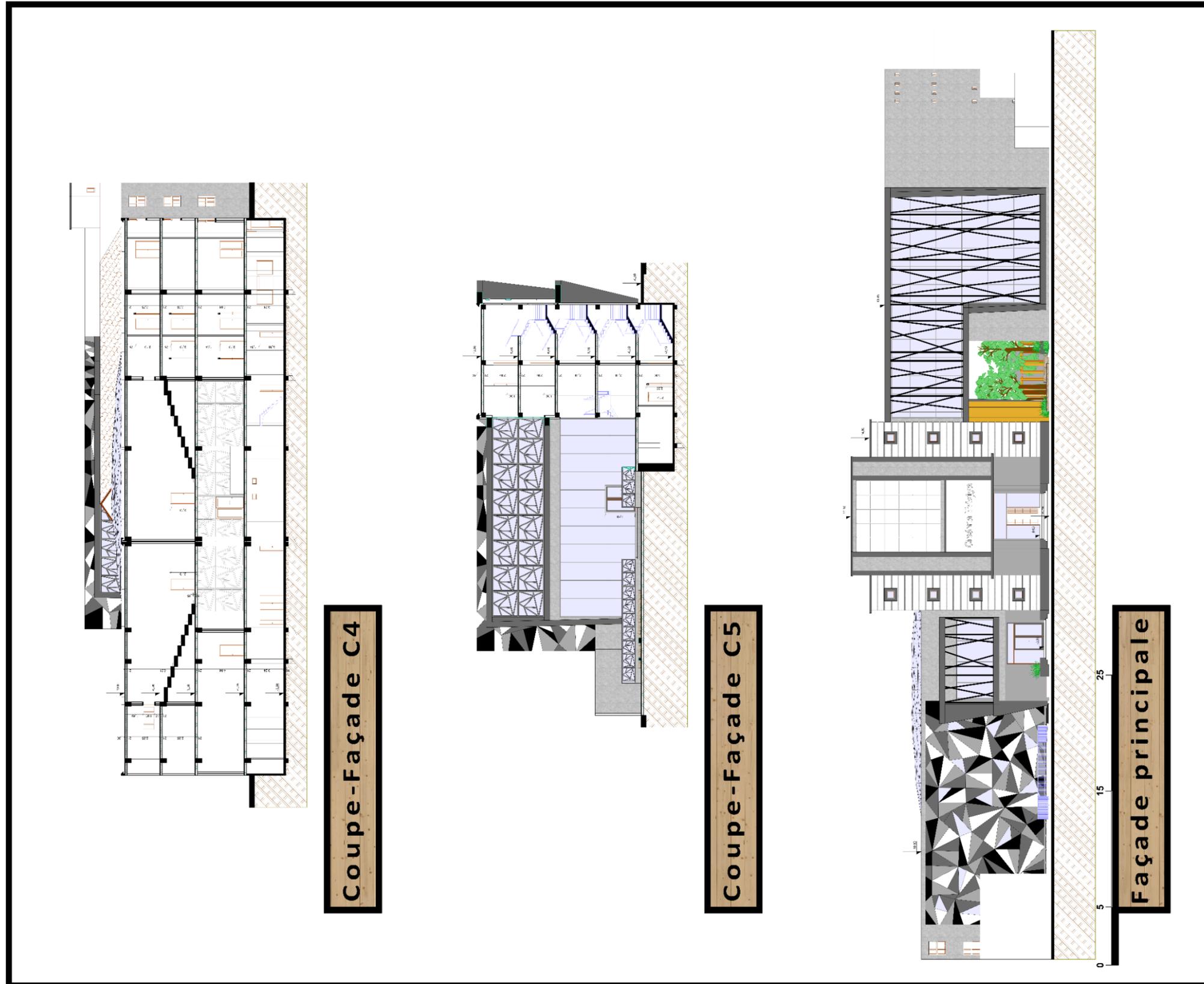












2.6 Vue en 3D du projet:



Vue de la façade principale depuis la rue Des Frères Abdeljebar



Vue du projet depuis la rue Des Frères Abdeljebar



Vue de la façade du bloc B depuis la rue Des Frères Abdeljebar



Vue du projet depuis la rue Des Frères Abdeljebar



Vue de la façade du bloc A depuis la rue Des Frères Abdeljebar



Vue globale sur le projet



Vue de l'accès du Bloc A depuis la rue Des Frères Abdeljebar



Vue de la façade intérieure du Bloc A



Vue de la façade intérieure du Bloc A



Vue de la façade intérieure du Bloc B



Vue de la façade intérieure du Bloc B



Vue globale de l'atrium



Vue de l'accès du Bloc A depuis l'intérieur



Vue globale sur le projet

Conclusion:

Dans ce chapitre nous avons déterminé les critères et les perspectives de notre intervention, après la définition de notre projet et de ses cibles nous avons pu élaborer la genèse du projet.

Suite à une analyse thématique nous avons pu enrichir notre programme de base afin de fixer notre programme spécifique, ce qui nous a permis de passer à l'intervention architecturale sur notre assiette d'étude. Notre réponse architecturale s'étale sur plusieurs volets à savoir: structurel, stylistique et fonctionnel pour terminer avec un descriptif général du projet.

Chapitre IV

Conclusion générale

«L'architecte doit, à la fois inventer et contrôler en permanence la manière dont il invente, en sachant précisément où il en est dans l'évolution de son projet, par quelles étapes il est passé, en gardant présent à l'esprit les principales bifurcations de son itinéraire et le chemin qui lui reste à parcourir»

Édith Girard

Conclusion générale

Au fil du temps, le paysage urbain de la ville a fortement évolué, des mutations importantes ont affecté sa structuration générale. Les centres historiques constituent des entités fortement liées à la ville mais qui ont été délaissées car non adaptées aux exigences fonctionnelles et aux réalités sociales contemporaines par faute de politique de développement urbain.

Aujourd'hui les tissus anciens affichent une certaine inertie et indifférence face aux transformations urbaines que la ville est en train de subir. A cet égard, notre recherche s'est engagée dans une logique du **renouvellement urbain** des anciens centres historiques visant la revitalisation et la mise en valeur du patrimoine bâti qu'ils renferment.

Notre intérêt s'est porté sur le centre historique de la ville de Tlemcen par rapport à ses particularités. Tlemcen reste le témoin d'un passage de maintes civilisations et renferme un nombre important de sites et de legs patrimoniaux. Aujourd'hui, son vieux centre est délaissé, dégradé et obsolète, il affiche de lourds dysfonctionnements en matière de valorisation du patrimoine, de dynamique urbaine et d'articulation avec les nouvelles extensions.

Notre recherche s'intéresse au fragment Sud-Ouest qui constitue un exemple illustratif de dysfonctionnement et de marginalisation. Ce dernier composé essentiellement de la juxtaposition de tissu traditionnel et colonial nous permet de relever la problématique de valorisation du patrimoine urbain et architectural à savoir la production du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle.

Dans notre démarche nous avons estimé que la préservation du patrimoine s'appréhende mieux comme intégré dans un environnement urbain. Dans un premier temps nous avons essayé d'esquisser une stratégie d'intervention urbaine fondée sur un projet de valorisation du patrimoine inscrit dans une vision de renouvellement urbain.

Dans un second temps, nous nous sommes intéressés à la production architecturale du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle à travers la requalification de l'ancien cinéma «Ifriqiya» en complexe cinématographique visant une réconciliation entre la pratique cinématographique et le centre historique.

A ce terme, la présente étude se veut une contribution modeste à la sauvegarde du patrimoine que représente les salles de cinéma. Le projet architectural exposé en réponse à la problématique spécifique, propose deux fonctions majeures qui sont d'ordre culturel et de formation. La première vient renforcer la vocation initiale de l'édifice hérité qui est le cinéma et la deuxième pour assurer caractère de formation et d'apprentissage du fragment.

L'assiette d'intervention permet de caractériser la limite Ouest du secteur sauvegardé à travers notre projet architectural et le prolongement d'un parcours piétonnier vers l'Ouest afin d'assurer une continuité urbaine.

Notre réponse architecturale révèle des paramètres à considérer lors de notre intervention: le bâtiment patrimonial, le respect de la vocation initiale, les réalités urbaines et sociales afin de proposer un projet qui s'intègre dans la dynamique urbaine confirmant un discours conciliateur entre l'architecture traditionnelle et moderne.

Conclusion générale

Notre travail de recherche nous a permis d'apporter des réponses à la fois architecturales et urbaines suivant la démarche qui incorpore le patrimoine bâti dans une conception générale de l'aménagement territorial. Dans le même sillage, notre stratégie d'intervention globale a pour but de permettre: une revitalisation urbaine, la réconciliation entre le centre ancien et les nouvelles extensions et la réintégration de ses structures abandonnées dans la nouvelle dynamique urbaine.

A la fin, suite à ces réflexions menées qui se veulent un signal d'alarme, nous avons voulu ouvrir les yeux aux organisations de la société civile ainsi qu'aux autorités compétentes pour s'occuper du devenir des cinémas délaissés et ouvrir une brèche pour d'autres recherches sur les multiples cinémas abandonnés en Algérie.

Bibliographie

Ouvrages généraux:

- NABILA OULBSIR. Les usages du patrimoine Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830- 1930). Ed de la maison des sciences de l'homme. Paris. 2004.
- EL KENZ N. L'odyssée des cinémathèques, la cinémathèque algérienne, à la recherche d'une mémoire perdue. Algérie. ANEP. 2003.
- MAHERZI L. Le cinéma algérien, institution, imaginaire, idéologie. Société nationale d'édition et de diffusion. Algérie.1980.
- Boujemaa KARECHE Directeur de la Cinémathèque d'Alger. Hors-série cahiers du cinéma. Février 2003.
- Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. Edition du seuil. Paris. 1992,1996, 1999.
- Henry ROUSSO. Le regard de l'histoire : l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France: Entretiens du patrimoine, Cirque d'hiver. Editions Fayard. 2003. Introduction générale.
- Dominique POULOT. Patrimoine et modernité. Éditions l'Harmattan. 1998.
- Alois RIEGL. Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen und sein Entstehung. Vienne. 1903. Les références renvoient à la première édition française, traduite de l'allemand par Daniel WIECZOREK, «Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse», avant-propos de Françoise Choay. Paris, Éditions du Seuil. 1984.
- MECHTA K. De l'authenticité à l'innovation dans le Maghreb, architecture et urbanisme, patrimoine, tradition et modernité. Publisud. Paris. 1991.
- BLOESCH Tchaya, HUYNH Jennifer. Un avenir pour les salles de cinéma indépendantes. Ecole polytechnique fédérale. Lausanne. 2012-2013.
- JEGOUZO Yves. Droit de la ville et droit dans la ville. 2001.
- Pascale JOFFROY. La réhabilitation des bâtiments conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements. Éditions Le Moniteur. Paris. 1999.
- Kevin LYNCH. L'image de la Cité, trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard de The Image of the City (1960). Paris. Dunod. 1999.
- ERNEST Flammarion. «Histoire du cinéma mondial, des origines à nos jours ». Paris. 1949.
- STORA B & Abdelkader BENALI. «Le Cinéma colonial au Maghreb» L'imaginaire en trompe-l'oeil. Ed CERF. Paris. 1998.
- Robert MALLET-STEVENSON. « Les cinémas », in L'art dans le cinéma français. Catalogue de l'exposition du Musée Galliéra. Paris. Musée Galliéra. 1924.
- Alex MATTALIA. Marseille des années 30. Rive Sud Editeur. Marseille. 1984.
- LANDAIS Ch. «Le cinéma comme objet d'architecture», in «le cinéma dans la cité». Edition du Felin. Paris 2001.
- J. Beaujeu-Garnier. «Comparaison des centres villes aux Etats-Unis et en Europe» in «Annales de géographie». 1972.

Bibliographie

Articles et Revues:

- Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR. Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie-Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés. Revue UMMTO. Tizi Ouzou. 2014.
- CHABI Ghaliya. Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19^{ème} et début 20^{ème} siècle. Revue UMMTO. Tizi Ouzou. Octobre 2012.
- FOURA Mouhamed. Le mouvement moderne de l'architecture: Naissance et déclin du concept de l'architecture autonome. Revue sciences & technologie. N°12. Constantine. Décembre (1999).
- BOUMAZA W, BOULKROUNE H. Spécificités du patrimoine architectural Méditerranéen. Revue sciences & technologie. Université Badji Mokhtar. Annaba. 2015.
- EPAU/UPM. Méthode de réhabilitation d'un centre historique : diagnostic du quartier Ben M'hidi - Alger. Ed Alternatives Urbaines. Alger. 2013.
- Fouad SOUFI. Patrimoine en question. Revue algérienne «Insaniyat » d'anthropologie et de sciences sociales. CRASC. Algérie. 12 | 2000.
- Eléonore Marantz. L'architecture des cinémas en France pendant les années 1930: captation et mise à l'épreuve du concept de modernité. APUNTES - Journal of Cultural Heritage Studies. 2018.
- FOREST C. «L'industrie du cinéma en Afrique» Introduction thématique. Revue Afrique contemporaine. 2011/2 n°238.
- Le patrimoine architectural: Un marché en construction, Céreq «Centre D'études et de Recherches sur les Qualifications». Direction de la publication: Hugues Bertrand. Rédaction: Isabelle Bonal. Commission paritaire n°1063 ADEP. Céreq Bref n° 183. FÉVRIER 2002.
- 13^{ème} conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT). Ljubljana (Slovénie). 16-17 septembre 2003. Édition du conseil de l'Europe. Décembre 2004.
- Zakia HAMMOUNI, Patrimoine (... , Il y a beaucoup à faire ...). Revue : vie de ville.
- Brigitte BERTONCELLO. Cité dans l'article «Centres anciens, entre vitrine de ville et gestion de la pauvreté: une question de développement». Université Aix-Marseille I.
- JEAN-PAUL carrière, CESER Centre-Val de Loire. Requalification des friches urbaines. Juin 2015.
- NOROIS, n°185, 2000-1. Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit, sous la direction d'Arnaud Gasnier.

Thèses/mémoires :

- Shahram HOSSEINABADI. Une histoire architecturale de cinémas. Thèse de doctorat. UNIVERSITÉ DE STRASBOURG. 2012.
- LAURA Bertelot. «Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir». Mémoire de Master en tourisme & développement. Université de Toulouse le Mirail. 2008.
- Jacqueline Beaujeu Garnier «la géographie urbaine». Cité par Nadia Kerdoud. «Nouvelles centralités, périphéries spontanées ; Cas de Oued Skhoun à Guelma» .Mémoire de Magistère. UMC, 2000.

Bibliographie

- BOUMEDINE AMEL. Reconnaissance patrimoniale acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbas. Mémoire de Magistère. Université d'Oran (USTO). 2007.
- Chabi Ghalia. «Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19ème et début 20ème siècles». Université de Bejaïa. Mémoire de Magister. Octobre 2012.
- MERDJI Samir. Métamorphose architecturale du paysage, Constantine de la ville coloniale à la nouvelle ville urbaine. Université de Constantine. Mémoire de Magister. juillet 2010.
- KHERBOUCHE Soumia. Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural -Le cas de la ville historique de Tlemcen-. Magister en Architecture. UABB. 2012.
- BENAMMAR N. La réhabilitation comme stratégie de préservation de l'immeuble patrimonial de la période coloniale à Tlemcen: Cas d'étude de l'ancienne église Saint Michel et de l'ancienne mairie. Magister en Architecture. Université de Tlemcen. 2015.
- CHAOUI Fatima Zohra. Réhabilitation du patrimoine architectural du 20ème siècle. Master 2 en architecture. Université de Tlemcen. 2018.
- SEBBAGH & DEHBI. La Requalification De L'axe Urbain Allee Des Pins Autant Que Porte Du Centre Ancien. Master 2 en architecture. Université de Tlemcen. 2017. P 43.

Sites internet:

- <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-2-page-59.htm>.
- www.zizvalley.com/Article/2568.html.

Autres documents:

- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe. Grenade. Octobre 1985. Article 1.
- Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964).
- GUY Di Meo, processus de patrimonialisation et construction des territoires. Cour de géographie. Université de Bordeaux 3.
- ICCROM. Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale. Rome. 1996.
- ICOMOS, Une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels Vol.3, Ravello, Italie., 1976.
- UNESCO. Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable. Juillet 2008.
- UNESCO. Médinas: sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel. Édition du centre du patrimoine mondial, n°9. Paris. Décembre 1995.
- UNESCO: méthode d'analyse morphologique du tissu urbain traditionnel.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture paris. Siège de l'Unesco. Salle iv 10-11. Octobre 2005
- Petit Larousse illustré, Dictionnaire encyclopédique pour tous. Librairie Larousse. Paris. France. 1983.
- Encyclopédie Universalis.
- Journal officiel algérien n°44 de la 37° année du 17 juin 1998. Article 41 de la loi 98 - 04 relative à la protection du patrimoine culturel.

Bibliographie

- Journal officiel de la REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 22, 24 Rabie Ethani 1429, 30 avril 2008.
- Journal officiel n°71 du 02/12/2009 portant le décret exécutif n°09-403 du 29 Nov 2009 pour la création et la délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen.
- Décret n° 67-53 du 17 mars 1967 relatif à la concession aux communes de l'exploitation des fonds de commerce de spectacle cinématographique. JORA. n° 26 du 28.03.1967.
- Rapport final de la révision du PDAU, Groupement Tlemcen-Mansourah-Chetouane-Béni Mester. Élaboré par L'A.N.A.T.
- Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son. Recommandation Technique –035- Projection. Caractéristiques dimensionnelles des salles de spectacle cinématographique. France. 2012.
- Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004. Préface de D. Nordman.

Annexe 01: Questionnaire



Université Abou Bekr Belkaid - Tlemcen -

Faculté de technologie

Département d'architecture



Questionnaire

Objet d'étude:

LA REQUALIFICATION DU CINEMA «IFRIQIYA ex LUX» EN COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE

Informations personnelles

❖ Age :

15 à 25 ans

25 à 35 ans

35 à 55 ans

Plus de 55 ans

❖ Sexe :

Masculin

Féminin

❖ Statut :

Elève

Universitaire

Commerçant

Fonctionnaire

Autres

❖ Lieu de résidence :

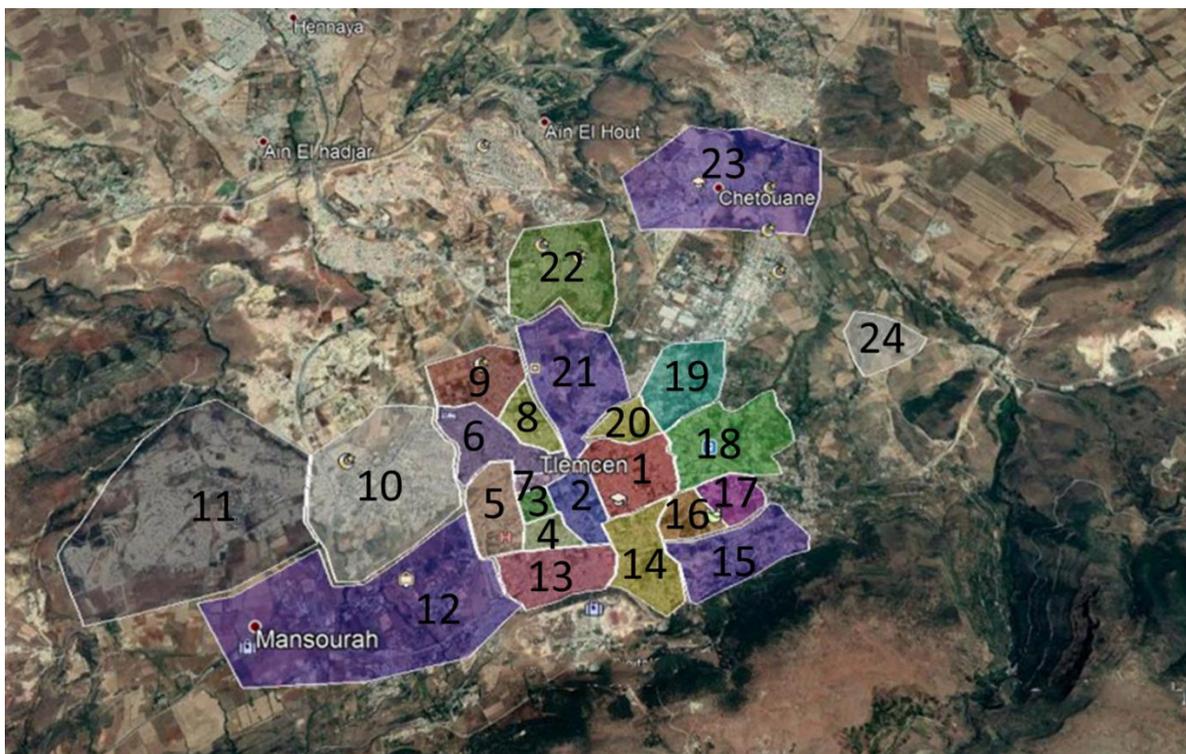
Tlemcen ville

Environs

Annexe

Questionnaire : Cochez une ou plusieurs proposition(s)

1. Quel quartier habitez-vous ?



Carte de la ville de Tlemcen

(Entourez le chiffre qui indique votre quartier)

- | | | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|
| 1 – Centre-ville | 7 – Pasteur | 13 – Boudghene | 19 – Sidi othmane |
| 2 – Beau séjour | 8 – Les amandiers | 14 – El kalaa | 20 – Sidi said |
| 3 – Cerisiers | 9 – Les dahlias | 15 – Birouana | 21 – Les oliviers |
| 4 – Bel air | 10 – Imama | 16 – Hartoon | 22 – Abou tachefine |
| 5 – Bel horizon | 11 – Bouhanak | 17 – Cité des jardins | 23 – Chetouane |
| 6 – Kiffen | 12 – Mansourah | 18 – Agadir | 24 – Saf saf |
| 25 - Autres ... | | | |

Annexe

2. Fréquentez-vous le centre-ville de Tlemcen ?

Quotidiennement

Occasionnellement

3. Quand est-ce que vous le fréquentez ?

Le matin

L'après midi

Le soir

4. Pour quelle raison le fréquentez-vous ?

Travail (profession libérale, administration...etc.)

Etudes

Besoin (achats-shopping)

Consultation des professionnels (médecins, avocats...etc.)

Distraction

Visite familiale

Autres

.....

.....

5. Trouvez-vous que le centre historique de Tlemcen est riche et attractif en équipements publics ?

Oui

Non

Annexe

a) Si oui, citez quelques-uns ?

.....

b) Si non, quels types d'équipements vous intéresse le plus ?

Culturel / artistique

Educatif / scientifique

Détente / loisirs

Autres

.....

6. Connaissez-vous un ou des équipement(s) délaissé(s) au centre historique ?

Oui

Non

a) Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

Annexe

7. Si je vous dis « cinéma » ça vous dit quoi ?

Nostalgie

Lieu de détente et loisir

Lieu de rencontre

Culture / 7^e art

Autres

.....
.....

8. Quels sont les cinémas que vous connaissez à Tlemcen ?

.....
.....

9. Connaissez-vous le cinéma « LUX » ?

Oui

Non

10. Le repérage (emplacement) de cet édifice est-il ?

Facile

Difficile

11. Etes-vous intéressé par le cinéma ?

Oui

Non

Annexe

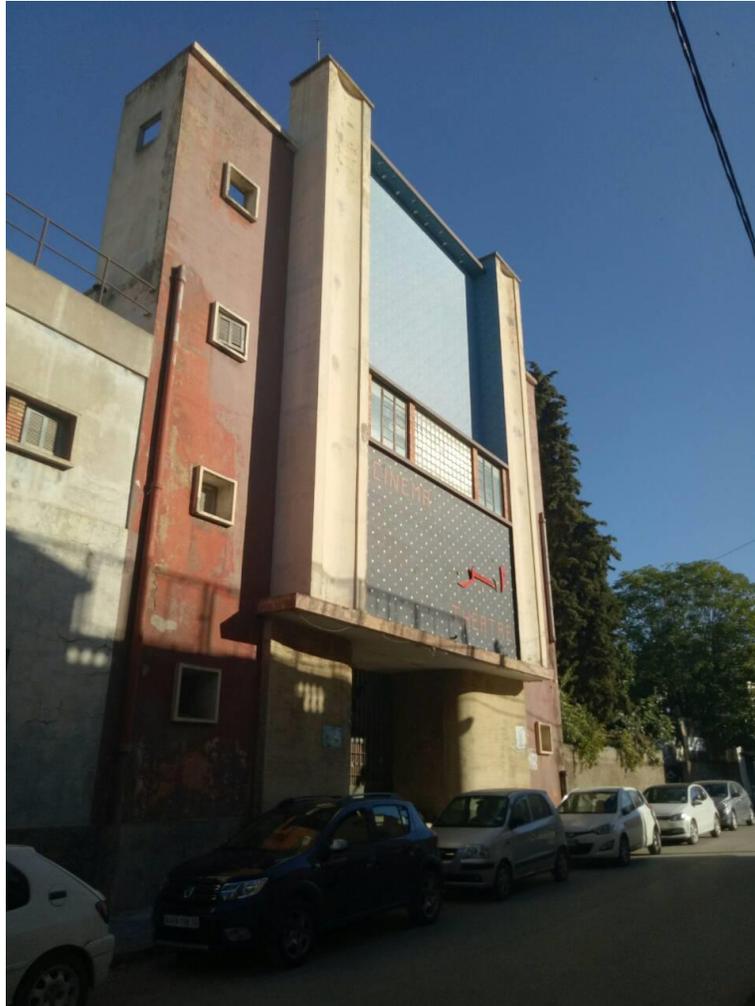
a) Si non, Pourquoi n'a-t-on pas la culture de cinéma ?

.....

.....

.....

12. Selon vous, la réutilisation de cet édifice sera plus intéressante en ?



Gardant la fonction initiale (cinéma) et l'ajout de nouvelles activités.

Eliminant la fonction initiale (cinéma) et l'ajout de nouvelles activités.

Annexe

13. Dans le cas d'ajout ou de changement d'activités, que souhaitez-vous avoir ?

Formations artistiques (cinématographique, théâtrale, musicale...etc.)

Formation en production cinématographique, théâtrale, musicale...etc.

Médiathèque

Bibliothèque

Salle de conférence

Salle de cours

Hall ou vitrine d'exposition

Activités de loisirs (jeux d'échec, billard...etc.)

Restauration (cafète, snack...etc.)

Autres

.....

14. On sait que l'endroit où se situe le cinéma « LUX » souffre de problèmes tels que l'encombrement et le manque d'airs de stationnement. Que proposez-vous pour régler un peu ce problème ?

.....

Annexe

15. Comment trouvez-vous l'architecture et son état dans le centre historique de Tlemcen ?

.....
.....
.....
.....

16. A propos du cinéma « LUX » souhaitez-vous ?

Garder l'aspect initial (colonial) de la façade.

Changer l'aspect initial (colonial) de la façade.

17. Dans le cas d'un changement, préféreriez-vous une façade ?

Moderne

Arabo-mauresque

Merci à vous...

Annexe

Question	Prop 01	Prop 02	Prop 03	Prop 04	Prop 05	Prop 06	Prop 07	Prop 08	Prop 09	Total
Age	48	19	18	15	/	/	/	/	/	100
Statut	2	46	18	14	20	/	/	/	/	100
Genre	65	35	/	/	/	/	/	/	/	100
Lieu de résidence	86	14	/	/	/	/	/	/	/	100
01	71	29	/	/	/	/	/	/	/	100
02	53	47	/	/	/	/	/	/	/	100
03	87	56	23	/	/	/	/	/	/	100
04	19	42	13	15	00	11	/	/	/	100
05	38	62	/	/	/	/	/	/	/	100
06	30	70	/	/	/	/	/	/	/	100
07	75	100	89	100	/	/	/	/	/	100
08	Rex, Lux, Colisée									
09	89	11	/	/	/	/	/	/	/	100
10	89	11	/	/	/	/	/	/	/	100
11	98	02	/	/	/	/	/	/	/	100
12	98	02	/	/	/	/	/	/	/	100
13	98	98	54	56	03	07	13	100	100	100
14	Parking à étages, airs de stationnement, transport doux (vélo ou à pied), projection le soir.									
15	Catastrophique, mal entretenu, lamentable, mélange de style (islamique, colonial)									
16	37	63	/	/	/	/	/	/	/	100
17	81	19	/	/	/	/	/	/	/	100